

# DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LETTRE DU R. P. NEWMAN

PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

AU DOCTEUR PUSEY

Traduite de l'anglais, avec l'autorisation du P. Newman,

GEORGES DU PRÉ DE SAINT-MAUR

PARIS

CHARLES DOUNLOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de Tournon, 29.

1866

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4-30
La doctrine et la dévotion.....	30-36
Marie, seconde Ève.....	36-51
Sainteté de Marie ; son immaculée conception.....	54-58
Grandeur de Marie.....	58-72
Marie, mère de Dieu.....	72-76
Zèle des Pères pour sa gloire.....	77-79
Sa puissance d'intercession.....	79-89
Notre accord avec les Pères.....	89-91
La vraie et la fausse dévotion envers la Sainte Vierge.	91-103
Explications (I-V) .....	103-120
Suite (VI-X) .....	120-136
Conclusion .....	136-137
Notes de la traduction française.....	139-152
Notes de l'édition anglaise.....	153-173

## INTRODUCTION

### LETTRE AU DOCTEUR PUSEY

Quiconque souhaite l'union de la Chrétienté, déchirée par tant et de si longues divisions, ne peut éprouver d'autre sentiment que la joie, mon cher Pusey, en voyant, par votre dernier ouvrage, que vous découvrez enfin la possibilité de nous faire des propositions précises, pour arriver à ce grand but, et que vous êtes en mesure de dire à quelles conditions, sur quelles bases vous pouvez travailler avec nous pour l'atteindre. Il n'est pas nécessaire que nous soyons d'accord avec vous sur les détails de votre plan ou sur les principes qu'il embrasse, pour nous réjouir en apprenant qu'avec votre connaissance personnelle de l'Église anglicane, avec votre expérience de sa composition et de ses tendances, vous croyez venu le moment où vous et vos amis pouvez, sans imprudence, vous appliquer à méditer une telle entreprise. Fussiez-vous même un membre isolé de cette Église, une sentinelle sur une tour élevée dans

2

une métropole d'opinion religieuse, nous vous entendrions naturellement avec intérêt annoncer l'état du ciel et la marche de la nuit, les étoiles qui se lèvent, ou les nuages qui s'amoncellent, les chances d'avenir des trois grands partis que l'Anglicanisme renferme dans son sein (1), et l'action exercée sur chacun d'eux par la science ou les événements politiques du jour. Vous n'abordez pas ces questions ; mais le pas que vous faites donne évidemment la mesure et la conclusion de l'opinion à laquelle vous êtes arrivé sur leur ensemble.

Mais vous n'êtes pas simplement un individu ; dès votre première jeunesse, vous vous êtes dévoué à l'église établie ; et, après quarante à cinquante ans de travail incessant à son service, vos racines et vos branches s'étendent sur tous les points de son vaste territoire. Plus que personne au monde, vous avez été l'agent assidu et infatigable d'une grande œuvre accomplie dans son sein ; et, contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, vous avez, de votre vivant, obtenu, comme vous l'aviez mérité, la confiance de vos frères.

Vous ne pouvez parler pour vous seul ; vos antécédents, votre influence actuelle, nous sont un gage que la décision que vous pourrez prendre deviendra la décision d'une multitude. D'autres groupes nombreux, tiennent ou ne

saurait précisément vous appeler l'organe, seront ébranlés par votre autorité ou vos arguments ; d'autres

1. Voyez, à la fin du volume, une note sur ces partis.

3

encore, d'une école plus récente que la vôtre, et qui, à la vérité, ne sont pas vos adhérents, mais par cette seule raison qu'ils vous ont dépassé par la liberté de leurs discours et de leurs démonstrations en notre faveur, vous accepteront, en cette occasion, pour leur interprète. Il n'existe nulle part, ni parmi nous, ni dans votre propre église, ni, je suppose, dans l'Église grecque, personne à qui il soit donné d'agir sur une réunion d'hommes aussi nombreux, aussi vertueux, aussi capables, aussi instruits, aussi zélés, que ceux sur lesquels s'étend plus ou moins votre influence ; et je ne puis leur faire un plus grand honneur que de leur dire qu'ils devraient tous être catholiques, ni leur rendre un service plus affectueux que de prier pour qu'ils le deviennent un jour. Je ne saurais non plus, j'en suis certain, m'employer à une tâche plus agréable au divin Maître de l'Église, ni mieux montrer ma fidélité et ma soumission respectueuse envers son Vicaire sur la terre, qu'en m'efforçant de contribuer, si faiblement que ce soit, à l'accomplissement d'une si grande œuvre.

Je sais quelle serait la joie de ces hommes consciencieux, dont je viens de parler, s'ils ne faisaient qu'un avec nous. Je sais de quels transports spontanés leurs cœurs bondissent à la seule pensée de l'union, et quelle est l'ardeur de leurs aspirations vers ce grand privilège dont ils sont privés : la communion avec le Siège de Pierre, avec son présent, son passé, son avenir. Je le conjecture d'après ce que je sentais moi-même, quand

4

j'étais encore dans l'Église anglicane. Je me rappelle bien à quel point je me sentais semblable au fils banni de la famille, quand je prenais sur les rayons de ma bibliothèque les volumes de saint Athanase ou de saint Basile, et que je me mettais à les étudier ; comment, au contraire, quand je fus enfin amené dans le sein de la Communion catholique, je les baisais avec transport, sentant bien qu'en eux je retrouvais beaucoup plus que tout ce que j'avais perdu ; et m'adressant à ces pages inanimées, comme si j'eusse parlé directement aux illustres saints qui les ont léguées à l'Église, avec

quelle joie je leur disais : « Maintenant vous êtes à moi et je suis à vous, hors de toute erreur! » Telle serait, j'imagine, la joie de ceux dont je parle, si, en s'éveillant un matin, ils se trouvaient posséder régulièrement les traditions et les espérances catholiques, sans violence faite à leur sentiment personnel du devoir ; — et certainement je serai le dernier à dire qu'une telle violence puisse être, en aucun cas, légitime, que les droits de la conscience ne soient pas souverains, ou que personne puisse transgresser ce que sa raison lui fait envisager comme l'ordre de Dieu, pour rendre par là sa marche plus facile, ou son cœur plus léger.

Je serai le dernier à accuser cette déférence jalouse à la voix de notre conscience, quelque jugement que les autres puissent par suite porter sur nous ; — et cela, par cette raison que le cas qui est aujourd'hui le leur, a été le mien, vous le savez. Vous n'avez pas oublié les

5

dures paroles qu'on disait contre nous, il y a vingt-cinq ans, et que, dans notre cœur, nous savions ne pas mériter. Ce souvenir me met aujourd'hui dans la position de la reine fugitive que nous montre un texte bien connu : « Haud ignara mali ; » elle avait appris à sympathiser avec ceux qui étaient les héritiers de sa destinée errante. Il y avait des prêtres, des hommes vénérables, dont le zèle dépassait le savoir, et qui, par suite, s'exprimaient hardiment, quand ils se fussent montrés plus sages en suspendant un jugement défavorable à ceux qu'ils devaient bientôt accueillir comme des frères dans leur communion. Nous nous trouvions alors dans une situation pire que celle où vos amis se trouvent aujourd'hui ; car nos adversaires livraient à la presse leurs jugements les plus sévères contre nous. Un d'eux s'exprimait en ces termes, dans une lettre adressée à l'un des évêques catholiques :

« Croire que cette crise d'Oxford soit un pas réel vers le Catholicisme m'a toujours paru une véritable illusion... J'ai vu dans M. Newman, le docteur Pusey et leurs associés, des guides rusés et artificieux, bien qu'inhabiles... Le baiser de M. Newman serait pour nous le baiser du traître.... Mais le trait le plus frappant de la méchante rancune de ces hommes, c'est que leurs calomnies nous sont prodiguées souvent au moment où nous aurions lieu de penser que l'objet même de leurs Traités ôte toute occasion à leurs injures. Les trois dernières publications (des *Tracts for*

6

the Times), m'ont ouvert les yeux sur l'astuce et la duplicité, ainsi que sur la malice des membres de la « Convention d'Oxford..... Si les Puséistes doivent être les nouveaux apôtres de la Grande-Bretagne, les espérances que je nourrissais pour mon pays s'éteignent, et l'avenir est sombre.... Jamais je n'aurais consenti à entrer en lice contre cette étrange association.... si je n'avais compris que mon supérieur à moi était en garde contre la perfidie et la trahison de ces hommes..... J'accuse le docteur Pusey et ses amis de haïr mortellement notre religion... Que penserait le Saint-Siège, Monseigneur, des œuvres de ces Puséistes ? ..... »

Un autre prêtre, converti lui-même, écrivait :

« A mesure que nous voyons de plus près le Catholicisme, notre respect et notre amour augmentent, et notre violence s'évanouit ; mais, parmi eux, la majorité devient plus furieuse, à mesure qu'ils affectent d'imiter Rome ; c'est là une preuve manifeste de leurs desseins... Je ne les crois pas plus rapprochés, sur aucun point, du seuil de l'Église catholique, que ne le sont les prédicateurs méthodistes et évangéliques les plus remplis de préjugés... Tel est, Monsieur, l'aperçu de mes opinions sur le mouvement d'Oxford. »

Je ne dis pas qu'une telle opinion sur nous ne fût pas naturelle ; et, pour ce qui est de moi, je confesse volontiers que j'avais tenu, au sujet de l'Église, un langage tel

7

que je n'avais aucun droit à être épargné par les Catholiques. Mais, après tout, et en fait, ils se trompaient dans leurs prévisions ; et leurs frères alors ne furent pas d'accord avec eux. Le docteur Wiseman (comme on l'appelait encore) conçut particulièrement de nous une idée plus haute et plus généreuse ; et le Saint-Siège n'intervint pas, bien que l'auteur d'un de ces passages fît appel à son jugement. L'événement prouva que la ligne de conduite la plus circonspecte était la plus intelligente ; et, à son lit de mort, un évêque qui avait pris parti contre nous, m'envoya, par excès de charité, l'expression du chagrin qu'il éprouvait de m'avoir méconnu dans le passé. Une conscience qui se trompait, mais à laquelle j'avais fidèlement obéi, m'avait, par la miséricorde de Dieu, amené à la vérité, avec le temps.

Je reconnais donc pleinement les droits de la conscience en cette matière. Je ne vous fais aucun reproche d'avoir établi aussi clairement, aussi complètement que possible, les difficultés qui vous empêchent de vous joindre à nous. Je ne puis m'étonner de ce que vous commencez par stipuler

des conditions à votre union, quoique je ne puisse les accepter, et que je pense qu'un jour vous-même serez heureux de les laisser tomber. Vos observations étaient nécessaires pour ouvrir le débat ; elles font connaître l'état du pays et servent à déblayer le terrain. Voilà ce que j'avais à dire en commençant. Mais, après vous avoir accordé tout ceci, je me vois loyalement obligé d'ajouter ce qui, je le

8

crains, vous affligera, mon cher Pusey. J'ai pourtant la confiance, mon bien cher ami, que vous ne serez pas du moins irrité contre moi, si je dis ce qu'il me faut dire, sous peine de ne rien dire, à savoir : — qu'il y a dans votre ouvrage, dans le fond et dans la forme, beaucoup de choses de nature à blesser des hommes qui vous aiment, mais qui aiment encore mieux la vérité. Il en est ainsi : avec les meilleurs motifs et les intentions les plus bienveillantes, « Cœdimur et lolidem plagis consumimus hostem ! » Nous vous blessons, et vous nous le rendez. Vous vous plaignez de ce que nous sommes « secs, durs, destitués de sympathie ; » et nous répondons que vous êtes injuste et irritant. Mais nous, du moins, nous n'avons pas prétendu faire un Irenicon, quand nous vous traitions en ennemis. Un guerrier de l'antiquité entourait son épée de myrte ; pardonnez-moi .... mais vous semblez lancer votre branche d'olivier avec une catapulte.

N'allez pas croire que je ne sois pas sérieux ; si je parlais plus sérieusement, mon langage paraîtrait empreint d'amertume. Qui voudrait affirmer que, dans les cent pages de votre livre consacrées à la Sainte Vierge, vous offrez, sur notre enseignement en ce qui la touche, autre chose qu'un tableau partial et peu propre à nous gagner ? Ce peut être un châtement salutaire, si quelqu'un de nous l'ajustement provoqué ; mais ce n'est pas ainsi qu'on tire le meilleur parti des choses, et qu'on facilite la voie, pour arriver à une entente mutuelle, ou

9

à une transaction. Vous amenez ainsi un écrivain du journal anglican le plus modéré et le plus libéral, le Gardien, à se détourner avec horreur du portrait que vous tracez de nous. « Ce langage, » dit l'écrivain de votre Revue, « nous l'avons déjà souvent entendu, nous ne pouvons encore l'entendre sans horreur. Nous aurions mieux aimé le passer sous silence, ainsi que les commentaires auxquels il a donné lieu. » Qu'est-ce qu'un orateur d'Exeter

Hall, ou un commentateur écossais de l'Apocalypse, pourrait trouver dans la controverse de plus favorable à sa cause, que le tableau où vous avez prétendu nous peindre ? Vous pouvez être sûr que ce qui, d'un côté, a fait naître l'horreur, de l'autre soulèvera l'indignation ; ce ne sont pas là les dispositions les plus favorables à une conférence pacifique. Je m'étais complu dans cette idée que vous qui, au temps passé, vous montriez toujours beaucoup moins violent que moi dans la controverse, en étiez venu aujourd'hui, après les années écoulées et le changement des circonstances, à considérer notre ancienne guerre contre Rome comme cruelle et inopportune. Il n'y a pas plus d'un an, je le sais, l'une des objections capitales que formulèrent contre moi des gens qui s'opposaient, ainsi que vous, à la création alors projetée d'une maison de l'Oratoire à Oxford, fut qu'une telle entreprise serait le signal de la résurrection du style de polémique hautain, aujourd'hui hors d'usage. Je m'étais figuré que votas partagiez cette opinion ; mais aujourd'hui, comme pour

10

montrer combien vous jugez urgent de le ressusciter vous-même, voici que vous exhumez un de mes écrits violents de 1841, depuis longtemps endormi dans la tombe, et dans lequel je disais : « L'Église Romaine approche de l'idolâtrie autant qu'un tel rapprochement est possible, dans une Église héritière de cette promesse divine r Le Seigneur abolira entièrement les idoles! »

Je le sais, il est vrai, et je le sens profondément : les fréquentes allusions faites dans votre ouvrage à ce que j'ai écrit, soit autrefois, soit récemment, sont dictées par un vif désir d'être encore avec moi, autant qu'il vous est possible, et par une affection vraie, qui prend plaisir à insister sur celles de mes paroles que vous pouvez encore admettre avec une pleine approbation. J'ai la confiance de n'être pas ingrat et de répondre à vos sentiments à cet égard ; mais il est d'autres considérations qui s'imposent impérieusement ici. Quelque charme que je trouve à être d'accord avec vous, mon devoir m'oblige à m'expliquer sur plusieurs points, soit parce que j'ai changé d'avis, soit parce qu'on s'est fait une fausse idée de mon sentiment, soit parce qu'on a dénaturé ce que j'avais dit. J'ai la confiance d'agir par des motifs plus élevés que des motifs personnels, en vous adressant cette lettre publique. Elle me servira d'ailleurs d'introduction à mon sujet principal, et me fournira l'occasion de faire plusieurs observations qui s'y rapportent indirectement, en

consacrant une page ou deux aux points de votre livre qui me concernent.

I. J'ai surtout en vue une erreur généralement accréditée : on suppose que j'ai parlé publiquement de l'Église anglicane comme « du grand boulevard élevé dans ce pays contre l'irréligion. » Dans une brochure publiée par vous, il y a un an, vous parliez « d'une classe de catholiques romains très-sincères, » qui « se réjouissent de tout ce qui est opéré par Dieu le Saint-Esprit dans l'Église d'Angleterre (quoi qu'ils pensent d'elle d'ailleurs), et qui s'attristent de ce qui l'affaiblit, elle qui est, sous la main de Dieu, *le grand boulevard élevé dans ce pays contre l'irréligion.* » On crut voir, dans ces dernières paroles, une allusion à mon *Apologia*. En conséquence, le docteur Manning, maintenant notre archevêque, vous répondit en affirmant, comme vous le dites, « la contradictoire de cette proposition. » Bien qu'il s'adressât à vous, on crut généralement alors (à tort ou à raison) qu'il redressait en réalité, par cette contre-assertion, des propositions de mon *Apologia*, sans toutefois prononcer mon nom. En outre, dans le volume que vous venez de publier, vous revenez sur les derniers mots de ce passage, et vous parlez de leur auteur en des termes qui, si je ne connaissais la partialité de votre affection pour moi, m'empêcheraient de m'identifier avec lui. Vous dites : « Ces paroles n'étaient pas de moi, mais de l'un des penseurs et observateurs les plus profonds de la Communion romaine (p. 7). » Un ami

m'avait suggéré l'idée que De Maistre était peut-être l'auteur dont vous vouliez parler ; une lettre anonyme que j'ai reçue de Dublin, me fait connaître que les paroles en question ont été certainement prononcées autrefois par l'archevêque Murray ; mais vous parlez de l'auteur comme d'une personne encore vivante présentement. Enfin, un écrivain du *Weekly Register*, analysant votre livre dans ce Recueil, me les attribue positivement, en me nommant, et m'offre ainsi la première occasion que j'aie eue de les désavouer : c'est ce que je fais maintenant. Ce que j'ai pu, à un moment ou à un autre, avancer dans quelque conversation, ou quelque lettre particulière, évidemment je ne saurais le dire ; mais ce dont je suis certain, c'est de n'avoir jamais, de propos délibéré, employé ce mot de « boulevard » à propos de l'Église anglicane. J'ai dit dans mon *Apologia* : — Que « cette Église était une *digue* utile contre des erreurs plus fondamentales que les siennes propres. » Un boulevard fait partie intégrante de la chose qu'il défend ; tandis que les mots « utile » et « digue » impliquent une sorte de

protection accidentelle et *de facto*. De plus, en disant que l'Église anglicane est une défense contre des « erreurs plus fondamentales que les siennes propres, » je déclare implicitement qu'elle a des erreurs, et que ses erreurs sont fondamentales.

II. Il y a dans votre livre (p. 336) un autre passage qu'il peut être bon d'étudier. Vous avez réuni une série

13

de textes des Pères, comme témoignages à l'appui de votre doctrine, suivant laquelle la foi chrétienne tout entière est contenue dans l'Écriture, et vous parlez comme si, dans le sens que vous attachez à ces mots, les catholiques vous contredisaient sur ce point. Vous vous référez à mes Notes sur saint Athanase, qui ont, dites-vous, fourni quelques citations à votre liste. Mais après tout, ni vous, ni moi dans mes Notes, n'affirmons aucune doctrine repoussée par Rome. Ces Notes font, de plus, un appel fréquent à un enseignement traditionnel, parce que, lors même que des dogmes de foi sont très-certainement contenus dans l'Écriture, cet enseignement traditionnel est encore nécessaire, comme *Regula fidei*, pour nous montrer qu'ils y sont contenus. (Vide, pp. 283, 344.) Quant à cette tradition, vous la soutenez, je le sais, tout autant que je le fais moi-même dans les Notes dont il s'agit. En conséquence, vous reconnaissez qu'il y a une double règle, l'Écriture et la Tradition ; et c'est là tout ce que disent les Catholiques. En quoi donc ici les Anglicans diffèrent-ils de Rome ? Je crois que la différence est toute dans les mots, et je travaillerai, moi aussi, à un Irenicon, si j'établis clairement quelle est cette différence verbale. Les Catholiques et les Anglicans (je ne dis pas les Protestants) attachent différents sens au mot « preuve, » dans la controverse relative à cette question : le dogme est-il, ou n'est-il pas contenu tout entier dans l'Écriture ? Nous entendons, nous, que tout article de

14

foi n'y est pas renfermé de façon à être ; prouvé logiquement par l'Écriture, *indépendamment* de l'enseignement et de l'autorité de la Tradition ; les Anglicans, eux, entendent que tout article de foi y est renfermé de façon à être prouvé par l'Écriture même, pourvu qu'on y ajoute les explications et les compléments fournis par la Tradition. Et c'est aussi dans ce dernier sens que s'expriment les Pères, dans les passages que vous leur avez empruntés. Je

suis sûr au moins que saint Athanase cite souvent, à l'appui des dogmes controversés, certains passages que personne ne regarderait comme des preuves, si l'on ne tenait pas compte de la Tradition apostolique, qui en suggère, puis en règle le sens avec autorité. Ainsi vous ne niez pas que tout le dogme ne se trouve point dans l'Écriture, de telle manière que la seule logique puisse, sans autre secours, le tirer du texte sacré ; et nous ne nions pas non plus que le dogme ne soit dans l'Écriture, en un sens impropre, en ce sens que la Tradition peut le faire reconnaître dans l'Écriture et l'y déterminer. Vous ne prétendez pas vous dispenser de la Tradition ; et nous ne rejetons pas l'idée que l'Écriture contient des sens probables, secondaires, symboliques, connexes, outre ceux qui appartiennent proprement au texte et au contexte. Vous serez, j'espère, d'accord avec moi sur ce point.

III. Mais ce n'est pas seulement dans quelques lignes de votre ouvrage que vous me donnez place. Dans une partie considérable, vous faites longuement

15

allusion à deux de mes publications: vous nommez *Time* et la défendez, tandis que vous protestez implicitement contre l'autre : ce sont le *Tract 90* et *l'Essai sur le Développement de la Doctrine*. Quant au *Tract 90*, vous vous étiez dès l'abord, ainsi que chacun sait, levé hardiment pour le défendre, en dépit du blâme qui rejaillissait sur vous, et vous me rendîtes alors un grand service. Vous venez de le publier de nouveau, avec mon cordial consentement ; mais je saisis cette occasion de faire observer, pour prévenir toute méprise de la part du public, que vous le rééditez dans un but différent de celui que je me proposais, quand je l'écrivis. Son but primitif était simplement de nous justifier, moi et d'autres, de ce que nous souscrivions aux trente-neuf Articles, tout en professant un grand nombre de doctrines qui avaient été généralement regardées comme caractéristiques de la Foi romaine. J'estimais que mon interprétation des Articles, telle que je la donnais dans le *Tract*, se maintiendrait, si ceux qui les imposaient consentaient à l'admettre ; sinon, j'estimais qu'elle ne pourrait se maintenir : quand, par le fait, les évêques et l'opinion publique refusèrent de l'admettre, je résignai ma cure, ne croyant plus avoir le droit de la conserver. Mon sentiment, sur cette interprétation, se trouve exprimé dans un passage de *Loss and Gain* conçu en ces termes :

« Est-ce, demanda Reding, une opinion admise ? — Il n'y a pas d'opinion admise, dit l'autre ; les Articles

16

sont admis, mais il n'y a aucune interprétation de ces Articles qui fasse autorité. — Bien, dit Reding, est-ce une opinion tolérée ? — Il est vrai qu'on y a fait une rude opposition, répondit Bateman -, mais elle n'a jamais été condamnée. — Ce n'est pas là répondre, dit Charles ; quelque évêque la soutient-il ? quelque évêque l'a-t-il jamais soutenue ? A-t-elle jamais été formellement admise par un évêque quelconque , comme pouvant être défendue ? Est-ce une opinion conçue pour parer à des difficultés actuelles, ou bien a-t-elle une existence historique ? » — Bateman ne put que répéter la même réponse à ces questions, à mesure qu'on les lui posait. « C'est bien ce que je pensais, dit Charles ; l'idée est spécieuse certainement. Je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas pu être soutenue, si elle avait été sanctionnée d'une manière acceptable ; mais vous ne pouvez me montrer aucune sanction. Telle qu'elle est, c'est une pure théorie lancée par des individus. Notre Église eût pu adopter cette manière d'interpréter les articles ; mais, d'après ce que vous me dites, elle ne l'a certainement pas fait. » (Ch. XV.)

Quoi qu'il en soit, le *Tract* n'avait extérieurement rien qui fît connaître son but et ses conditions ; il était nécessairement exposé à des interprétations très-éloignées de la seule interprétation vraie. Le docteur Wiseman en particulier, avec cette vivacité d'intelligence qui le caractérisait, y vit de suite une base d'accommodement entre l'Anglicanisme et Rome. Il suggéra positivement

17

l'idée que les décrets du Concile de Trente pourraient servir de règle d'interprétation pour les *trente-neuf Articles*, comme Sancta Clara, je crois, en avait donné l'exemple ; et il publia à ce sujet, ainsi que vous l'avez fait observer, une lettre adressée à lord Shrewsbury. En voici quelques extraits :

« Nous autres catholiques, nous devons nécessairement déplorer la séparation (de l'Angleterre) comme un mal moral profond, comme un état de schisme, dont rien ne peut justifier la durée. Beaucoup de membres de l'Église anglicane sont du même avis, quant au premier point : ils voient là un mal déplorable, tout en excusant, comme un malheur inévitable, leur position individuelle dans cette Église.... Nous pouvons compter sur une coopération cordiale, habile, et très zélée, dans tous les efforts que nous pourrons faire pour amener cette Église à la situation qui lui convient, à l'unité catholique avec le Saint-Siège et avec les Églises soumises au Saint-Siège, en d'autres termes, avec l'Église catholique. — Est-ce là une idée

chimérique ? Est-ce simplement l'expression d'un ardent désir ? Je crois que beaucoup le penseront ; et peut-être hésiterais-je moi-même à l'exprimer, si je ne consultais que l'intérêt de mon propre repos. Mais je veux, dans la simplicité de mon cœur, me rattacher à l'espérance ranimée, selon moi, par tant d'apparences encourageantes....

« Une question se présente naturellement ici : quelles

18

sont, dans l'état actuel des choses, les facilités propres à amener une fin aussi heureuse que l'union de l'Angleterre avec l'Église catholique, facilités différentes de celles qui existaient auparavant, notamment sous les archevêques Laud ou Wake ? Il y en a beaucoup ; j'en suis frappé. D'abord, etc... Je pense que Votre Seigneurie sera d'accord avec moi, pour regarder comme une circonstance beaucoup plus encourageante encore le *plan* qu'a développé le *Tract* 90, et qu'ont accepté M. Ward, M. Oakeley et le docteur Pusey lui-même. Je veux parler de la méthode qui consiste à *mettre leurs doctrines d'accord avec les nôtres, par voie d'explication*. Un prêtre étranger nous a indiqué un document important pour notre cause : c'est la réponse de Bossuet au Pape, qui le consultait sur la meilleure méthode à suivre pour réconcilier les adhérents de la Confession d'Augsbourg avec le Saint-Siège. Selon la remarque du savant évêque, la Providence a permis que cette Confession conservât une si grande part de la vérité catholique, qu'il faut tirer de cette circonstance tout l'avantage qu'elle présente ; il n'y a point de rétractation à demander, mais simplement une explication de la Confession, qui soit d'accord avec les doctrines catholiques. Or on a, en partie, préparé la voie à une méthode de cette nature, en démontrant qu'on peut interpréter les Articles les plus difficiles, de manière à leur ôter toute apparence de contradiction avec les décrets du Concile de Trente. On peut poursuivre l'application de

19

cette méthode sur d'autres points, et l'on peut épargner ainsi beaucoup de peines aux individus, beaucoup de difficultés à l'Église. » (P. 11, 33, 38.)

Cet emploi de mon *Tract*, si différent de ce que je me proposais moi-même, mais sanctionné par le grand nom de notre cardinal, vous le renouvez aujourd'hui ; et, j'en conclus que vos évêques et l'opinion publique sont maintenant, ou seront bientôt, selon toute apparence, disposés à admettre ce

qu'ils rejetaient, il y a vingt-cinq ans. Quelque joie que j'éprouve à connaître vos prévisions, je ne puis évidemment avoir d'opinion sur ce point.

IV. Voilà pour le *Tract* 90. — En ce qui concerne mon hypothèse sur le *Développement de la Doctrine*, je m'afflige de voir que vous ne la regardez pas avec des yeux amis ; mais je ne puis comprendre comment vous pouvez, sans son appui, maintenir les dogmes de la Sainte Trinité et de l'Incarnation, et d'autres encore que vous professez. Vous estimez que mon principe pourrait servir ultérieurement à introduire dans notre symbole, comme parties nécessaires de la foi catholique, l'infaillibilité du pape et diverses opinions pieuses, ou profanes peut-être, sur la Sainte Vierge. J'espère dissiper votre inquiétude sur ces conséquences, avant d'arriver à la fin de mes observations ; je signale ceci dès à présent, pour m'excuser de ce que j'interviens dans une controverse qui, à première vue, ne semble pas me concerner.

20

V. J'ai une autre raison de prendre la plume : M'est-il permis de le dire ?... c'est parce que vous semblez croire qu'à moi converti, il ne sied pas d'écrire. — Je ne me sens pas disposé à souscrire tacitement à un pareil jugement. — Vous dites (p. 98) :

« Il n'y a rien de moins praticable que de se jeter dans les bras de l'Église romaine, sous prétexte qu'on peut accepter la *lettre* du concile de Trente. Ceux qui sont nés dans l'Église catholique romaine ont, par la nature même des choses, une liberté que ne peut avoir celui qui, pour embrasser la doctrine de Rome, en a abandonné une autre. Je ne puis comprendre qu'il y ait une foi capable de soutenir le choc qui résulte nécessairement de l'abandon d'une doctrine qu'elle critique, et de l'adoption d'une autre doctrine qu'elle critique également. Pour moi, j'ai toujours senti que, si l'Église d'Angleterre, en acceptant l'hérésie (ce que Dieu veuille, dans sa miséricorde, continuer à détourner de nous), m'avait mis dans la nécessité de me séparer d'elle, je n'aurais pu la quitter qu'en fermant les yeux, et en acceptant au hasard tout ce qui se serait trouvé devant moi. Mais une liberté dont on ne peut user individuellement, et des explications qui, tant qu'elles sont individuelles, demeurent sans autorité, peuvent être formellement offertes par l'Église de Rome à l'Église d'Angleterre, comme base de réunion. »

Et encore, p. 210 :

« Il me semble psychologiquement impossible qu'un

21

homme qui a déjà passé d'une doctrine à une autre, fasse ces distinctions. Celui qui, par un acte volontaire, se range sous une autorité, ne peut mettre de conditions à sa soumission. Mais, du côté des Romains et des Grecs, on nous a précédemment offert, au moins en forme d'essai, des explications précises de nos Articles, qu'on regardait comme suffisantes pour rétablir la communion ; et les explications romaines n'étaient, dans la plupart des cas, que des suppléments à nos Articles, à propos de questions sur lesquelles notre Église ne s'était pas prononcée. »

De tels passages semblent presque me sommer de parler ; et garder le silence serait passer condamnation. Au risque donc de parler de moi-même, ce que je sens avoir trop fait depuis quelque temps, je ferai sur ces passages les observations suivantes : Évidemment, ainsi que vous le dites, un converti vient pour apprendre, non pour trier et choisir. Il vient avec simplicité et confiance, et l'idée ne se présente pas à son esprit de peser et de mesurer chacun des actes, chacune des pratiques qu'il rencontre chez ceux auxquels il s'est uni. Il vient chercher, dans le Catholicisme, un système vivant, doué d'un enseignement vivant, et non pas seulement un ensemble de canons et de décrets, qui, par eux-mêmes, ne sont évidemment que la charpente, non le corps et la substance de l'Église. C'est là une vérité qui concerne, qui lie non-seulement le converti, mais encore ceux qui ne connurent jamais d'autre

22

religion. Par ce mot, *système catholique*, j'entends cette règle de vie, ces pratiques de dévotion que nous chercherions en vain dans le symbole du pape Pie IV. Le converti vient, non-seulement pour croire à l'Église, mais encore pour se confier à ses prêtres et leur obéir, pour se conformer à son peuple par la charité. Il ne lui conviendra, en aucun cas, de décider que jamais il ne dira un *Ave Maria*, que jamais il ne profitera d'une indulgence, jamais ne baisera un crucifix, n'acceptera les dispenses du carême, ne s'accusera d'un péché véniel en confession. Tout cela serait non-seulement bizarre, mais dangereux ; car ce serait le signe d'une aberration d'esprit, qui ne saurait prétendre à la bénédiction divine. De plus, il se soumet au culte extérieur, à l'enseignement de la théologie morale, aux règlements ecclésiastiques qu'il trouve établis dans le pays où la Providence a fixé sa destinée. Et encore, sur les questions de politique, d'éducation, de convenance générale, de goût, il ne se posera pas en critique ou en controversiste. Il se soumet aux influences de sa nouvelle religion, il ne

s'expose pas à perdre la vérité révélée, en essayant d'en distinguer, par lui-même, à tout propos, la substance d'avec les accessoires. C'est ainsi qu'il se pénètre peu à peu de la doctrine du Catholicisme, pour acquérir lentement le droit de parler. Puis, avec le temps, une génération nouvelle se lève autour de lui ; il n'y a plus alors de raison pour qu'il ne sache pas autant, et ne décide pas les questions avec un instinct aussi sûr

23

que ceux qui peut-être comptent moins d'années qu'il ne compte de communions pascales. Il a pu apprendre l'histoire et la nature des dissidences de théologien à théologien, d'école à école, de nation à nation, d'époque à époque. Il sait que, selon les circonstances de temps et de lieu, la politique du moment, le caractère du Pape au pouvoir, ou des principaux prélats d'un pays, les opinions et les pratiques dépendent beaucoup de ce qu'on peut appeler la mode, et que les modes changent. Son expérience lui dit que quelquefois ce qui est, dans un endroit, dénoncé comme offense grave, ou enseigné comme principe fondamental, a été, chez une autre nation, regardé, de temps immémorial, précisément de la façon contraire, ou bien n'a produit aucune sensation, dans un sens ni dans l'autre, quand on l'a soumis à l'opinion publique ; et que les grands parleurs, dans l'Église comme ailleurs, sont prêts à tout renverser devant eux, tandis que les gens calmes et consciencieux croient devoir céder. Il voit, lorsque des questions se débattent, l'autorité ecclésiastique suivre attentivement l'état de l'opinion, la direction et la marche de la controverse, puis décider en conséquence ; de telle sorte que, dans certains cas, réserver son propre jugement, sur un point, est un acte d'insubordination envers ses supérieurs.

Ceci posé en général, voyons maintenant pour ce qui est de moi en particulier. Après vingt années de vie catholique, je ne me fais nullement scrupule de donner

24

mon opinion sur un point, quand je me sens appelé à le faire ; — et, si je ne l'ai pas fait plus tôt ou plus souvent, c'est simplement par la raison que rien ne m'y a appelé. Je suis arrivé maintenant, avec répugnance, à conclure que *votre livre est un appel*. Assurément, dans bien des questions où il y a dissidence de théologien à théologien, de nation à nation, j'ai mon opinion personnelle parfaitement arrêtée. Je puis parler ainsi sans offenser personne,

par la raison que la nature de ces cas rend impossible d'être d'accord avec tous. Je préfère les habitudes anglaises de croyance et de dévotion aux habitudes étrangères, par les mêmes motifs et aussi justement que les étrangers préfèrent les leurs. En suivant celles de mon pays, je montre moins de singularité et je soulève moins d'agitation que si je préconisais celles qui sont nouvelles et exotiques. En agissant ainsi, je ne fais que profiter de l'enseignement que j'ai trouvé en devenant catholique ; et je me réjouis en pensant que, ce que je soutiens maintenant, ce que je voudrais transmettre après moi, s'il m'était possible, n'est autre chose que ce qui me fut enseigné alors. Tous ceux qui me donnèrent des avis y mirent la plus extrême délicatesse ; je n'ai présent à l'esprit qu'un seul de ces avertissements, qui me vint de feu le docteur Griffiths, Vicaire Apostolique du district de Londres. Il me mit en garde contre les livres de dévotion de l'école italienne, qui arrivaient précisément alors en Angleterre ; et, quand je lui demandai quels

25

livres il recommandait comme des guides sûrs, il me dit de prendre les œuvres de l'évêque Hay. Je n'entends pas dire par là qu'il fût ombrageux à l'égard de tous les livres italiens, ou qu'il se fît responsable de tout ce que le docteur Hay avait pu dire ; mais je compris qu'il me prémunissait contre un ordre d'idées et un diapason religieux, excellents à leur place sans doute, mais peu faits pour l'Angleterre. Ce que je vais ajouter pourra surprendre. A Rome même, lorsque j'y fus, je n'appris rien qui fût incompatible avec ce jugement. Des influences locales ne forment pas l'atmosphère de ses institutions et de ses collèges, catholiques de doctrine aussi bien que de nom. Je me rappelle, entre autres, une parole d'un Père Jésuite, mon confesseur, l'un des hommes les plus saints et les plus prudents que j'aie jamais connus. Il disait que nous ne pouvions aimer trop la Sainte Vierge, si nous aimions Notre-Seigneur beaucoup plus encore. A mon retour en Angleterre, la première fois que j'entendis exprimer une opinion théologique, ce fut à propos des séries de traductions de *Vies des Saints*, éditées par feu le docteur Faber. Cette opinion était exprimée par un sage prélat, qui se demandait, avec une anxiété très-naturelle, quelle ligne de conduite pourraient prendre les convertis d'Oxford, qui commençaient à se mettre à l'œuvre. Si je me rappelle bien son opinion, il redoutait l'effet des ouvrages italiens, comme non appropriés à ce pays-ci ; il eût voulu que ces *Vies* fussent des œuvres originales, rédigées

26

par nous et nos amis d'après les sources italiennes. Si j'ai, à cette époque, été entraîné à quelque acte d'une nature telle qu'il doive me paraître aujourd'hui exagéré, toute la responsabilité en retombe assurément sur moi ; mais l'impulsion m'était donnée par des hommes que j'aimais, en qui j'avais confiance, qui étaient plus jeunes que moi, et non par d'anciens catholiques, ni par mes supérieurs. Mais, à quelque excès que j'aie pu être entraîné, et je ne m'en rappelle aucun exemple palpable, mon esprit revint, au bout de peu de temps, à ce qui me paraît une marche plus sûre et plus pratique.

Donc, je pense avoir, quoique converti, le droit de parler ; d'autant plus que d'autres convertis ont parlé pendant longtemps, sans que je l'aie fait. Je me trouve spécialement autorisé à parler, sans offenser personne, en réponse à vos critiques ; car, dans vos accusations, les deux seuls écrivains anglais que vous citez, comme témoins, sont tous deux convertis et plus jeunes que moi. Je mets naturellement à part l'archevêque, à cause de son office. Ces deux auteurs sont dignes de toute considération, et par leur caractère, et par leur valeur. Dans leurs lignes respectives, ils n'ont peut-être pas d'égaux en ce moment, et ils méritent l'influence dont ils jouissent. L'un est encore dans toute la force de son talent, l'autre n'est plus, et beaucoup l'ont pleuré. On est heureux de faire l'éloge de leur grande et réelle valeur ; mais pourquoi vous appuyez-vous sur eux.

27

comme sur des autorités ? Vous dites de l'un qu'il était un « écrivain populaire ; » mais les qualités remarquables dont il était doué, son imagination poétique, sa franchise attrayante, les grâces de son esprit, son caractère affectueux, sa tendre piété, expliquent assez la popularité de ses œuvres. Pourquoi donc supposer qu'elles se sont répandues généralement à cause de ses sentiments particuliers à l'égard de la Sainte Vierge ? Et, quant à notre autre ami, son énergie, sa pénétration et son érudition théologique, déployées sur un terrain avantageux, dans la *Revue de Dublin*, n'expliquent-elles pas suffisamment l'effet qu'il a produit, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'un grand nombre d'entre nous soient allés aussi loin que lui, dans leur manière de concevoir l'infailibilité du pape ?

Notre silence, en ce qui touche leurs écrits est très-intelligible : il n'est pas agréable de protester, à la face du monde, contre les écrits d'hommes qui appartiennent à notre communion, que nous aimons et que nous respectons. Voici la réalité : En venant à notre Église, ils ont sauvé leur âme ; du reste, ils ne sont nullement les interprètes des catholiques anglais, et ils ne

sauraient prendre la place de ceux qui ont un titre réel à cette sorte de fonction. Les principaux écrivains de la génération actuelle sont le cardinal Wiseman, le docteur Ullatborne, le docteur Lingard, M. Tierney, les docteurs Oliver, Rock, Waterworth, Husenbeth et M. Flanagan ; les uns vivent encore, les autres sont

28

allés déjà recevoir leur récompense ; or, parmi ces ecclésiastiques, lequel a émis quoi que ce soit d'extrême sur les prérogatives de la Sainte Vierge, ou sur l'infailibilité du pape ?

Je ne puis donc, sans protester, vous laisser identifier la doctrine de nos deux amis d'Oxford, sur les sujets en question, avec l'esprit actuel, ou la croyance avenir des Catholiques ; je ne puis vous laisser prétendre, comme vous le faites, que, parce qu'ils marchent droit devant eux et sont inflexibles dans leurs affirmations, ils sont les précurseurs d'un âge nouveau, qui regardera presque à l'égal d'une erreur toute marque de déférence envers Y *Antiquité*. Je ne rougis point encore de prendre les Pères pour appui, et je ne suis pas disposé à bouger de leurs côtés. L'histoire de leurs temps n'est pas encore pour moi un almanach vieilli. En somme, je soutiens la valeur et l'autorité de « l'École, » comme un des *loci theologici* ; mais je m'unis d'autre part au Père Pétau, pour préférer à la « théologie subtile et contentieuse de l'École » cet « enseignement plus élégant et plus fructueux qui se modèle sur la savante Antiquité. » Les Pères m'ont fait catholique, et je n'irai pas repousser du pied l'échelle par laquelle je suis monté à l'Église. Cette échelle est tout aussi bonne aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Bien que je croie, comme vous savez, à un développement progressif dans la vérité apostolique à mesure que le temps marche, un tel développement ne se substitue pas aux Pères, mais les

29

explique et les complète. Pour ce qui regarde, en particulier, notre enseignement touchant la Sainte Vierge, je me contente des Pères ; — et je veux de suite aborder moi-même le sujet de cet enseignement. Je le fais, parce que vous dites, comme je l'ai dit moi-même en des années précédentes, que « ce vaste système, au sujet de la Sainte Vierge,.... a été pour nous tous la *croix* spéciale dans la doctrine romaine. » (P. 101.) — Ici, dis-je, comme sur d'autres points, les Pères me suffisent. Je ne désire pas

dire plus qu'eux, et ne veux pas dire moins. Vous serez de cet avis, je le sais ; il nous est donc possible, de cette manière, d'aboutir à un net et large principe, et d'espérer un résultat intelligible. Nous serons bientôt redevables à la plume de notre Très-Révérend Prélat d'un Traité sur la Sainte Vierge ; mais cela ne saurait modifier en rien l'argument très-simple que je tirerai des Pères, et auquel je m'en tiendrai ici. Même en ce qui concerne cet argument, je ne prétends vous présenter aucun texte nouveau, aucun fait, qui n'aient été invoqués par de grands théologiens, comme le P. Petau, par des écrivains contemporains, et par moi-même en d'autres occasions. Je reprends la plume cependant, et cela pour trois raisons : d'abord, je désire contribuer à préciser et à exposer complètement l'argument en question ; peut-être aussi mettra-t-on, à m'entendre, plus de patience qu'on n'en a accordé à d'autres meilleurs que moi ; enfin je me crois appelé spécialement ici, en raison des circonstances

30

de ma vie, à dire nettement quelles sont les choses que je crois et celles que je ne crois pas, au sujet de la Sainte Vierge. Je souhaite par là montrer à d'autres ce qu'ils seront obligés de croire, ou libres de ne pas croire, à ce sujet, s'ils arrivent là où Dieu m'a conduit.

## II - La doctrine et la dévotion.

Je commence par faire une distinction propre à lever bien des difficultés, que rencontrent ordinairement ceux qui se livrent à cette étude ; je veux dire, la distinction entre la foi et la dévotion. J'admets pleinement que la *dévotion* envers la Sainte Vierge a grandi chez les Catholiques dans le cours des siècles ; je n'admets pas que la *doctrine* qui la concerne ait reçu aucun accroissement : car je crois qu'elle est, en substance, restée une et la même depuis l'origine.

Par « la foi, » j'entends la règle de la foi et l'adhésion à cette règle ; par « la dévotion, » j'entends le culte religieux qui est dû aux objets de notre foi, et les pratiques par lesquelles on leur rend ce culte. La foi et la dévotion sont distinctes, en fait tout autant qu'en théorie. Assurément nous ne pouvons être dévots sans avoir la foi, mais nous pouvons croire sans avoir des sentiments de

31

dévotion. Tout homme a constaté ce phénomène, et en lui-même et dans les autres ; et nous l'exprimons toutes les fois que nous parlons de réaliser une idée, ou de ne pas la réaliser.

On peut, avec plus ou moins d'exactitude, expliquer ceci à l'aide de ce que nous voyons dans le monde. Par exemple, qu'un auteur ou un homme public, soit tenu pour grand pendant de longues années ; il pourra bien y avoir dans sa popularité un accroissement, une vogue, un flux et un reflux. Et, quand il obtient une place durable dans l'esprit de ses concitoyens, il peut n'y monter que lentement, ou bien y être au contraire élevé tout d'un coup. L'idée que Shakespeare était un grand poète a existé de très-bonne heure dans l'opinion publique ; il y avait au moins un certain nombre d'hommes le comprenant aussi bien et l'honorant au tant que peut le faire maintenant la nation anglaise ; cependant il est aujourd'hui, je crois, l'objet d'un culte national tel qu'il n'en a jamais existé. Et la raison, c'est que, l'éducation se répandant progressivement dans les masses, il se trouve un plus grand nombre d'hommes capables de pénétrer son génie poétique, de l'approfondir et de le juger ; cependant, dès le principe, il a exercé sur la nation une influence très-grande, quoique insensible ; j'en trouve la preuve dans le nombre infini de ses pensées et de ses paroles qui sont passées presque en proverbe parmi nous. De même, dans la philosophie, dans les arts et les sciences, de grandes

32

vérités, de grands principes ont été souvent connus et admis pendant un certain laps d'années ; mais, soit faiblesse d'intelligence chez ceux qui les accueillent, soit circonstances extérieures purement accidentelles, il n'en a pas été tenu compte. C'est ainsi que les Chinois, dit-on, ont, de temps immémorial, connu les propriétés de l'aimant et l'ont utilisé pour leurs expéditions sur terre, sans l'employer sur mer. Les anciens également connaissaient ce principe, que l'eau prend toujours d'elle-même son niveau ; mais ils semblent avoir tiré peu de parti de cette connaissance. Le principe de l'induction était familier à Aristote ; cependant il était réservé à Bacon de le développer dans une philosophie expérimentale. Des exemples de cette nature, bien que tous ne soient pas complètement justes, servent à faire ressortir la distinction sur laquelle j'insiste, entre la foi et la dévotion. C'est comme la distinction entre la vérité objective et la vérité subjective.

Le soleil du printemps doit briller bien des jours avant de pouvoir fondre la gelée, pénétrer le sol, développer les feuilles ; pourtant il brille dès

le principe, quoiqu'il ne fasse sentir son action que peu à peu. C'est un seul et même soleil, bien que son influence grandisse de jour en jour. Ainsi, dans l'Église catholique, il n'y a qu'une Vierge-mère, toujours la même du commencement à la fin, et les catholiques peuvent toujours la reconnaître ; mais leur dévotion envers elle peut, en dépit de cette reconnaissance, être faible en tel temps

13

et en tel lieu, puis surabondante en tel autre temps, ou en tel autre pays.

Cette distinction frappe forcément le converti, comme une particularité de la religion catholique, dès qu'il adopte son culte. La foi est partout une, partout la même ; mais une grande latitude est laissée au jugement et à l'inclination de chacun, en matière de dévotion. Entrez dans une église ; vous y trouverez la preuve sensible de ce fait, en considérant les divers groupes de fidèles qui y sont rassemblés. L'édifice est dédié au Dieu Tout-Puissant, sous l'invocation de la Sainte Vierge, ou de quelque Saint, ou encore de quelque mystère divin, comme la Trinité ou l'Incarnation, ou de quelque mystère se rapportant à la Sainte Vierge. Cette église compte peut-être sept autels, ou davantage, et ces autels sont érigés sous le vocable de plusieurs Saints. En outre, il y a des fêtes propres à certains jours ; enfin, pendant la célébration de la messe, chacun de ceux qui entourent le prêtre a ses dévotions particulières, à l'aide desquelles il suit la cérémonie. Nul ne s'occupe de son voisin ; s'accordant, en quelque sorte, à différer, ils poursuivent isolément un même but ; et ils se présentent devant Dieu par des voies distinctes, quoique convergentes. Enfin, il y a des confréries attachées à l'église, confrérie du Sacré-Cœur, confrérie du Précieux-Sang ; des associations de prières pour la bonne mort, pour le repos des défunts, pour la conversion des païens ; des dévotions attachées au scapulaire brun, bleu, rouge ; —

34

sans parler des grands Rits ordinaires pour les quatre saisons, de la présence perpétuelle du Saint-Sacrement, de la cérémonie fréquente de la Bénédiction, et de l'Exposition extraordinaire des Quarante-Heures. Ou bien encore, ouvrez un Manuel de prières, tel que la *Raccolta* ; vous pourrez y voir à la fois le nombre et la diversité des dévotions que chaque catholique

a La faculté de choisir, selon son goût religieux et son désir d'édification personnelle.

Or ces diverses façons d'adorer Dieu ne nous sont pas venues en un jour, ni des Apôtres seulement ; elles ont été accumulées de siècle en siècle ; et de même que, dans le cours des temps, il y en a qui prennent naissance, il y en a d'autres qui déclinent et meurent. Les unes sont locales, en mémoire de quelque saint, qui peut être l'apôtre, le patron, ou la gloire de la nation, ou bien qui est enterré soit dans l'église, soit dans la ville où se trouve l'église ; et ces dévotions nécessairement ne peuvent dater que du jour de la mort, ou des funérailles de ce saint, en cet endroit. Les premières observances de cette nature, antérieures de beaucoup à ces souvenirs nationaux, furent les honneurs rendus aux Apôtres, puis aux martyrs. Pourtant il y avait des saints plus rapprochés de Notre-Seigneur que les Apôtres, ou les martyrs ; mais, comme si ceux-là avaient été perdus dans le rayonnement de sa gloire, et parce qu'ils ne s'étaient pas manifestés par des œuvres extérieures en dehors de lui, il en résulta que, pendant longtemps, ils furent

33

l'objet de moins d'attention. Mais, dans la suite des temps, les Apôtres, puis les martyrs, exercèrent une influence moindre sur l'esprit populaire ; les Saints locaux, nouvelles créations du pouvoir de Dieu, leur furent substitués, ou encore des saints de quelque Ordre religieux établi ici ou là. Puis, à mesure que succédèrent des temps relativement calmes, les méditations pieuses de quelques saints personnages et leur commerce mystérieux avec le ciel exercèrent peu à peu de l'influence au dehors, et pénétrèrent dans la foule des chrétiens par la prédication et les cérémonies ecclésiastiques. Puis, se levèrent, à l'horizon de l'Église, ces astres lumineux, plus importants, plus augustes que tout ce qui les avait précédés, et qui se levaient tard, précisément parce qu'ils rayonnaient d'une splendeur particulière. Ces noms, dis-je, qu'au premier abord on se serait attendu à voir devenir promptement un objet de dévotion pour les fidèles, nous reconnâmes, en y réfléchissant, qu'ils convenaient mieux à une autre époque ; et en effet ils n'apparurent que plus tard. Saint Joseph en est l'exemple le plus frappant ; il nous offre l'exemple le plus clair de la distinction qui existe entre la *doctrine* et la *dévotion*. Quel saint, par ses prérogatives, et par les témoignages qui nous en font foi, eut jamais plus de droit à recevoir de bonne heure l'hommage des fidèles ? Proclamé Saint par l'Évangile, père nourricier de Notre-Seigneur, sa haute dignité fut, dès le commencement, un objet de foi absolue et universelle

pour le monde chrétien ; et cependant la dévotion envers lui «est relativement récente. Quand elle commença, les hommes s'étonnèrent qu'on n'y eût pas songé plus tôt ; maintenant, ils placent saint Joseph à côté de la Sainte Vierge, dans leur vénération et leur pieuse affection.

Pour ce qui est de la Sainte Vierge, je laisserai d'abord de côté la dévotion dont elle est l'objet, et j'étudierai ses prérogatives dans la doctrine de l'Église *non divisée*, pour me servir de votre langage polémique.

### III - Marie, seconde Ève.

Quel fut au sujet de la Sainte Vierge, le grand enseignement rudimentaire de l'Antiquité, dès les premiers temps ? Par cet « enseignement rudimentaire, » j'entends la manière d'envisager, *primâ facie*, la personne et le rôle de Marie, les grands traits qui nous la représentent, l'aspect sous lequel elle nous apparaît dans les écrits des Pères. Cet enseignement, c'est qu'elle est la seconde Ève (1). Maintenant, examinons ce que cela veut dire.

Dans la primitive alliance, Ève avait une place déterminée, essentielle. La destinée du genre humain reposait

1. Voyez *an Essay on Development of Doctrine*, 1813, p. 384, etc.

sur Adam ; c'est lui qui nous représentait ; c'est en Adam que nous sommes tombés. Quand Ève eut failli, si Adam fût demeuré ferme, nous n'eussions pas perdu les privilèges surnaturels qui lui avaient été donnés comme à notre premier père. Mais, quoique Ève ne fût pas le chef de sa race, elle eut pourtant à l'égard de sa descendance, une place qui lui est propre ; Adam, à qui Dieu avait révélé le nom de toutes choses, l'appela en effet « la Mère de tous les vivants, » nom qui n'exprimait pas seulement un fait, mais aussi une dignité ; en outre, de même qu'elle avait une relation générale avec la race humaine, elle eut sa place spéciale dans l'épreuve et dans- la chute de cette race. Elle participa intégralement à ces événements primitifs. « La

femme, ayant été séduite, tomba dans la désobéissance ; » elle écouta le mauvais ange, elle présenta le fruit à son époux, et il en mangea. Elle coopéra au péché, non comme un instrument irresponsable, mais d'une manière intime et personnelle ; c'est elle qui amena le péché. L'histoire nous la montre comme une cause active, positive, *sine quâ non*, du péché. Elle eut aussi sa part dans le châtement ; la sentence prononcée sur elle la reconnut comme un agent réel de la tentation et du péché qui s'ensuivit ; elle souffrit en conséquence. Dans ce drame solennel, il y eut trois personnages : le serpent, la femme et l'homme. Au moment de la sentence, Dieu prédit un événement dans lequel devaient se rencontrer de nouveau le serpent, la femme et l'homme ;

38

mais l'homme devait être un second Adam ; la femme devait être une seconde Ève, et la nouvelle Ève devait être la mère du nouvel Adam. « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne. » La postérité de la femme, c'est le Verbe Incarné ; et la femme dont il est la postérité, ou le Fils, c'est Marie, sa mère. Cette interprétation et le parallélisme qu'elle constitue me semblent incontestables ; mais, en tout cas (et c'est là que j'en veux venir), ce parallélisme est la doctrine des Pères, depuis les temps les plus anciens ; ceci établi, nous pourrons, par la position et le rôle d'Ève dans notre chute, déterminer la position et le rôle de Marie dans notre réhabilitation.

Je citerai quelques passages des écrits des Pères, en indiquant l'époque et le pays de chacun d'eux ; les dates comprendront l'intervalle entre leur naissance, ou leur conversion, et leur mort. La doctrine qu'ils exposent est à la fois celle qu'ils avaient reçue de la génération précédente, et celle que reconnut et accepta la génération à laquelle ils la transmirent.

Je citerai d'abord saint Justin, martyr (A. D, 120-165) ; saint Irénée (120-200), et Tertullien (160-240). Tertullien représente l'Afrique et Rome ; saint Justin, la Palestine ; saint Irénée, l'Asie-Mineure et la Gaule ; ou plutôt saint Irénée représente saint Jean l'Évangéliste ; car il avait été instruit par saint Polycarpe, martyr, lequel était l'intime ami de saint Jean et des autres Apôtres.

39

## I. Saint Justin:

« Nous savons qu'avant toute créature, Il procédait de la puissance et de la volonté du Père... et que, par le ministère de la Vierge, Il devint homme, afin que la désobéissance qui avait eu pour moteur le serpent, finît de la même manière qu'elle avait commencé. Ève, lorsqu'elle était vierge et sans tache, écouta la parole du serpent, et enfanta la désobéissance et la mort. Mais la Vierge Marie, tressaillit de foi et d'allégresse, en entendant de la bouche de l'Ange cette bonne nouvelle, que l'Esprit de Dieu descendrait en elle, que la Vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, et que, en conséquence, le Saint qui naîtrait d'elle serait le Fils de Dieu. A cette annonce, elle répondit : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » — *Tryph.* 100.

## II. Tertullien :

« Dieu recouvra, par une opération semblable, son image et sa ressemblance, dont le démon s'était emparé. Dans Ève encore vierge s'était insinuée la parole qui créa la mort ; dans une Vierge également devait descendre le Verbe de Dieu, qui créa la vie ; afin que l'humanité entraînée par ce sexe à la perdition, pût recouvrer le salut par ce sexe. Ève avait cru le serpent, Marie crut Gabriel : la faute commise par la crédulité de l'une, l'autre l'a effacée par sa foi. » — *De carn. Christ., 47.*

## III. Saint Irénée :

« Par un rapport frappant, on trouve la Vierge Marie obéissante, lorsqu'elle dit : « Voici votre servante, ô Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ; » Ève, au contraire, fut désobéissante, et désobéit lorsqu'elle était encore vierge. Ève, ayant Adam pour époux, mais étant encore

40

vierge, devint, par sa désobéissance, une cause de mort pour elle-même et pour le genre humain tout entier ; de même Marie, demeurée Vierge aussi près d'un époux prédestiné, devint, par son obéissance, une cause de salut pour elle-même et pour tout le genre humain... Et c'est pourquoi Notre-Seigneur a dit que « les premiers seraient les derniers, et que les derniers seraient les premiers. » Et le prophète exprime la même chose en disant : «

A la place de vos pères, vous avez des enfants. » Le Seigneur, quand il naquit, fut le premier-engendré d'entre les morts ; il reçut dans son sein les anciens pères, il les régénéra dans la vie de Dieu, en devenant lui-même le premier des vivants, parce qu'Adam était devenu le premier des morts. C'est pour cela aussi que saint Luc commence la liste des générations, à partir de Notre-Seigneur, et la fait descendre jusqu'à Adam, voulant exprimer par là que ce ne furent pas les générations précédentes qui lui donnèrent la vie, mais Lui qui les fit renaître par l'Évangile de vie. Et c'est ainsi que l'obéissance de Marie brisa les chaînes produites par la désobéissance d'Ève ; ce que Ève encore vierge avait lié par l'incrédulité, la Vierge Marie l'a délié par la foi. » — *Adv. Hæc.* III, 22, 34.

Et encore :

« Ève fut séduite par la voix d'un Ange, au point de fuir Dieu et de transgresser son commandement ; Marie accueillit la voix de l'Ange qui lui annonçait la bonne nouvelle, de manière à recevoir Dieu en elle, en obéissant à sa parole. L'une avait désobéi à Dieu, l'autre au contraire a été poussée à lui obéir, afin que la Vierge Marie pût devenir l'avocate de la vierge Ève. Le genre humain avait été voué à la mort par une vierge ; il a été sauvé par une Vierge ; et la balance

41

est rétablie par l'obéissance d'une Vierge, après la désobéissance d'une vierge. » — *Ibid.*, v. 19.

Ce qui est particulièrement à remarquer dans ces trois écrivains, c'est qu'ils ne regardent pas la Sainte Vierge comme un pur instrument physique de l'Incarnation de Notre-Seigneur, mais comme une cause intelligente et responsable. Sa foi et son obéissance sont, à leurs yeux, des accessoires de l'Incarnation, et l'Incarnation du Verbe dans son sein est la récompense de ces vertus. Ève, en péchant contre ces vertus, amena la chute de la postérité d'Adam ; Marie, à l'aide de ces mêmes vertus, eut une part dans la réhabilitation de l'humanité.

Vous prétendez (pp. 255, 256) que la Sainte Vierge ne fut qu'un instrument physique de notre rédemption ; à ce que les Pères ont dit de Marie considérée comme vase choisi pour l'Incarnation, lui a été, d'après vous, *appliqué personnellement* » par les Catholiques (p. 151). « Les Pères, dites-vous encore, parlent de la Sainte Vierge comme de *instrument* de notre

salut, *en ce que* elle donna naissance au Rédempteur» (pp. 155, 156). Mais saint Augustin, dans des passages bien connus, la déclare plus élevée par sa sainteté que par son rapport de parenté avec Notre-Seigneur.

Quoi qu'il en soit, je m'en tiens à la doctrine des trois Pères que j'ai cités : ils déclarent unanimement que, dans l'Incarnation, Marie *ne fut pas un simple instrument*, comme David ou Juda ; suivant eux, elle coopéra

42

à notre salut, non pas simplement par l'influence du Saint-Esprit sur son corps, mais par des actes d'une sainteté spéciale, effets du Saint-Esprit dans son âme ; si Ève fut déchue de ses privilèges par le péché, Marie gagna d'autres privilèges par les fruits de la grâce ; si Ève fut désobéissante et incrédule, Marie fut obéissante et croyante ; si Ève fut une cause de ruine pour tous, Marie fut une cause de salut pour tous ; si Ève prépara la chute d'Adam, Marie prépara la réhabilitation! opérée par Notre-Seigneur ; la libre obéissance de Marie a non-seulement égalé, mais largement surpassé l'offense ; Ève avait contribué à produire un grand mal, Marie a contribué à produire un bien beaucoup plus grand.

La marche générale de cette argumentation rappelle les antithèses par lesquelles saint Paul établit l'analogie entre l'œuvre d'Adam et l'œuvre de Notre-Seigneur. On doit, en outre, remarquer les termes particuliers dans lesquels est décrit le rôle de la Sainte Vierge. Tertullien dit que Marie « effaça la faute d'Ève et procura le salut à ta femme, » ou « au genre humain ; » et saint Irénée dit que, «. par l'obéissance, elle fut une cause (ou une occasion (1) de salut pour elle et le genre humain tout entier ; » que, par elle, le genre humain est sauvé ; que, par elle, les liens d'Ève sont brisés ; qu'elle est

1. Le texte original grec de ce passage est perdu depuis longtemps ; la version latine, très-ancienne, a traduit par *causa* le mot grec qui peut-être: signifiait *occasion*.

43

l'avocate d'Ève et son amie dans la détresse. Des critiques, parmi les Protestants aussi bien que parmi les Catholiques, supposent que le mot grec de l'original était *paraclet*, au lieu d'*avocate* ; on devrait donc se l'appeler,

quand on nous accuse d'attribuer à la Sainte Vierge les titres et le rôle de son Fils, que saint Irénée lui attribue le propre rôle et le nom même du Saint-Esprit.

Telle est la nature de ce triple témoignage ; maintenant quelle en est la valeur ?

Laissons de côté, pour un moment, saint Irénée, et réunissons ensemble saint Justin, écrivant en Orient, Tertullien en Occident. Il m'est permis, je pense, de considérer la doctrine de ces deux Pères, touchant la Sainte Vierge, comme la doctrine reçue à leur époque et dans leur pays ; car les écrivains, après tout, sont les témoins des faits et des croyances ; et ils sont traités comme tels par tous les partis, dans une discussion de controverse. Bien plus, la coïncidence de doctrine, manifeste dans leurs écrits, et l'entière similitude de leurs antithèses, prouvent qu'ils n'ont pas créé leur doctrine. La question qui se présente immédiatement est alors : Qui l'a créée ? Car elle doit être venue d'un organe, d'une source, d'un homme, d'un lieu quelconque. Il s'agit de chercher quel espace de temps il a fallu à une telle doctrine pour se répandre et être reçue au II<sup>e</sup> siècle, dans un si vaste espace, c'est-à-dire pour être accueillie, avant l'an 200, en Palestine, en Afrique et à Rome

44

Pouvons-nous assigner à la source commune de ces traditions locales une date plus récente que celle des Apôtres ? Non ; car saint Jean n'est mort qu'environ trente ou quarante ans avant la conversion de saint Justin et la naissance de Tertullien.

Ajoutez au témoignage concordant de ces deux Pères celui de saint Irénée, qui touche de si près à l'école de saint Jean lui-même en Asie-Mineure. « Une triple corde, dit le Sage, ne se rompt pas facilement. » S'il, existait un témoignage aussi ancien, aussi général, affirmant que Notre-Seigneur n'est qu'un homme, fils de Joseph, pourrions-nous regarder la foi à la Sainte Trinité comme nécessaire au salut ? S'il se trouvait trois témoignages tels que ceux-là, disant que les églises locales étaient gouvernées par un consistoire d'Anciens, ou que chaque congrégation locale formait une église indépendante, ou que la communauté chrétienne était sans prêtres, les Anglicans pourraient-ils soutenir leur doctrine, d'après laquelle la règle de la succession épiscopale est nécessaire pour constituer une église ? Enfin, rappelez-vous que l'Église anglicane s'appuie spécialement sur les siècles antérieurs au Concile de Nicée, et nous reproche vivement d'avoir substitué notre témoignage à celui de ces grands siècles.

En citant ces trois Pères du II<sup>e</sup> siècle, j'ai du moins gagné ceci : Quiconque reconnaît la force du témoignage ancien, pour déterminer la vérité catholique, ne peut s'étonner, se plaindre, ni faire aucune objection,

45

en nous voyant, nous catholiques, soutenir une doctrine qui place très-haut la Sainte Vierge ; à moins qu'on ne puisse fournir, pour faire prévaloir une doctrine contraire, des témoignages plus forts, d'une date aussi ancienne, ou tout au moins d'une date plus récente. Mais aucune assertion, que je sache, ne peut être trouvée dans la littérature antérieure au Concile de Nicée, pour invalider les témoignages produits, et le IV<sup>e</sup> siècle fournira peu de témoignages contraires. Dans ce IV<sup>e</sup> siècle, le courant de la tradition est aussi puissant que dans le second. Au V<sup>e</sup> siècle, le courant est plus puissant encore, par l'abondance des témoignages et par leur autorité. C'est ce que je vais montrer avec quelque détail.

#### IV. Saint Cyrille de Jérusalem (315-386) :

Comme la mort était venue par Eve, encore vierge, il convenait que la vie revint par une Vierge, ou plutôt d'une Vierge ; et, comme le serpent avait trompé l'une, il convenait que Gabriel pût annoncer à l'autre la bonne nouvelle. » (Catech., XII 15.)

**V. Saint Ephrem de Syrie (mort en 378)** témoigne pour les Syriens proprement dits et les Orientaux voisins, en dehors des Gréco-Syriens. Né à Nisibe, sur la rive opposée de l'Euphrate, il ne connaissait d'autre langue que le syriaque :

« La gloire resplendissante et désirable des hommes s'est éteinte dans Eve, mais elle a revécu dans Marie. » —. *Opp. Syr.*, p. 318.

46

Et encore :

« Au commencement, par le péché de nos premiers parents, la mort étendit son empire sur tous les hommes ; aujourd'hui par Marie nous passons de la mort à la vie. Au commencement le serpent se glissa dans

l'oreille d'Ève et le venin se répandit de là dans tout le corps ; Marie aujourd'hui reçoit, par l'ouïe, Celui qui a reconquis pour nous l'éternelle félicité (1) : ce qui a été un instrument de mort a «donc été aussi un instrument de vie. » — III, p. 607.

J'ai déjà rappelé le contraste établi par saint Paul entre Adam et Notre-Seigneur, dans l'épître aux Romains et dans la première épître aux Corinthiens. Quelques écrivains osent dire que ces passages contiennent, non une vérité doctrinale, mais un pur développement de rhétorique. Il est également aisé de parler ainsi et de chercher à éluder la comparaison entre Ève et Marie, dans les écrits des Pères.

**VI. Saint Epiphane (320-400)** représente Chypre, l'Égypte et la Palestine :

« Sous le nom d'Ève, elle reçut symboliquement le titre de Mère des vivants... Ce fut un sujet d'étonnement de lui voir porter un pareil nom après la chute. Dans l'ordre matériel, c'est de cette Ève qu'est née toute la race des hommes sur la terre ; mais, en réalité, c'est de Marie que la vie est née dans le monde ; ainsi Marie a porté dans son sein les êtres vivants ; elle est devenue la Mère des vivants. C'est pourquoi,

1. Initio serpens, Evæ auribus occupatis, inde virus in totum corpus dilatavit ; hodiè Maria, ex auribus, perpétuas felicitatis *assertorem* excepit.

47

symboliquement, Marie est appelée la Mère des vivants...

Il y a encore une autre chose, et une chose admirable, à remarquer sur ces deux femmes, sur Ève et sur Marie : Ève était devenue pour l'homme une cause de mort... Marie devint une cause de vie, afin que la vie remplaçât la mort, que la mort venue de la femme fût chassée par la vie, c'est-à-dire par Celui qui, par la femme, est devenu notre vie. » — Hær. 78, 18.

**VII. Au temps de saint Jérôme (331-420)**, le contraste entre Ève et Marie était presque passé en proverbe. « La mort par Ève, dit ce Père (Ep. XXII, 21, ad Eustoch.) ; la vie par Marie. » Et ne supposez pas que ce Père considérât, plus qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé, la Sainte Vierge comme un simple instrument physique donnant naissance à Notre-Seigneur, qui est la Vie. Bien au contraire, dans l'épître que j'ai citée, il ne fait

qu'ajouter à cette couronne de vertus, qui valut à Marie sa maternité divine. Les autres Pères parlaient de foi, d'allégresse et d'obéissance ; saint Jérôme complète ce qu'ils n'avaient qu'indiqué, touchant la virginité. Suivant la coutume des Pères de son temps, il offre à la noble dame romaine à laquelle il s'adresse, la Bienheureuse Vierge Marie comme le modèle de la vie des vierges ; et, pour faire ressortir l'excellence de cette vie, il montre qu'elle est supérieure à l'état du mariage, non en elle-même et à un point de vue purement naturel, mais comme acte libre de consécration à Dieu, et à cause du dessein religieux personnel qu'elle implique.

48

« Un plus haut prix, dit-il, doit être attaché à ce qui n'est pas le fruit d'une contrainte, mais une volontaire offrande ; car si la virginité était commandée, il semble qu'il ne pourrait plus être question de mariage ; il serait d'ailleurs très-cruel d'imposer aux hommes une contrainte opposée à la nature et d'exiger d'eux une vie angélique. » — 20.

Je ne sais quel témoignage pourrait avoir plus d'importance que celui de saint Jérôme, ami du pape Damase à Rome, élève de saint Grégoire de Nazianze à Constantinople, et de Didyme à Alexandrie, né en Dalmatie, et, tour à tour, aux différentes époques de sa vie, habitant de la Gaule, de la Syrie et de la Palestine.

**VIII.** Saint Jérôme représente le monde entier, sauf l'Afrique. L'organe de l'Afrique au IV<sup>e</sup> siècle, s'il nous faut localiser une autorité aussi universelle, c'est **saint Augustin (354-430)**. Il répète, comme un proverbe, ces paroles : « La mort par une femme, la vie par une femme. » (*Opp.* t. V. Serm. 232.) Ailleurs il s'étend sur l'idée que renferment ces paroles. Il cite quelque part le passage de saint Irénée que j'ai rapporté plus haut. (*Adv. Julian*, l. 4.) En un autre endroit, il s'exprime ainsi :

« Ici apparaît un grand mystère. De même que, par une femme, la mort était devenue notre partage, la vie renaissait pour nous par une femme, afin que les deux sexes, masculin et féminin, contribuassent aux tourments du démon vaincu, lequel s'était réjoui de leur chute à tous deux. C'eût été trop peu, pour son châtement, que les deux sexes fussent

49

délivrés en nous, s'ils n'eussent contribué l'un et l'autre à notre délivrance. »  
— *Opp.* t. VI. *De agon. Christ.*, c. 24.

**IX. Saint Pierre Chrysologue (400-450), évêque de Ravenne, et l'une des principales autorités du quatrième concile général :**

« Vous êtes bénie entre toutes les femmes ; car, entre toutes les femmes, sur le sein desquelles Ève maudite avait attiré le châtiment, Marie comblée de bénédictions règne dans la joie et les honneurs ; en Marie elles-mettent leur espoir. Et maintenant la femme est véritablement faite, par la grâce, Mère des vivants, elle qui avait été, par la nature, Mère des morts... Les deux sont saisis de crainte, les anges tremblent devant Dieu ; la créature ne peut en soutenir la vue, la nature ne suffit pas à le contenir ; et void qu'une Vierge le prend, le reçoit, l'accueille comme un hôte dans son sein ; et alors, comme prix de son hospitalité, comme récompense donnée à ses entrailles, elle demande, elle obtient la paix pour la terre, la gloire pour les cieus, le salut pour ceux qui sont perdus, la vie pour les morts, un lien entre le ciel et la terre, l'union de Dieu lui-même avec la chair humaine. » — Serm. 140.

Il est difficile d'exprimer d'une façon plus explicite, sous une forme oratoire, que la Vierge eut à la réhabilitation de l'humanité déchue une coopération réelle et méritoire, une part qui lui valut un « prix » et une « récompense. »

**X. Saint Fulgence, évêque de Ruspe en Afrique (468-533) :**

L'homélie qui contient le passage suivant, est rangée

50

par D. Ceillier (t. XVI p. 127} au nombre de ses œuvres authentiques :

« Dans la femme du premier homme, la malice du démon déprava et séduisit l'esprit ; dans la mère du second Homme, la grâce de Dieu conserva sans tache l'esprit et la chair. Il fit don à son esprit de la foi la plus ferme, et préserva sa chair de toute concupiscente. L'homme avait été misérablement condamné pour le péché ; c'est pourquoi l'Homme-Dieu naquit miraculeusement sans péché. » — Serm. 2. *De Dupl. Nativ.*

En conséquence, dans le sermon suivant (s'il est vraiment de lui), il explique le rôle de mère universelle que saint Épiphane attribue à Marie :

« Venez à une Vierge, vous qui êtes vierges ; venez à celle qui a conçu, vous qui concevez ; venez à celle dont le sein a porté, vous dont le sein porte ; venez à une mère, vous qui êtes mères ; venez à celle qui a allaité, vous qui allaitez ; jeunes filles, venez à une jeune fille. C'est pour cela que la Vierge Marie a pris sur elle, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutes ces charges de la nature ; c'est afin de venir en aide à toutes les femmes qui ont recours à elle, c'est afin de pouvoir, nouvelle Ève, conservant sa virginité, relever la race entière des femmes qui viennent à elle ; comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, nouvel Adam, rachète la race entière des hommes. »

Telle est l'idée rudimentaire, ainsi que je l'ai appelée, que les Pères nous ont donnée de Marie ; elle est la seconde Ève, la Mère des vivants : j'ai cité dix auteurs. J'en pourrais citer davantage, s'il était nécessaire ; à l'exception des deux derniers, ils parlent un langage

51

austère, et dédaignent toute rhétorique. Les deux dernières, je le reconnais, écrivent dans un style tout différent ; et cela devait être, puisque les passages que je leur ai empruntés sont tirés de leurs sermons ; mais je ne vois pas que le coloris cache le trait. Et d'ailleurs, les hommes emploient l'art oratoire, non pour les sujets de peu d'importance, mais pour les sujets élevés : et ils n'auraient pas, non plus que d'autres Pères que je pourrais citer, prodigué pour la Sainte Vierge un langage sublime, dont ils n'ont usé pour aucun autre personnage, s'ils n'avaient su parfaitement qu'aucun autre n'avait autant de droits qu'elle à leur amour et à leur vénération.

Et maintenant, je vais insister un instant sur deux conclusions, qui découlent manifestement de cette doctrine rudimentaire : la première concerne la sainteté de la Bienheureuse Vierge ; la seconde est relative à sa grandeur.

#### IV - Sainteté et grandeur de Marie.

I. — *Sa sainteté.* Elle remplit dans notre réhabilitation, disent les Pères, le rôle qu'Ève avait rempli dans notre chute. Maintenant, par quels dons Ève se trouvait-elle primitivement en mesure d'affronter l'épreuve ? Bien qu'innocente et sans péché, elle ne pouvait résister

52

aux embûches du démon, sans le don d'une grâce abondante. Elle avait reçu cette grâce, don du ciel, étranger et supérieur à cette nature qu'elle tenait d'Adam. De même, avant elle (on le croit généralement), Adam avait reçu cette grâce *dès le moment de sa création*. Cette doctrine est anglicane aussi bien que catholique ; c'est la doctrine de l'évêque Bull, qui a écrit une dissertation sur ce point. « Beaucoup de théologiens scolastiques, dit-il, enseignent qu'Adam fut créé en état de grâce, c'est-à-dire qu'il reçut un principe de grâce et de vie divine dès sa création, dès le moment où son âme lui fut donnée. Cette doctrine n'est guère pour moi l'objet d'un doute. » Il dit encore : « Il est prouvé surabondamment par les nombreux témoignages allégués, que, d'après l'enseignement unanime des anciens Docteurs de l'Église, nos premiers parents, dans *l'état de nature intègre*, avaient en eux quelque chose de plus que la nature, c'est-à-dire qu'ils étaient doués d'un principe divin, en vue d'une félicité surnaturelle. »

Je prends ceci comme accordé, car je sais que vous et les vôtres le croyez comme nous. Maintenant, je demande si Marie n'avait pas reçu autant qu'Ève ? Y a-t-il témérité à supposer que Marie, devant coopérer à la rédemption, avait reçu de Dieu au moins autant de grâces que la première femme, qui fut, il est vrai, donnée comme aide à son époux, mais coopéra seulement à sa ruine ? Si Ève fut élevée au-dessus de la nature humaine par ce don moral intérieur que nous appelons la

53

grâce, y a-t-il témérité à dire que Marie eut une grâce plus grande ? Cette considération donne un sens à la parole de l'Ange, qui salua Marie « pleine de grâce ; » — et cette explication du mot original est indubitablement l'explication vraie ; on doit le sentir, quand on repousse l'hypothèse protestante, suivant laquelle la grâce n'est qu'une approbation, ou *acceptation* purement *extérieure*, répondant au mot « faveur, » tandis que c'est, comme l'enseignent les Pères, une condition intérieure réelle, ou qualité additionnelle de l'âme.

Si Ève posséda ce don intérieur surnaturel dès le premier moment de son existence personnelle, peut-on nier que Marie ait eu pareillement ce don dès le premier moment de son existence personnelle ? Je ne vois pas qu'il soit possible de se refuser à cette conclusion. — Eh bien, c'est là simplement, littéralement, la doctrine de l'immaculée Conception.

Oui, la doctrine de l'immaculée Conception est cela, dans sa substance ; elle n'est ni plus, ni moins que cela (je mets de côté la question des

degrés de grâce) ; et je la crois réellement comprise dans cette doctrine des Pères, que *Marie est la seconde Ève*.

C'est pour moi un phénomène très-étrange de voir tant d'hommes instruits et pieux, arrêtés devant cette doctrine. Pour m'expliquer leurs préventions, je suis réduit à supposer qu'ils ne savent pas en réalité ce que nous entendons par l'immaculée Conception ; et votre ouvrage (m'est-il permis de le dire ?) confirme mes soupçons.

54

Il est très-consolant d'avoir quelque raison de penser ainsi, et de croire que ces hommes sont, en quelque sorte, dans la situation des grands saints qui jadis hésitèrent à ce sujet, et qui n'auraient pas hésité un seul instant, si le mot « conception » avait été clairement expliqué alors, dans le sens qu'on lui reconnaît universellement aujourd'hui. Je ne vois pas comment un homme qui admet avec Bull la doctrine catholique des dons surnaturels accordés à nos premiers parents, peut trouver un seul motif raisonnable pour douter de notre doctrine touchant la Sainte Vierge. Cette doctrine ne s'applique qu'à elle, non à ses parents ; elle affirme simplement ceci : — Avec la nature dont elle hérita, c'est-à-dire avec sa propre nature, il lui fut octroyé une plénitude de grâce, et cela dès le premier instant de son existence.

Supposez qu'Ève eût résisté à la tentation et n'eût pas perdu sa grâce première ; supposez qu'en cet état elle eût eu des enfants ; ces enfants, dès le premier moment de leur existence, auraient, par l'effet de la bonté divine, reçu le même privilège qu'elle ; de même qu'aussitôt après avoir été formée d'une côte d'Adam, elle fut ornée et toute revêtue de la grâce, comme d'une riche parure, eux aussi auraient reçu, à leur tour, ce qu'on peut appeler une conception immaculée. Us eussent été conçus en état de grâce, comme ils sont, en fait, conçus dans le péché. — Y a-t-il donc quelque difficulté dans cette doctrine ? Et qu'y a-t-il de forcé dans ce rapprochement ?

55

Marie peut être appelée une fille d'Ève innocente.

Vous croyez avec nous que la grâce fut donnée à saint Jean-Baptiste, trois mois avant sa naissance, lorsque la Sainte Vierge vint trouver la mère du saint précurseur. Il ne fut pas conçu immaculé, puisqu'il vécut quelque temps avant que la grâce vînt à lui ; il y a entre lui et la Sainte Vierge cette différence que la grâce fut donnée à la Sainte Vierge, non pas trois mois

avant sa naissance, mais dès le premier moment de son existence, comme elle avait été donnée à Ève.

Comment, dira-t-on, cela vous autorise-t-il à affirmer qu'elle fut conçue sans *péché originel* ? — Si les Anglicans savaient ce que nous entendons par *péché originel*, ils ne feraient pas cette question. Notre doctrine du *péché originel* n'est pas la même que la doctrine Protestante. Le *péché originel*, selon nous, ne peut être appelé « *péché* » dans le sens ordinaire du mot ce terme signifie que le péché d'Adam nous est transmis ; il exprime l'état auquel le péché d'Adam a réduit ses enfants ; les Protestants au contraire l'entendent dans le même sens que le péché actuel. Nous, d'accord avec les Pères, nous le regardons comme quelque chose de négatif ; les Protestants le regardent comme quelque chose de positif. Les Protestants y voient une maladie, un changement radical de nature, un poison actif corrompant intérieurement l'âme, dont il infecte les éléments primaires, et qu'il désorganise ; et ils s'imaginent

56

que nous attribuons à la Sainte Vierge une nature différente de la nôtre, différente de celle de ses parents et de celle d'Adam tombé. Or, nous ne prétendons rien de pareil.

Nous pensons qu'en Adam Marie mourut comme les autres femmes, qu'elle fut comprise, avec toute la race humaine, dans la sentence d'Adam, et qu'elle encourut sa dette comme nous (1) ; mais, à cause de Celui qui devait la racheter comme nous sur la croix, la dette lui fut remise par anticipation, et l'exécution de la sentence ne s'étendit pas sur elle (sauf en ce qui regarde la mort naturelle, puisqu'elle mourut comme les autres, quand son heure fut venue).

Nous enseignons tout cela. Mais nous nions que Marie ait été entachée du péché originel. Par *péché originel*, nous entendons, en effet, comme je l'ai dit, quelque chose de négatif, c'est-à-dire uniquement la privation de la grâce surnaturelle gratuitement donnée à Adam et à Ève, au moment de leur création, avec les conséquences de cette privation. Marie, pas plus qu'Adam et Ève, ne pouvait mériter que cette grâce lui fût rendue ; mais elle la reçut de la libre bonté de Dieu, dès le premier instant de son existence ; et, par suite elle ne se trouva jamais, *en fait*, sous le coup de la malédiction originelle, qui consistait dans la perte de cette grâce. Ce privilège spécial lui fut accordé dans le but de

1. Voyez, à la fin du volume, les textes de Suarez relatifs à ce sujet.

57

la préparer à devenir la Mère de son Rédempteur et du nôtre, de l'y préparer moralement, spirituellement ; afin qu'avec l'aide de la grâce première, elle pût croître en grâce, de telle sorte qu'à la venue de l'Ange et à l'approche de son Seigneur, étant « pleine de grâce, » elle fût préparée, autant qu'une créature pouvait l'être, à le recevoir dans son sein.

J'ai tiré la doctrine de l'immaculée Conception, comme une conséquence immédiate de la doctrine primitive qui fait de Marie la seconde Ève. L'argument me semble concluant. S'il n'a pas été universellement reconnu pour tel, cela vient de ce qu'un certain nombre de catholiques n'avaient pas une idée claire du sens précis de l'*Immaculée Conception*. Cette doctrine semblait à plusieurs impliquer que la Sainte Vierge n'était pas morte en Adam, qu'elle n'avait pas encouru la peine de la chute, qu'elle n'avait pas été rachetée, que le verset 8e du psaume *Miserere* ne pouvait pas être applicable à sa conception. Mais la doctrine de l'Immaculée Conception signifie purement et simplement qu'*en fait*, la sentence générale prononcée contre le genre humain n'avait pas été exécutée à l'égard de Marie, la grâce divine ayant résidé en elle dès le premier instant de son existence ; c'est là tout ce qu'a déclaré le Décret de 1854. — Si la controverse, jetant plus tôt la lumière sur ce sujet, l'avait rendu clair pour tous, je ne puis croire que notre doctrine eût jamais rencontré d'opposition ; car un sentiment instinctif a

58

toujours porté les chrétiens à mettre, avec un soin jaloux, la Sainte Vierge en dehors de toute discussion sur le péché. C'est ce qu'expriment ces paroles bien connues, de saint Augustin : Tous ont péché « excepté la Sainte Vierge Marie, au sujet de laquelle, pour l'honneur de Notre-Seigneur, je désire qu'aucune question ne soit soulevée, quand nous traitons du péché » (*de Nat. et Grat.* 42) ; ces paroles, quelle que soit positivement l'occasion dans laquelle saint Augustin les prononça, (et vous y faites allusion p. 176), ces paroles, dis-je, sont certainement, par l'esprit qu'elles respirent, parfaitement propres à nous apporter cette conviction, qu'elle n'eut personnellement aucune part à un péché quelconque.

Quelques Pères illustres du IV<sup>e</sup> siècle supposent, il est vrai, ou affirment, qu'en une ou deux occasions, elle pécha véniellement, ou fit preuve de faiblesse. C'est la seule objection positive que je connaisse, et comme je ne veux pas la traiter légèrement, je me propose de l'examiner à la fin de cette lettre.

II. Parlons maintenant de la grandeur de Marie. Supposons que nos premiers parents fussent sortis victorieux de leur épreuve, et eussent mérité, pour toujours, à leurs descendants, comme un droit, la pleine possession des privilèges promis à leur obéissance, la grâce ici-bas et la gloire ensuite. Ces descendants pieux et heureux, d'âge en âge, dans leurs demeures temporelles,

59

auraient-ils pu oublier leurs bienfaiteurs ? Ne les auraient-ils pas suivis, par la pensée, dans les cieux ? N'auraient-ils pas, dans leur reconnaissance, glorifié leur mémoire sur la terre ? L'histoire de la tentation, la ruse du serpent, leur fermeté dans l'obéissance, la vigilance fidèle, la pureté délicate d'Ève, enfin le résultat immense, le salut obtenu pour toutes les générations, auraient toujours été présents à leur esprit, toujours bienvenus à leurs oreilles. Il en eût été ainsi naturellement. Chaque nation a ses légendes, ses poèmes épiques sur ses ancêtres et ses héros. Les grands exploits de Charlemagne, d'Alfred, de Richard Cœur-de-Lion, de Louis IX, ne meurent pas ; et, bien qu'ils ne soient plus personnellement au milieu de nous, nous tenons leurs noms en grand honneur. L'Adam de Milton, après sa chute, comprend la force de cette loi, il en mesure l'effet et recule d'épouvante :

« Qui, dans les âges à venir, sentant les maux répandus sur lui, ne maudira pas ma tête ? Périssent notre impur ancêtre ! Ainsi nous te remercions, Adam!... » (*Paradis perdu*, liv. X, v. 733-736, trad. de Châteaubriand.)

Si cette prévision ne s'est pas réalisée, c'est que les besoins de notre vie d'expiation, notre état de changement perpétuel, l'ignorance et l'incrédulité nées de la chute, l'ont empêché. Tout déchu que nous sommes, l'espérance est un besoin de notre nature, et nous restons plus fiers des grands hommes de notre nation qu'humiliés de ses malheurs. Ce sentiment doit être

60

encore plus énergique dans le royaume de Dieu, chez le peuple de Dieu. Les saints sont toujours devant nos yeux, non comme des êtres impuissants, mais comme s'ils étaient présents corporellement. « Leurs œuvres les suivent, » dit l'Écriture ; tels ils étaient, tels ils sont, dans le Ciel et dans l'Église. De même que nous les appelons des noms qu'ils portaient sur la terre, nous contemplons en eux ce qui caractérisa leur vie sur la terre. Leurs actes, leur vocation, leurs relations ici-bas, sont les types et la révélation de leur mission là-haut. Notre-Seigneur lui-même, qui a les deux pour son éternelle patrie, Notre-Seigneur, depuis qu'il est dans son état de gloire, est appelé « le prêtre éternel ; » lorsqu'il reviendra, ceux-là qui l'ont vu le reconnaîtront et le verront tel qu'il était sur la terre. Toute la question est de savoir si la Vierge Marie eut une part, une part réelle dans l'économie de la grâce ; si, lorsqu'elle était sur la terre, elle s'assura par ses actions un droit à notre souvenir. S'il en a été ainsi, pouvons-nous la bannir de notre mémoire, par la seule raison qu'elle a quitté cette terre ? Pourquoi ne pas continuer à nous tourner vers elle, avec espoir et reconnaissance, autant que l'histoire de sa vie terrestre nous y autorise ? Si, comme le dit saint Irénée, elle a rempli le rôle d'avocate et d'amie secourable, durant sa vie mortelle ; si, comme le disent saint Jérôme et saint Ambroise, elle fut sur la terre le grand modèle des vierges ; si elle eut une part méritoire à l'œuvre de notre

61

rédemption ; si sa maternité fut le prix de sa foi et de son obéissance ; si son divin Fils lui fut soumis ; si elle se tint au pied de la croix avec un cœur de mère, et but jusqu'à la lie le calice des douleurs qu'elle contemplait ; il nous est impossible de ne pas associer ces traits de sa vie terrestre à son état actuel de félicité. Et certainement elle le prévint, quand elle dit dans son cantique : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. »

Je m'aperçois que cet ordre d'idées est plutôt un objet de méditation qu'un argument de controverse ; aussi ne le pousserai-je pas plus loin. Mais encore est-il opportun, au moment de retourner à d'autres arguments, de rechercher si la surprise qu'excite notre croyance à la dignité présente de la Sainte Vierge, ne provient pas de ce que les hommes absorbés par les affaires de ce monde, n'ont jamais examiné avec calme la position historique de Marie dans les Évangiles, de manière à bien *réaliser* (s'il m'est permis de parler ainsi) les conséquences de cette position. Je ne prétends pas qu'en général les Catholiques appliquent aux objets de leur foi une puissance de réflexion plus grande que celle des Protestants ; mais il y a, parmi les Catholiques, un assez grand nombre d'hommes religieux qui (au lieu de dépenser, comme le font tant de Protestants sérieux, l'énergie de leur piété

sur des doctrines abstraites, telles que la justification par la foi seule, ou la *suffisance* de la sainte Écriture) se livrent à l'examen

62

des faits de l'Écriture, et en feront sortir, sous une forme palpable, les doctrines que ces faits révèlent. Ils donnent ainsi à l'histoire sacrée une substance et une couleur capables d'influer sur leurs frères. Ces derniers, quoique superficiels, sont poussés par leurs instincts catholiques à accepter des conclusions qu'ils n'auraient pu, il est vrai, déduire seuls, mais qu'ils reconnaissent pour vraies, une fois qu'elles sont déduites par d'autres. — Mais il serait hors de propos de poursuivre ici ce mode de raisonnement. Au lieu de cela, je vais faire un pas qui peut-être vous paraîtra bien hardi : je vais trouver dans l'Écriture la doctrine de l'exaltation actuelle de la Sainte Vierge.

Je prétends la trouver dans la vision de la Femme et de l'Enfant, au douzième chapitre de l'Apocalypse (1). Ici deux objections vont m'être faites tout d'abord : la première, c'est qu'une pareille interprétation est faiblement appuyée par les Pères ; la seconde, c'est qu'en attribuant à l'âge apostolique une telle peinture de la Madone, je commets un anachronisme.

Quant à la première de ces objections, voici ma réponse : — Les chrétiens n'ont jamais demandé aux Écritures les preuves de leurs doctrines, jusqu'au moment où, pressés par la controverse, ils en ont positivement éprouvé le besoin. Si, au temps des Pères, la

1. Voyez mon *Essai sur le Développement de la Doctrine*, p. 381, et l'ouvrage de Mgr Ullathorne sur l'Immaculée Conception, p. 77.

63

dignité de la Sainte Vierge ne fut attaquée doctrinalement d'aucun côté, l'Écriture eu du moins les arguments de l'Écriture sur ce point, devaient, selon toute probabilité, demeurer pour eux lettre close. J'explique cela par un exemple. : les membres du parti catholique dans l'Église anglicane (les non-jureurs (1) ) empêchés par leur théorie religieuse: de prendre leur point d'appui sur la Tradition, et en quête de preuves pour leurs doctrines,, acquièrent nécessairement une grande habileté à scruter et entendre la lettre de la sainte Écriture, qui n'apportait à d'autres, aucune instruction. Leurs

interprétations ont cela de particulier que, bien qu'ayant, une grande force logique par elles-mêmes, elles ne sont que faiblement appuyées par les commentaires patristiques. Ainsi, en est-il de l'usage qu'ils font du mot *poieni*, ou *facere* dans l'institution de la sainte Eucharistie par Notre-Seigneur, mot qui, dans l'Ancien Testament, sert à désigner *l'acte du sacrifice*. Ainsi le mot *leitourgounpon*, dans ce passage des Actes des Apôtres: « *Ministrantibus autem illis Domino et jejunantibus* (Art. XIII, 2), » exprime pareillement les fonctions sacerdotales. De même, dans un passage de l'Épître aux Romains (XV, 16), plusieurs termes font allusion au sacrifice eucharistique. Dans le message souvent répété de saint Paul à la famille d'Onésiphore, il n'est fait mention d'Onésiphore lui-même

1. Sur les *non-jureurs* ; voyez une note à la fin du volume.

64

qu'une seule fois, quand saint Paul ajoute une prière pour « qu'il puisse trouver grâce devant le Seigneur » au jour du jugement. Nous ne pouvons guère nous refuser à reconnaître là une prière pour l'âme d'Onésiphore, si nous tenons compte des termes, et de l'usage bien connu des premiers siècles. Il y a encore d'autres textes qui auraient dû trouver place dans les anciennes controverses, et dont les Pères, à notre grande surprise, n'ont pas fait usage. Tels sont, par exemple, plusieurs textes qui, même suivant la règle de Middleton, fournissent des preuves réelles de la divinité de Notre-Seigneur, et que néanmoins les controversistes catholiques ont négligés. Or, ces textes avaient rapport à une controverse alors agitée, importante au plus haut degré, et de l'intérêt le plus urgent.

Quant à la seconde objection, j'estime qu'elle est purement imaginaire, et que la vérité se trouve dans la direction précisément opposée. L'idée de la Vierge avec son Enfant, loin d'être purement moderne, est reproduite à chaque instant dans les peintures des Catacombes, ainsi qu'on peut le voir en visitant Rome. Marie y est représentée, avec le divin Enfant sur ses genoux ; elle, les mains dans l'attitude de la prière ; Lui, dans l'attitude de la bénédiction. Aucune image ne peut traduire avec plus de force la doctrine de la haute dignité de la Mère, et j'ajouterai : de son pouvoir sur son Fils. Pourquoi le souvenir du temps où il lui fut soumis était-il cher aux Chrétiens, et conservé soigneusement ?

65

Le seul point à déterminer, c'est la date précise de ces monuments remarquables des premiers âges du Christianisme. Qu'ils appartiennent aux siècles nommés par les Anglicans l'âge de « l'Église indivise, » cela est certain ; mais on a fait dernièrement des recherches qui assignent à quelques-uns de ces monuments une date si ancienne, qu'on l'aurait tenue pour impossible. Je ne suis pas en mesure de faire de longues citations des œuvres du chevalier de Rossi, qui a jeté tant de lumière sur ce sujet ; mais j'ai ses « *Imagini Scelte* » publiées en 1863 ; elles suffisent à mon dessein. Dans cet ouvrage, il nous a donné diverses images de la Vierge et de l'Enfant tirées des Catacombes ; la dernière appartient à la première partie du iv<sup>e</sup> siècle ; mais il croit que les plus anciennes peuvent être attribuées au temps même des Apôtres. Il arrive à cette conclusion, en considérant le style et l'habileté de la composition, les indications de l'histoire, les lieux, et les inscriptions qui existent dans les souterrains où l'on trouve ces images. Toutefois, il ne va pas jusqu'à insister sur une date aussi ancienne ; mais la plus grande latitude qu'il autorise, est de rapporter ces peintures à l'ère des premiers Antonins, date postérieure, d'un demi-siècle environ, à la mort de saint Jean.

Vous employez volontiers, dans vos controverses avec des Protestants, la doctrine traditionnelle de l'Église des premiers siècles, soit pour expliquer le texte de l'Écriture, soit au moins pour suggérer, ou défendre le

66

sens que vous désirez lui attribuer. Mettant de côté la question de savoir si votre interprétation elle-même est traditionnelle, j'estime qu'il m'est permis, sans avoir pour moi les paroles positives des Pères, d'abriter mon interprétation de la vision de saint Jean sous ce fait des peintures de la Mère et de l'Enfant retrouvées dans les Catacombes de Rome.

Il y a, pour l'interprétation de l'Écriture, un autre principe que nous devons admettre avec vous : quand nous disons qu'une doctrine est contenue dans l'Écriture, nous n'entendons pas nécessairement qu'elle y est contenue en termes directement catégoriques ; cela veut dire que le seul moyen satisfaisant d'expliquer le langage et les expressions des Écrivains sacrés sur le sujet en question, est de supposer qu'ils professaient la doctrine que nous professons ; ou, en d'autres termes, qu'ils n'auraient pas parlé comme ils l'ont fait, *s'ils n'avaient pas* cru cette doctrine. Pour moi, j'ai toujours senti la vérité de ce principe, en ce qui regarde la preuve de la Sainte Trinité par l'Écriture ; je n'aurais pas trouvé cette doctrine dans le

texte sacré, sans le secours préalable de renseignement traditionnel ; mais, quand une fois elle nous est venue du dehors ;, elle s'impose comme la seule interprétation vraie, parce qu'elle est seule complètement d'accord avec le texte ; on ne peut attribuer aux écrivains inspirés aucune autre doctrine qui expliqua aussi Heureusement les obscurités et les contradictions apparentes de leur langage.

67

Appliquons maintenant ce que je viens de dire au passage de l'Apocalypse.

S'il est un apôtre que nous puissions *à priori* regarder comme capable de nous instruire sur la Sainte Vierge, c'est saint Jean, à qui elle fut confiée par Notre-Seigneur sur la Croix, et que, suivant la tradition, elle suivit à Éphèse, où elle vécut jusqu'à son Assomption. Cette prévision se trouve confirmée *à posteriori*, car un des écrivains qui nous ont donné les premiers et les plus complets renseignements sur la dignité de Marie considérée comme seconde Ève, c'est saint Irénée, qui, venu d'Asie-Mineure à Lyon, avait été instruit par les disciples immédiats de saint Jean.

Voici la vision de l'Apôtre (Apoc., XII) : — « Il parut un grand prodige dans le ciel ; une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous les pieds et une couronne de douze étoiles sur sa tête. Elle était enceinte, et criait, comme étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel : un grand dragon roux. Et le dragon s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle serait délivrée. Elle mit au monde un enfant, mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône. Et la femme s'enfuit dans le désert. »

Je ne nie pas, bien entendu, que l'Église ne soit représentée sous cette image de la femme. Je soutiens

68

seulement que l'Église n'eût pas été représentée par l'Apôtre sous cette image particulière, si la Bienheureuse Vierge Marie n'eût pas été élevée au-dessus de toute créature et vénérée par tous les fidèles.

Personne ne doute que « l'Enfant mâle » ne soit une allusion à Notre-Seigneur ; pourquoi donc « la Femme » ne serait-elle pas une allusion à sa

Mère ? C'est bien là certainement le sens que les mots suggèrent tout d'abord. Sans doute il y a encore un autre sens : *l'Enfant* représente les Enfants de l'Église, et la *Femme* représente l'Église ; c'est là, j'en conviens, le sens réel ou direct. Mais quel est le sens de ce symbole ? *Qui sont la Femme et l'Enfant ?* Je réponds : Ce ne sont pas des personnifications ; ce sont des personnes. Cela est vrai de l'Enfant donc cela est vrai de la Femme.

La Mère et l'Enfant n'apparaissent pas seuls dans cette vision : un serpent y apparaît avec eux. Cette rencontre de *l'homme*, de la *femme* et du *serpent* ne s'était pas reproduite depuis le commencement de l'histoire ; voici qu'on la retrouve vers la fin du texte sacré. De plus, comme pour suppléer, avant de clore la Bible, à ce qui manquait au début, saint Jean nous dit, pour la première fois, que le serpent du Paradis était l'esprit du mal. Si le *dragon* de saint Jean est le même que le *serpent* de Moïse, et si *l'Enfant mâle* est « *la postérité de la Femme* (Gen., III, 15), » pourquoi la Femme dont parle saint Jean, ne serait-elle pas celle dont l'Enfant avait été promis dans l'Éden ? Et si la première femme n'est

69

pas une allégorie, pourquoi la seconde en serait-elle une ? Si la première femme est Ève, pourquoi la seconde ne serait-elle pas Marie ?

Ce n'est pas tout. Suivant l'usage de l'Écriture, l'image de la *femme* est trop hardie et trop saillante pour être une simple personnification. L'Écriture ne prodigue pas les allégories. Fréquemment, il est vrai, on y trouve des figures ; les écrivains sacrés parlent du bras, ou du glaive du Seigneur ; ils parlent de Jérusalem, ou de Samarie, comme d'une femme ; ils montrent les montagnes bondissant de joie ; ils comparent l'Église à une fiancée ou à une vigne ; mais il leur arrive rarement de revêtir d'attributs personnels les idées abstraites, ou les généralisations. Ce serait là le style classique, plutôt que le style de l'Écriture. Xénophon place Hercule entre le vice et la vertu, représentés par des femmes ; Eschyle introduit dans son drame la Force et la Violence ; Virgile personnifie la Rumeur publique, ou la Renommée, et Plaute, la Pauvreté. De même, sur des monuments de style classique, nous voyons les vertus, les vices, les fleuves, la gloire, la mort, etc., sous des traits d'hommes ou de femmes. Je ne dis pas que l'Écriture ne présente aucun exemple de ces formes de style ; je dis qu'il y a un contraste frappant entre ces procédés poétiques et sa méthode ordinaire. Ce contraste nous saisit, lorsque nous ouvrons le Pasteur d'Herma, saint Méthode, le poème de saint Grégoire, où nous trouvons tour à tour l'Église, la Vertu, la Virginité, sous des traits féminins.

L'Écriture aime les types plutôt que les personnifications. Sous le nom typique d'Israël, elle désigne le peuple choisi ; sous celui de David, Jésus-Christ ; sous celui de Jérusalem, le ciel. Considérez-les tableaux frappants, j'ose dire dramatiques, que nous offrent Jérémie, Ezéchiel et Osée : ces prophètes mettent en action les prédictions, les menaces, les promesses. Ezéchiel reçoit l'ordre de se raser la tête, et de répandre ses cheveux de tous côtés ; Ahias déchire son vêtement en douze parts, et en donne dix à Jéroboam. De même, dans l'*Apocalypse*, les images ne sont pas une pure création allégorique ; elles sont fondées sur le Rituel juif. Les guérisons corporelles opérées par Notre-Seigneur sont aussi des types visibles du pouvoir de sa grâce sur l'âme : et sa prophétie du dernier jour est voilée sous celle de la chute de Jérusalem. Les paraboles même ne sont pas de simples fictions ; ce sont des récits de faits, qui avaient, ou pouvaient avoir eu lieu, et qui portaient en eux un sens spirituel. Le portrait de la Sagesse, dans les Proverbes et d'autres livres sacrés, éveilla là-dessus l'instinct des commentateurs. Ils comprirent que cette Sagesse ne pouvait être une simple personnification, et déclarèrent que son portrait n'était autre que celui de Notre-Seigneur. Les derniers livres sapientiaux justifiaient cette interprétation par leur langage plus précis. Lorsqu'on vit les Ariens abuser du langage de ces livres pour combattre la divinité de Notre-Seigneur, les commentateurs, ne pouvant tolérer l'idée d'une

pure allégorie, appliquèrent le portrait de la Sagesse à la Sainte Vierge.

Je reviens à la vision de l'Apocalypse, et je fais cette question : si la Femme peinte dans cette vision doit être une personne réelle, quelle est celle que l'Apôtre a pu voir et représenter, sinon la Mère sublime à laquelle on a pu appliquer les textes des Proverbes ? Qu'on veuille bien le remarquer : l'allusion à l'histoire de la chute originelle, contenue dans ce passage, nous donne le droit de dire que Marie y est représentée dans son rôle de seconde Ève.

On demande quelquefois pourquoi les écrivains sacrés ne parlent pas de la grandeur de la Sainte Vierge. Je réponds : Elle était encore vivante quand les Apôtres et les Évangélistes écrivirent. Un seul livre de l'Écriture fut

écrit certainement après sa mort ; or ce livre la canonise, pour ainsi dire, et la couronne.

Si tout cela est ainsi, si c'est réellement la Sainte Vierge que l'Écriture nous montre revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne d'étoiles, quel degré de gloire ne pouvons-nous pas lui attribuer ? Et que devons-nous dire de ceux qui, par ignorance, prennent le contre-pied des enseignements de l'Écriture, du témoignage des Pères, des traditions de l'Orient et de l'Occident, et qui parlent, ou agissent d'une manière insultante pour celle que Notre-Seigneur s'est plu à honorer ?

72

### V - Marie, Mère de Dieu.

J'ai dit ce que je voulais dire sur ce que j'appelle l'enseignement rudimentaire de l'Antiquité touchant la Sainte Vierge. C'est à peine, cependant, si j'ai insisté sur le point de vue le plus élevé que l'enseignement des Pères nous ouvre, au sujet de ses prérogatives. Vous, mon cher ami, qui avez une si profonde connaissance des anciennes controverses et des Conciles, vous avez pu vous étonner de mon silence en ce qui concerne le titre de *Mère de Dieu* (*Theotocos*). Mais je voulais montrer sur quelle large base la grandeur de la Sainte Vierge est établie, indépendamment de ce titre admirable ; et puis, j'éprouvais quelque répugnance à insister sur la force d'un mot, qui devrait être un objet de pieuses méditations plutôt que de disputes polémiques. Néanmoins, autant vaudrait ne rien écrire sur mon sujet, que de garder un silence complet sur ce point.

Voici donc une partie intégrante de la foi fixée par les Conciles œcuméniques, une partie de ce que vous reconnaissez aussi bien que moi : la Sainte Vierge est Mère de Dieu, *Theotocos*, *Deipara* ! Et ce mot, ainsi appliqué, ne porte en lui ni mélange de rhétorique, ni couleur d'enthousiasme extravagant ; il n'a qu'un sens

73

rigoureusement pesé, grave, dogmatique, qui correspond à son expression, d'une manière exacte et précise ! Il veut dire que le Verbe divin est le Fils de Marie, aussi véritablement que chacun de nous est le fils de sa propre mère. S'il en est ainsi, que pourra-t-on jamais dire à la louange d'une créature, qu'on ne puisse dire de la Sainte Vierge ? Que pourra-t-on dire de trop, pourvu qu'on n'attente pas aux attributs du Créateur ? Lui, sans doute,

aurait pu créer un être encore plus parfait, encore plus admirable qu'elle ; il aurait pu doter cet être ainsi créé d'un plus riche apanage de grâce, de puissance, de bénédiction ; mais il est un côté par lequel elle est supérieure à toute créature même possible : elle est Mère de son Créateur!... Ce titre imposant explique et unit logiquement les deux prérogatives de Marie, sur lesquelles je me suis étendu tout à l'heure : *sa grandeur et sa sainteté. C'est la suite de sa sainteté, c'est la source de sa grandeur.* Est-il une dignité trop grande pour être attribuée à celle qui est aussi intimement associée à l'Être éternel, aussi étroitement unie à Lui qu'une mère l'est à son fils ? Quel don de sainteté, quelle plénitude, quelle surabondance de grâce, quels trésors de mérites durent être les siens, si nous supposons, comme la tradition l'autorise, que son Créateur les pesa et les prit en considération, quand il n'eut « pas horreur du sein de cette Vierge ? » Est-il surprenant alors que, d'une part, elle soit immaculée dans sa conception ? que, de l'autre, elle soit exaltée

74

comme une reine, portant au front une couronne de douze étoiles ? On s'étonne parfois quand nous l'appelons Mère de la vie, de la miséricorde, du salut ; que sont ces titres comparés à ce seul nom : *Mère de Dieu ?*

Je n'en dirai pas davantage sur ce titre. Il est presque impossible de traiter ce sujet sans prendre un style peu propre à une lettre ; je passe donc, et j'examine comment on l'a successivement employé dans le cours des siècles.

Le titre de *Theotocos* (1) apparaît dans des auteurs ecclésiastiques à peine postérieurs à ceux qui nous la désignent comme la seconde Eve. Il se rencontre pour la première fois dans les œuvres d'Origène (185-254) ; mais Origène, qui parle au nom de l'Égypte et de la Palestine, témoigne aussi que ce titre était en usage avant son temps ; nous savons par Socrate qu'il « expliqua le sens dans lequel ce mot devait être pris, et discuta la question avec étendue. » (Hist. VII, 32.)

Environ deux siècles plus tard (431), dans le Concile général tenu contre Nestorius, l'Église en fit un point de son enseignement dogmatique formel. A cette époque, Théodoret, qu'on aurait pu croire peu disposé, par ses relations de parti, à reconnaître solennellement ce titre, convint que « les anciens et même les plus anciens hérauts de la foi orthodoxe avaient enseigné

1. Voyez ma traduction de saint Athanase, pp. 420, 440, 447.

l'usage de ce terme, conformément à la tradition apostolique »

A la même date, Jean d'Antioche, qui défendit un moment Nestorius, dont l'hérésie consistait précisément à rejeter ce terme, disait : « Aucun docteur ecclésiastique n'a rejeté ce titre. Ceux qui l'ont employé sont éminents et nombreux ; et ils n'ont pas été attaqués par ceux qui ne l'ont pas employé. » Alexandre même, un des plus fougueux partisans de Nestorius, témoigne de l'usage du mot *Theotocos*, bien qu'il le considère comme dangereux : « Si, dans des fêtes solennelles, dit-il, soit en prêchant, soit en enseignant, il est arrivé aux orthodoxes de prononcer étourdiment le mot *Theotocos*, sans autre explication, on ne saurait en faire l'objet d'un blâme, attendu qu'une telle assertion n'était ni dogmatique, ni dite à mauvaise intention. » Si nous jetons les yeux sur les Pères auxquels Alexandre fait allusion, dans l'intervalle entre Origène et le Concile d'Éphèse, nous trouvons cette expression, à chaque instant, dans tous ceux de leurs ouvrages qui nous sont parvenus. Archelaüs de Mésopotamie, Eusèbe de Palestine, et Alexandre d'Égypte, s'en servaient au IIIe siècle: au IVe, Athanase l'emploie souvent avec emphase ; Cyrille en Palestine, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze en Cappadoce, Antiochus en Syrie et Ammonius en Thrace, l'emploient de même ; — pour ne pas parler de l'empereur Julien, qui n'ayant ni domicile local, ni domicile ecclésiastique, est un écho du langage général

de la chrétienté. Constantin, dans le discours qu'il prononça devant les Évêques à Nicée, employa aussi le titre explicite de « Vierge Mère de Dieu, » également employé par Ambroise à Milan, par Vincent et Cassien dans le sud de la France, et enfin par saint Léon.

Voilà pour ce qui est du terme. Il serait fatigant de produire les passages des auteurs qui, usant ou n'usant pas du mot, expriment l'idée. « Notre Dieu a été porté dans les entrailles de Marie, » dit saint Ignace, martyrisé l'an 106. « Le Verbe de Dieu, » dit Hippolyte, « fut porté dans ce corps virginal. » — « Le Créateur de toutes choses, » dit Amphiloche, « est né d'une vierge. » — « Elle a contenu, sans le limiter, le soleil de justice ; l'Éternel est né, » dit Chrysostome. « Dieu résida dans le sein de la Vierge, » dit Proclus.— « Quand on te parle de la voix de Dieu qui sortit du

buisson, » demande Théodote, « Ne vois-tu pas la Vierge dans le buisson ? » — Cassien dit : « Marie porta son Créateur. » — « Le Dieu unique et seul engendré, dit saint Hilaire, fut introduit dans les entrailles d'une vierge. » — « L'éternel, dit Ambroise, vint dans une vierge. » — « La porte fermée, dit saint Jérôme, par laquelle entre seul le Seigneur Dieu d'Israël, est la Vierge Marie. » — « Cet homme descendu du ciel, dit Capriolus, est le Dieu conçu dans le sein de Marie. » — « Il est formé en toi. Celui qui t'a formée, » dit Augustin.

77

## VI - Zèle des Pères pour sa gloire.

Telle étant la foi des Pères au sujet de la Sainte Vierge, nous ne devons pas nous étonner de voir cette foi tourner bientôt en dévotion. Est-il surprenant que leur langage n'ait presque plus connu de mesure, quand un nom aussi grand que celui de « Mère de Dieu » avait été formellement posé comme une limite sûre ? Est-il surprenant que ce langage ait acquis une force nouvelle et croissante avec le temps, puisque des siècles devaient à peine suffire à épuiser ses conséquences ? Et de fait, ainsi qu'on pouvait le prévoir (sauf quelques exceptions que j'ai notées plus haut et que je traiterai plus tard), le courant des idées, dans ces premiers âges, tendit constamment à élever la Sainte Vierge aux yeux des hommes, à accroître les honneurs qui lui étaient rendus, non à les circonscrire. Il y eut peu de réserves ombrageuses à son égard, en ces temps-là ; et quand, par hasard, quelqu'un se montrait avare d'hommages pieux, on voyait aussitôt l'un ou l'autre des Pères réprimander le coupable avec zèle, pour ne pas dire avec violence. C'est ainsi que saint Jérôme accable Helvidius ; saint Epiphane dénonce Apollinaire ; saint Cyrille, Nestorius ; et saint Ambroise, Bonose. Chaque insulte

78

à Marie avait pour résultat de faire éclater plus pleinement au dehors l'amour profondément religieux que la chrétienté tout entière avait pour elle.

a Marie, dit saint Ambroise, était dans la solitude, quand elle coopéra au salut du monde en concevant le Rédempteur de tous ; elle eut une grâce assez grande, non-seulement pour demeurer vierge elle-même, mais encore pour rendre purs comme elle ceux qui reçurent sa visite. » — « Elle est la

branche sortie de la tige de Jessé, » dit saint Jérôme, « la porte de l'Orient par laquelle le grand prêtre seul entre et sort, et qui reste fermée toujours. » — Selon saint Nil, « elle est la femme sage, qui s'est servie de la toison de l'Agneau né de son sein, pour revêtir les croyants d'un manteau de pureté, et Jes a délivrés de leur nudité spirituelle. » — « Elle est, dit Antiochus, la mère de la vie, le type de la beauté et de la majesté, l'étoile du matin. » — « Voici les nouveaux deux mystiques, s'écrie saint Ephrem, les cieux qui portent la divinité ; voici la vigne féconde, qui nous rend la vie. » — « C'est la manne délicate, blanche, suave et pure, dit saint Maxime ; comme si elle fût tombée du ciel, elle a répandu sur tout le peuple de l'Église une nourriture plus agréable que le miel. »

Basile de Séleucie dit qu'elle « brille au-dessus de tous les martyrs, comme le soleil au-dessus des étoiles, et qu'elle est la médiatrice entre Dieu et les hommes. » — « Parcourez en esprit toute la création, dit Proclus,

79

et voyez s'il existe une créature égale, ou supérieure à la Sainte Vierge, Mère de Dieu, » — « Salut, Mère vêtue de lumière, de la lumière qui ne s'éteint pas ! » dit Théodote, et quelque autre Père, à Éphèse ; « salut, très-pure mère de sainteté ! salut, source transparente du fleuve qui donne la vie ! » — Et saint Cyrille, également à Éphèse : « Salut, Marie, Mère de Dieu, trésor plein de majesté, trésor universel du monde ; lampe inextinguible, couronne de virginité, sceptre d'orthodoxie, temple indissoluble, demeure de l'infini, mère et vierge ! Par elle, est venu dans le monde Celui dont il est dit dans les saints Évangiles : Béni Celui qui vient au nom du Seigneur... Par elle, la Sainte Trinité est glorifiée... Par elle, les anges et les archanges sont remplis de joie, les démons sont mis en fuite... Par elle, la créature tombée est relevée et reçue aux deux, etc., etc. (*Opp.*, t. VI, p. 355.) » Ce n'est là qu'un faible aperçu du langage dans lequel saint Cyrille proclama, dans le troisième Concile œcuménique, les louanges de la Mère de Dieu.

## VII - De sa puissance d'intercession.

Je ne dois pas terminer l'examen que j'ai commencé de la doctrine catholique touchant la Sainte Vierge, sans traiter spécialement de son pouvoir intercesseur,

80

quoique j'en aie déjà fait mention incidemment. C'est le résultat immédiat de deux vérités, que vous ne contestez pas plus l'une que l'autre. La première, est qu'il « est bon et utile, » comme le dit le Concile de Trente, « d'invoquer, de supplier les saints, et de recourir à leurs prières ; » la seconde, c'est que la Bienheureuse Marie est particulièrement chère à son fils, et particulièrement élevée en sainteté et en gloire. Néanmoins, au risque de devenir didactique, je veux établir d'une façon un peu plus précise les bases sur lesquelles ce pouvoir repose.

Aux yeux d'un païen sincère, l'un des phénomènes les plus remarquables du Christianisme naissant dut être la pratique de la prière, qui formait une partie vitale de son organisation : malgré la dispersion des fidèles sur la face de la terre ; malgré la difficulté des communications entre les chefs et les sujets de l'Église, tous goûtaient la consolation d'un commerce spirituel, et trouvaient un lien d'union véritable dans l'usage de l'intercession mutuelle. La prière, il est vrai, est l'essence de toute religion ; mais, dans les religions païennes, c'était une loi de l'État, ou un expédient égoïste pour obtenir quelque bien tangible, temporel. Elle avait un caractère bien différent parmi les Chrétiens ; elle les unissait en un seul corps, si différents qu'ils fussent par la race, le rang, les mœurs, et, quand ils étaient éloignés les uns des autres, sans secours au milieu de populations hostiles. Ils ne pouvaient facilement

81

ni s'écrire, ni se réunir ; mais ils priaient les uns pour les autres ! Leurs prières publiques avaient le même caractère d'intercession ; prier pour la prospérité de l'Église entière, c'était prier pour toutes les classes d'hommes et tous les individus dont elle se composait. Cette pratique de la prière commença avec la fondation de l'Église. Pendant dix jours, les Apôtres « animés d'un même esprit, persévérèrent ensemble dans la prière et les supplications, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères. » Puis, à la Pentecôte, « tous, animés du même esprit, se trouvaient en un même lieu ; » et l'on dit de ceux qui furent alors convertis, qu'ils « persévérèrent dans la prière. » Peu de temps après, quand on saisit Pierre et qu'on le jeta en prison, avec l'intention de le mettre à mort, l'Église de Dieu « pria sans relâche pour lui ; » lorsque l'ange l'eut quitté, il chercha un refuge dans une maison « où plusieurs étaient assemblés et en prière. »

Ces passages nous sont tellement familiers, que nous ne savons guère remarquer toute leur portée ; ils sont suivis de nombreux passages

analogues des épîtres apostoliques. Saint Paul enjoint à ses frères « d'offrir « sans cesse, dans le Saint-Esprit, leurs prières et leurs « supplications ferventes pour tous les saints (1), » — « de prier en tous lieux, » — « de prier, de supplier.

1. C'est-à-dire, pour tous les chrétiens. Saint Paul a coutume de les désigner ainsi, parce qu'ils sont tous appelés à la sainteté.

82

d'intercéder, de rendre des actions de grâces pour tous les hommes. » Et, personnellement, il « ne cesse de rendre grâce pour ses frères, les rappelant à Dieu dans ses prières ; » et « toujours, dans toutes ses « prières, il offre à Dieu avec joie ses supplications « pour eux tous. »

Ce lien spirituel devait-il cesser avec la vie ? ou les chrétiens avaient-ils des devoirs analogues envers ceux de leurs frères qui avaient quitté la terre ? Le témoignage des premiers âges de l'Église affirme ces devoirs envers les morts. Vous, et ceux qui partagent vos opinions, seriez les derniers à nier que les chrétiens, comme ils priaient pour les vivants, priaient aussi pour les morts qui avaient passé à l'état intermédiaire entre le ciel et la terre.

La communion sacrée s'étendait-elle encore plus loin ? S'étendait-elle aux habitants du ciel même ? Ici encore, vous êtes d'accord avec nous ; car vous avez adopté, dans votre ouvrage, les termes du Concile de Trente, que j'ai cités plus haut. Mais ceci nous amène à un ordre d'idées plus élevé.

Il serait déraisonnable de prier pour ceux qui sont déjà dans la gloire ; mais eux peuvent prier pour nous, et nous pouvons demander leurs prières.

L'Apocalypse nous montre des Anges qui nous envoient leurs bénédictions, et qui présentent nos prières devant le trône de Dieu. « Un ange vint et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or ; et on lui donna une

83

une grande quantité d'encens, afin qu'il offrît les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.» En cette occasion assurément, l'Ange (saint Michel, disent les prières de la Messe) remplit le

rôle d'un grand intercesseur, ou d'un médiateur, priant là-haut pour les enfants de l'Église militante ici-bas.

Au commencement du même livre, l'écrivain sacré va jusqu'à parler de « la grâce et de la paix, » qui nous viennent, non-seulement du Tout-Puissant, mais des « sept Esprits, qui sont devant son trône ; » il associe ainsi à l'Éternel les ministres de ses miséricordes.

Dans l'épître aux Hébreux, saint Paul étend la sphère de la communion sacrée, non-seulement aux Anges, mais « aux esprits des justes » : — « Tous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, de la troupe innombrable des Anges ; de Dieu, qui est le juge de tous ; des esprits des justes, qui sont dans la gloire ; de Jésus, « qui est le Médiateur de la Nouvelle Alliance. » Que pourrait signifier cette parole : s'être « approché des esprits des justes, » si ces justes ne nous faisaient du bien, d'une façon quelconque, soit en nous bénissant, soit en menant à notre aide, c'est-à-dire, pour parler nettement, en priant pour nous ? C'est, en effet, par la prière seule que la créature parvenue au ciel peut bénir la créature ici-bas, ou lui venir en aide.

L'intercession est donc un principe fondamental de la vie de l'Église. De plus, il est certain que la force vitale

84

de cette intercession, ce qui en fait un pouvoir efficace, dans les desseins de Dieu, c'est la sainteté. Saint Paul paraît suggérer cette pensée, quand il dit que l'Esprit-Saint est le suprême intercesseur : — « l'Esprit lui-même intercède pour nous, il intercède « pour les saints, selon le dessein de Dieu. » Mais la vérité impliquée ici est expressément rendue, dans d'autres parties de l'Écriture, sous forme doctrinale, et sous forme d'exemples. Le sens commun naturel dit, comme l'aveugle-né, que « Dieu écoute ceux qui l'adorent ; » et les Apôtres confirment ces paroles : « La prière de l'homme juste est d'un grand poids ; » et, « quoi que nous demandions, nous le recevrons, si nous gardons les commandements. » — Le projet des châtiments divins fut révélé d'avance à Abraham et à Moïse, afin qu'ils pussent en conjurer l'exécution. Aux amis de Job il fut dit : « Job, mon serviteur, intercèdera pour vous ; je lui permettrai de paraître devant moi ». Les cieux se fermèrent et s'ouvrirent à la prière d'Élie. Ailleurs l'Écriture nous parle de Jérémie, de Moïse et de Samuel, de Noé, de Daniel et de Job, comme de médiateurs puissants entre Dieu et son peuple. Un exemple qui atteste la durée d'une si haute fonction par-delà cette vie, nous est offert dans la parabole du pauvre Lazare sur le sein d'Abraham. On a coutume de

traiter légèrement ce passage, en disant que c'est une expression juive ; mais, juive ou non, la croyance que dénote cette expression a été sanctionnée

85

par Notre-Seigneur lui-même. Qu'enseignons-nous, sur la Sainte Vierge, de plus étonnant que ce fait ? Supposons que, à l'heure de la mort, les fidèles soient remis entre ses bras. Si Abraham, sans être encore dans les hauteurs de la gloire éternelle, reçut Lazare dans son sein, quel crime commettrons-nous, en attribuant le même privilège à celle qui ne fut pas simplement l'amie de Dieu, comme Abraham, mais la propre mère de Dieu ?

Le simple fait de vivre dans la compagnie de Notre-Seigneur ne pouvait donner aucun crédit près de lui, sans la sainteté ; cependant, en diverses occasions, il permit à ceux qui l'approchaient de servir d'intermédiaires, pour lui amener les suppliants, ou obtenir de lui des miracles, comme dans le cas de la multiplication des pains. S'il parut une seule fois repousser sa Mère, quand elle lui dit que le vin manquait aux hôtes du festin des noces, c'est que son heure n'était pas encore venue, et il fit entendre que, quand cette heure serait venue, Marie ne serait plus repoussée ; d'ailleurs, il opéra, à son intercession, le miracle qu'elle désirait.

Quand on croit que l'Église, au ciel et sur la terre, forme un seul corps, dans lequel toute sainte créature de Dieu a sa place, et dont la prière est la vie ; quand on reconnaît la sainteté et la grandeur de la Sainte Vierge, comment ne pas voir immédiatement que le rôle de Marie, dans les cieux, est une perpétuelle intercession pour les fidèles militants ? Comment ne pas

86

comprendre que nos véritables rapports avec elle doivent être ceux de cliente envers leur patronne, et que, dans la guerre continuelle entre la femme et le serpent, si l'arme du serpent est la tentation, la défense de la seconde Eve, de la Mère de Dieu, est la prière ?

A mesure que ces notions de la grandeur et de la sainteté de Marie pénétrèrent l'esprit de la chrétienté, celle de son pouvoir intercesseur les suivit et se joignit à elles. Dès les premiers temps, cette médiation est symbolisée dans les images de plâtre ou de verre, qui nous la montrent, les mains en croix, et qui subsistent encore à Rome, siège de cette Église, à

laquelle, dit saint Irénée, « toute église, c'est-à-dire les fidèles de tous les points du monde, doivent se rattacher, à cause de sa principauté plus puissante » que tout autre ; « dans laquelle, » ajoute Tertullien, « les Apôtres répandirent, avec leur sang, leur doctrine tout entière. »

Parmi les documents existants, je n'en connais, il est vrai, sur l'objet qui nous occupe, aucun qui remonte plus haut que l'an 334 après Jésus-Christ ; mais celui que je trouve à cette date est remarquable. On l'a cité souvent dans les controverses ; mais un argument n'a rien perdu de sa force, pour avoir été fréquemment employé.

Saint Grégoire de Nysse (1), né en Cappadoce , au

1. Voyez *Essay on Doct. Dev.*, p. 386.

87

Ive siècle, rapporte que son homonyme, l'évêque de Néo-Césarée, Grégoire surnommé le Thaumaturge, eut, dans le siècle précédent, peu avant d'être fait prêtre, une vision dans laquelle la Bienheureuse Vierge Marie lui donna, par l'entremise de saint Jean, un symbole de foi qui existe encore. Voici le récit du saint évêque de Nysse : « Grégoire était plongé dans des réflexions profondes sur la doctrine théologique, que pervertissaient alors les hérétiques ; il avait passé une grande partie de la nuit dans ces pensées, quand un être en forme humaine lui apparut ; cet inconnu semblait âgé ; la manière dont il était vêtu, la grâce de sa contenance, l'ensemble de son maintien, lui donnaient l'air de sainteté le plus vénérable. Frappé d'étonnement à cette vue, Grégoire quitta son lit et demanda : Qui êtes-vous ? Pourquoi venez-vous ? Mais l'inconnu, calmant le trouble de son esprit par la douceur de sa voix, dit qu'il lui était apparu sur un ordre divin, à cause de ses doutes, et afin que la vérité de la foi orthodoxe put lui être révélée. A ces mots, Grégoire prit courage et le regarda, avec un mélange de joie et de frayeur. L'inconnu étendit alors la main, et du doigt sembla désigner quelque chose. Grégoire suivit des yeux cette main étendue, et vit une autre apparition en face de la première. C'était la forme d'une femme, mais surhumaine... Quand ses yeux ne purent plus soutenir l'éclat de l'apparition, il entendit ces deux personnages converser au sujet de ses doutes ; et par là, non-seulement il acquit

88

une vraie connaissance de la foi, mais encore il apprit quels étaient ces deux êtres mystérieux ; car ils s'adressaient l'un à l'autre, en s'appelant par leurs noms. C'est ainsi, dit-on, qu'il entendit la personne revêtue des traits d'une femme ordonner à « Jean l'Évangéliste » de dévoiler au jeune homme le mystère de la révélation ; celui-ci répondit qu'il était prêt à se conformer au désir de « la Mère du Seigneur ; » il énonça alors un formulaire précis et complet, puis s'évanouit. Grégoire se mit aussitôt à écrire ce divin enseignement de son mystagogue, et depuis lors prêcha dans l'Église d'après ce symbole ; enfin il légua en héritage à la postérité cet enseignement du ciel, qui a servi à instruire son peuple jusqu'à ce jour, et l'a préservé de toute hérésie. » Grégoire de Nysse, continuant, cite le texte du symbole donné ainsi : « Il y a un Dieu unique, Père d'un Verbe vivant, etc.... » — Bull, après avoir cité ce symbole, dans son ouvrage sur la foi de Nicée, fait allusion à cette histoire de son origine, et ajoute : « Nul ne regardera comme impossible à croire qu'un semblable bienfait de la Providence ait été accordé à un homme dont la vie entière fut marquée par des révélations et des miracles, ainsi que tous ceux qui ont parlé de lui (et qui n'en a pas parlé ?) l'attestent d'une commune voix. »

Ici, la Sainte Vierge est représentée sauvant une âme sainte de l'erreur intellectuelle. Ceci me conduit à faire une autre réflexion. Vous semblez, dans un passage de

89

vos livres, vous élever contre l'antienne dans laquelle se trouvent ces paroles à la louange de la Sainte Vierge : « Vous avez, à vous seule, détruit toutes les hérésies. » Or la vérité de cette parole se trouve certainement confirmée dans notre siècle, comme dans les temps plus anciens ; elle l'est tout spécialement par la doctrine que je viens d'étudier. La Vierge Marie offre le modèle sublime de la prière à notre génération, qui nie expressément, complètement, le pouvoir de la prière, et pose en principe que des lois fatales gouvernent l'univers, — qu'il ne peut exister de communication directe entre le ciel et la terre, — que Dieu ne peut visiter ce monde, son ouvrage, — et que l'homme ne peut influencer les décrets de sa providence.

Je ne puis m'empêcher d'espérer que votre connaissance personnelle des Pères plaidera en faveur de l'exposé que je viens de faire de leur enseignement sur la Sainte Vierge. Les Anglicans me semblent méconnaître la force de l'argument contenu dans les ouvrages des Pères, et qu'on peut alléguer en notre faveur. Ils ouvrent l'attaque contre nos écrivains modernes et du moyen âge, sans s'inquiéter de la légion d'adversaires qu'ils trouveront

en dernière ligne dans les temps primitifs. Je ne vous range pas au nombre de ces Anglicans, puisque vous savez ce qu'affirment les Pères ; mais, s'il en est ainsi, ne vous êtes-vous pas, mon cher ami, montré injuste envers vous-même, dans votre dernier ouvrage ? N'avez-vous pas exagéré l'importance des

90

différends qui existent entre les Anglicans et nous, sur ce point particulier ? Aplanir les difficultés, telle est la mission d'un *Irenicon* ; je serai heureux, si je réussis à écarter quelques-unes des vôtres. Que le public soit ici notre juge.

Je suppose que, dans votre livre, vous eussiez fait précéder votre exposé de notre doctrine sur la Sainte Vierge, d'un exposé de la doctrine des Pères admise respectueusement par vous ; la plupart des lecteurs eussent trouvé qu'il n'y avait guère de différence entre vous et nous. En dépit de vos appels fréquents à l'autorité de « l'Église non divisée, » ils eussent conclu qu'ayant de la Sainte Vierge une notion si haute, vous étiez un des derniers qu'on pût croire autorisé à nous taxer d'une sorte d'idolâtrie. Vous voyant appeler Marie tour à tour Mère de Dieu, seconde Ève, mère de tous les vivants, mère de la vie, étoile du matin, nouveaux cieux mystiques, sceptre d'orthodoxie, très-pure mère de la sainteté, ils eussent trouvé que vous compensiez faiblement ces titres et tant d'autres, en refusant de prêter l'oreille à ceux qui l'appellent corédemptrice, ou prêtresse. Quant aux Protestants ardents, ils n'eussent certes pas ressenti, en vous lisant, ce charme, cette reconnaissance que votre témoignage contre nous leur a fait sans doute éprouver. Je ne dis pas que leur jugement sur vous eût été complètement juste ; je pense qu'il y a une différence entre l'objet de vos protestations et ce que vous croyez, d'accord avec les Pères ;

91

mais les gens illettrés et les gens du inonde se forment en bloc on jugement pratique des choses qui se présentent à eux, et ils eussent pensé qu'ils avaient autant de raisons pour se dire scandalisés par vous, que vous en avez pour vous dire scandalisé par nous. De plus, et c'est le point auquel je veux arriver, en admettant que quelques-uns de nos auteurs modernes ont dépassé les Pères en cette matière, la masse de vos lecteurs eut dit néanmoins qu'on ne pouvait pas établir logiquement une ligne de séparation

entre notre enseignement et celui des Pères à l'égard de la Sainte Vierge. Cette manière de voir me semble vraie et importante ; je ne pense pas que la ligne de démarcation puisse être tracée, d'une façon satisfaisante. C'est sur ce point que je vais maintenant porter mon attention.

### VIII - La vraie et la fausse dévotion.

Je dis qu'il est impossible, dans une matière telle -que celle-ci, - d'établir rigoureusement la limite entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal. C'est le cas de toutes les choses concrètes, douées de vie. La vie en ce monde est un mouvement, et implique des changements continuels. Les choses vivantes marchent vers

92

leur perfection, vers leur déclin, vers leur mort. Nul art n'a des règles suffisantes pour arrêter l'action de cette loi naturelle, soit dans le monde de la matière, soit dans le monde de l'esprit humain. Nous pouvons assurément opposer aux désordres, quand ils se présentent, des obstacles et des remèdes extérieurs ; mais nous sommes impuissants à détruire la cause même qui leur a donné naissance. La vie a ses raisons pour décroître, comme pour croître. Cela est vrai surtout des grandes idées. Vous pouvez les étouffer, ou leur refuser la liberté d'action, ou les tourmenter par votre continuelle intervention ; vous pouvez, au contraire, leur laisser le champ libre, et, sans prévenir leurs excès, vous borner à les signaler, à les réprimer, quand ils se sont produits. Mais vous n'avez que cette alternative ; et, pour moi, j'aime beaucoup mieux, toutes les fois que cela est possible, me montrer généreux d'abord et juste ensuite ; je préfère accorder pleine liberté de penser, et demander compte des abus, quand ils se produisent.

Si ce que je viens de dire est vrai généralement des idées énergiques, c'est bien plus vrai encore en matières religieuses. La religion agit sur les affections ; qui les empêchera, une fois éveillées, de combiner leurs forces et de se répandre comme un torrent ? Elles ne possèdent en elles-mêmes aucun principe connaturel qui les rende capable de se gouverner et de se modérer. Elles s'élancent droit au but, et souvent alors elles justifient la vérité de cette maxime : Plus on se

93

presse, moins on avance! Leur objet les absorbe, et elles ne voient rien en dehors. De toutes les passions, l'amour est la plus difficile à maîtriser ; et, qui plus est, je ferais peu de cas, à parler franchement, d'un amour toujours soucieux des convenances, n'extravagant jamais, assez maître de soi pour agir, en toute occasion, selon les règles d'un goût parfait. Quelle mère, quel mari, ou quelle épouse, quelle jeune fille, ou quel jeune homme amoureux, ne se laissent dicter par leur tendresse mille folies qu'ils rougiraient de laisser entendre à un étranger, et qui pourtant sont bien accueillies par ceux auxquels on les destine ? Quelquefois on a l'imprudence de les écrire ; quelquefois les journaux s'en emparent ; alors ce que la voix, le regard, la spontanéité du cœur, auront rendu charmant, n'offre plus, froidement étalé aux yeux de la foule, qu'un affligeant spectacle. Ainsi en est-il des sentiments de dévotion. Des pensées et des paroles brûlantes sont aussi exposées à la critique qu'elles lui sont supérieures (1). Ce qui est extravagant au point de vue abstrait,

1. « Il y a une différence de style qui convient aux matières et aux personnes différentes. Il y a un style du cœur, et un autre de l'esprit ; un langage de sentiment, et un autre de raisonnement. Ce qui est souvent une beauté dans l'un, est une imperfection dans l'autre. L'Église, avec une sagesse infinie, permet l'un à ses enfants simples ; mais elle exige l'autre de ses docteurs. Elle peut donc, selon les différentes circonstances, sans condamner la doctrine des saints, rejeter leurs expressions fautives, dont on abuse. » (Paroles de Fénelon, citées dans son *Histoire* par le cardinal de Dausset, liv. III, n° 129.) — ( *Note du traducteur.*)

94

peut être convenable et beau chez des personnes religieuses, et mérite seulement le blâme chez d'autres qui prétendent les imiter. Mis en forme de méditations, ou d'exercices, cela peut devenir aussi choquant que des lettres d'amour dans un rapport de police.

Des âmes saintes peuvent adopter facilement un langage qu'elles n'eussent jamais imaginé d'elles-mêmes, lorsque ce langage est celui d'un écrivain qui a la même dévotion qu'elles. Si elles voient quelque étranger tourner en ridicule, ou blâmer les prières et les louanges qu'elles ont accueillies sous ce patronage, elles en seront blessées, comme d'une insulte adressée à l'objet de leurs hommages. De plus, ce qui a le pouvoir d'exalter les âmes saintes et délicates, exalte puissamment aussi la multitude ; et la

religion de la multitude a toujours un côté vulgaire, anormal ; elle sera toujours empreinte de fanatisme et de superstition, tant que les hommes seront ce qu'ils sont. La religion du peuple est toujours plus ou moins corrompue, en dépit des précautions que prend la sainte Église (1). Cette religion, fût-elle catholique, on y trouve (pour employer les

1. « Toute religion, par la nature même des choses, pousse une mythologie qui lui ressemble. Celle de la religion chrétienne est, par cette raison, toujours chaste, toujours utile, et souvent sublime, sans que (par un privilège particulier) il soit jamais permis de la confondre avec la religion même. De manière que nul *mythe* chrétien ne peut nuire, et que souvent il mérite toute l'attention de l'observateur. » (De Maistre, *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, ch. XXXI.) — (Note du traducteur.)

95

figures bibliques) des poissons de toute espèce, des convives bons et mauvais, des vases d'or et des vases de terre. Si l'on chassait la religion du milieu des hommes, leurs excès alors prendraient une autre direction ; mais, quand on use de la religion pour rendre les hommes meilleurs, ils s'en servent pour la corrompre. De là résultent ces compromis que nos compatriotes peignent d'une manière si défavorable, quand ils reviennent des pays étrangers : une foi profonde, un culte imposant, qui les contraignent à l'admiration ; puis, dans le peuple, de puérides absurdités qui excitent leur mépris.

La religion peut être basée sur la raison, et développée en une théologie, sans qu'il y ait là une sauvegarde contre ces excès. La théologie se sert et se joue de la logique ; ainsi, l'action de la logique est employée tout à la fois pour protéger, et pour pervertir la religion. La théologie traite des questions surnaturelles : elle est toujours occupée de mystères que la raison ne peut ni expliquer, ni déterminer. Elle suit une ligne d'idées qui se termine brusquement ; vouloir aller plus loin pour la compléter, c'est se précipiter dans l'abîme. La logique, au contraire, va toujours en avant, s'ouvrant un chemin, comme elle peut, à travers les ténèbres épaisses et les milieux éthérés. Les Ariens se sont lancés étourdiment, avec la logique pour seul guide, et c'est ainsi qu'ils ont perdu la vérité. D'autre part, saint Augustin, dans son *Traité de sainte Trinité*,

96

semble montrer que, si nous essayons de découvrir, puis de nouer entre elles les extrémités des lignes qui se prolongent dans l'infini, nous ne réussissons qu'à nous contredire ; qu'il est difficile, par exemple, de trouver la raison logique pour laquelle on ne peut pas parler de trois dieux, aussi bien que d'un seul, et d'une seule Personne en Dieu aussi bien que de trois. — Je ne prétends pas dire que l'on ne puisse faire servir la logique à redresser ses propres erreurs, ou que, sous la main d'un habile dialecticien, l'équilibre de la vérité ne puisse être rétabli. C'est ce qui eut lieu dans les conciles d'Antioche et de Nicée, à l'occasion de Paul de Samozate et d'Arius. Mais cette marche exige bien des circuits et des labeurs ; les procédés minutieux et subtils qu'on y emploie lui donnent l'apparence d'un jeu d'adresse, dans des matières si graves, si pratiques, qu'une discussion purement scolastique n'y suffit pas. En conséquence, saint Augustin établit simplement que les deux thèses en question sont hérétiques ; l'une est le Trithéisme, et l'autre le Sabellianisme. C'est ainsi que le bon sens et l'intelligence large de la vérité sont les correctifs de sa logique.

Nous avons maintenant la solution finale de toute la question : — le bon sens et l'intelligence large de la vérité sont, en effet, des dons bien rares, tandis que tous les hommes sont tenus d'être pieux, et la plupart se croient capables d'argumenter et de conclure.

Permettez-moi d'appliquer ce que je viens de dire à

97

l'enseignement de l'Église sur la Sainte Vierge. J'ai à traiter un sujet d'une nature si sacrée qu'en écrivant ces pages destinées à la publicité, j'ai besoin de trouver mon excuse dans mon objet, pour me hasarder à le poursuivre.

Donc, quand une fois nous sommes pénétrés de cette idée, que Marie a porté, allaité, tenu dans ses mains l'Éternel, sous la forme d'un petit enfant, quelles limites pouvons-nous assigner au flot, au torrent de pensées qu'entraîne avec elle une pareille doctrine ? De quel respect, de quelle surprise ne sommes-nous pas saisis, en apprenant qu'il a été donné à une créature d'approcher ainsi la divine Essence ? En annonçant que Dieu s'était incarné, les saints Apôtres faisaient surgir une idée nouvelle, une sympathie nouvelle, une foi nouvelle, un culte nouveau ; désormais l'homme put concevoir l'amour le plus profond et la dévotion la plus tendre pour Celui dont la grandeur semblait désespérante avant cette révélation. Mais quand, en outre, l'humanité eut bien compris que ce Dieu incarné avait une Mère, elle vit jaillir de là une seconde source de pensées, inconnue auparavant et

tout à fait sans pareille. L'idée de la Mère de Dieu est profondément distincte de celle du Verbe incarné. Jésus-Christ, c'est Dieu qui s'abaisse ; Marie, c'est une femme élevée entre toutes. Il me répugne d'employer, en un tel sujet, une comparaison familière ; mais j'expliquerai plus clairement ce que je veux dire, en vous priant de remarquer la différence

98

des sentiments qu'éveillent en nous les histoires respectives de Marie-Thérèse et de la vierge d'Orléans. Et combien il s'en faut que les classes moyennes ou inférieures d'une nation regardent du même œil uu premier ministre de race aristocratique et celui qui sort de leurs rangs !

Que Dieu, dans sa miséricorde, écarte de moi l'ombre même d'une pensée qui ternirait la pureté, ou émousserait l'ardeur de cet amour pour Lui, qui est notre seul bonheur, notre unique salut! Mais assurément, quand il devint homme, il éclaira ses attributs incommunicables d'une si vive lumière, qu'il ne nous est plus possible de l'abaisser, en exaltant une créature. Seul il pénètre dans notre âme ; seul il lit dans nos plus secrètes pensées, parle à notre cœur, nous accorde le pardon et nous donne la force spirituelle. Nous dépendons de lui seul ; seul il est notre vie intérieure. Non-seulement il nous a régénérés, mais (pour rappeler un mystère plus élevé) *semper gignit* ; il renouvelle sans cesse notre régénération, notre filiation céleste. En ce sens, il peut être appelé, dans l'ordre de la grâce comme dans l'ordre de la nature, notre père véritable.

Marie est seulement notre mère par adoption ; elle nous a été donnée du haut de la croix ; elle est présente au ciel, non sur la terre ; son action est au dehors, non au dedans de nous. Son nom n'est pas prononcé dans l'administration des sacrements. Son œuvre d'est pas à notre égard un

99

est indirecte. Ce sont ses prières qui nous servent, et elles deviennent efficaces par le *fiat* de Celui qui est «être tout en toutes choses. Elle n'a pas besoin de nous entendre par un don personnel, par un pouvoir inné ; Dieu lui manifeste les prières que nous lui adressons. Quand Moïse était sur la montagne, le Tout-Puissant lui fit connaître l'idolâtrie de son peuple rassemblé au pied du Sinaï, afin qu'il pût intercéder en sa faveur ; de même, la présence divine est le pouvoir Intermédiaire par lequel nous allons à Marie, comme Marie vient à nous.

Malheur à moi si, d'un souffle seulement, je ternissais ces vérités ineffables ! Mais, sans les diminuer en rien, je puis dire qu'il y a un autre ensemble d'idées tout à fait distinct, incommensurable, dont la Vierge bénie est le centre. Placer Notre-Seigneur dans ce centre, ce serait le faire descendre de son trône ; nous aurions alors une sorte de Dieu pareil à celui des Ariens, c'est-à-dire qui ne serait nullement Dieu. Celui qui nous accuse de faire de Marie une divinité, méconnaît la divinité de Jésus ; il ne sait pas ce qu'est la Divinité. Notre-Seigneur ne peut pas prier pour nous comme prie une créature, comme prie Marie. il ne peut pas inspirer les sentiments qu'inspire une créature. Marie, en sa qualité de créature, possède un droit naturel à notre sympathie, à notre familiarité, par la raison qu'elle est "notre semblable. Elle est notre gloire, — « la gloire unique, incomparable, de notre nature déchue, »

100

comme dit le poète. Nous nous tournons vers elle, sans la crainte, le remords, le tremblement intérieur qui nous saisissent devant Celui qui lit en nous, qui nous juge et nous punit. Notre cœur s'élance vers cette Vierge sans tache, vers cette douce Mère ; nous la saluons avec joie et reconnaissance, quand elle s'élève à travers les chœurs des anges jusqu'à son trône de gloire. Si faible et en même temps si forte, si délicate et chargée de tant de gloire, si modeste et si puissante, elle a tracé pour nous son portrait dans le Magnificat: « Il a regardé la bassesse de sa servante, et désormais toutes les nations m'appelleront bienheureuse. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé sans nourriture ceux qui étaient riches. »

Je me rappelle l'émotion extraordinaire dont tous furent saisis, hommes et femmes, jeunes et vieux, quand, au couronnement de notre reine, ils virent cette jeune fille, frêle et craintive comme un enfant, élevée tout à coup à une telle grandeur, appelée à gouverner cet empire si vaste, à recueillir cet immense héritage, elle dont la personne contrastait si fort avec la pompe et la solennité de son cortège ! Pouvait-il en être autrement, si la fibre des affections humaines vibrait chez les témoins de ce spectacle ?

Eh bien, l'Être souverainement sage connaissait le cœur humain, quand il se donna une mère ; il prévoyait

101

l'impression que nous, causerait la vue d'une pareille élévation! S'il n'avait pas voulu que Marie exerçât dans son Église l'influence merveilleuse qu'elle y a exercée, ce serait lui, j'ose le dire, qui nous aurait pervertis ! Si elle ne devait pas attirer nos hommages, pourquoi l'a-t-il faite unique en grandeur, au milieu de l'immense création ? Si c'était une idolâtrie de laisser nos affections répondre à notre foi, il n'aurait pas fait Marie ce qu'elle est, ou il n'aurait pas dit qu'il l'avait faite si grande ; mais, tout au contraire, il a envoyé son prophète avec ces paroles : « Une Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel ; » et nous avons, pour la saluer Mère de Dieu, autant de garanties que pour l'adorer lui-même comme Dieu !

Le Christianisme est éminemment une religion objective. La plupart du temps, il caractérise les personnes et les faits en termes très-simples ; puis il laisse son enseignement produire son effet dans les cœurs préparés à le recevoir. Tel est du moins son caractère général. Butler le reconnaît, dans son *Analogie* (1), lorsque, parlant de la Seconde et de la Troisième Personne de la Sainte Trinité, il s'exprime ainsi : « Le culte intérieur envers le Fils et le Saint-Esprit n'est la matière d'un commandement révélé, qu'en tant que nos relations avec ces Personnes divines nous sont manifestées par la Révélation. Ces relations étant connues, le devoir

1. *Analogy of religion natural and to the System of the world*

(Analogie entre la religion, naturelle et le système du monde.)

102

de ce culte intérieur est imposé par la raison, comme résultant de ces relations (1)».

La doctrine révélée touchant l'Incarnation a de même exercé sur les chrétiens une influence plus forte, plus étendue, à mesure qu'ils ont étudié cette doctrine sous toutes ses faces, et qu'ils en ont mieux compris le sens et les conséquences. Elle est renfermée dans cette simple et brève déclaration de saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair ; » mais il lui fallut bien des siècles, pour atteindre son complet développement, pour graver sa profonde empreinte dans la pratique, dans le culte, comme dans la foi des catholiques. Athanase fut le premier et le plus grand docteur en cette matière. Il rassembla les enseignements inspirés, épars dans les écrits de David, d'Isaïe, de saint Paul et de saint Jean ; et il grava en caractères indélébiles, dans l'esprit des fidèles, ces vérités, qui n'avaient auparavant

jamais été si nettement définies : — Dieu est homme, et l'homme est Dieu ; ils se sont unis en Marie, et, dans ce sens, Marie est le centre de toutes choses. — Il n'ajouta rien à ce qui était connu avant lui, rien à la foi fervente du peuple sur la divinité du Fils de Marie ; il n'a laissé, dans ses ouvrages, aucun passage sur la Vierge aussi précis que ceux qu'ont laissés saint Irénée, ou saint Épiphane ; mais, par la richesse et la variété de son analyse, il a inculqué dans l'esprit des hommes l'idée

1. Au commencement de la deuxième partie de l'ouvrage de Butler. Cf. *Essay on Doct. Develop.*, p. 50.

103

précise de l'Incarnation, et assuré pour toujours cette doctrine contre les altérations. Il restait cependant beaucoup à faire encore.

Nous n'avons aucune preuve qu'Athanase lui-même « fit une dévotion spéciale envers la Sainte Vierge ; mais il posa les bases sur lesquelles devait reposer cette dévotion : dès lors, -elle grandit sans contestation, sans bruit, comme le premier temple dans la Cité Sainte ; Marie fut mise progressivement en possession de ses droits ; elle fut « établie dans Sion, et sa puissance s'affermir dans Jérusalem, » Telle a été l'origine du culte auguste offert à la Vierge bénie, pendant tant de siècles, en Orient et en Occident. Que ce culte, à telle époque, ou en tel lieu, ait entraîné avec lui des abus, qu'il ait même dégénéré en superstition, je n'ai garde de le nier ; car, ainsi que je l'ai dit, le même mouvement qui produit la maturité, amène aussi le déclin, et les choses qui ne comportent aucun abus, ont en elles bien peu de vie. Cela n'excuse assurément pas les excès, et ne saurait nous autoriser à y attacher peu d'importance, lorsqu'ils se présentent. Aussi n'ai-je nullement l'intention d'absoudre avec légèreté les abus que vous nous reprochez. Toutefois, pour vous répondre, il me suffira de peu de mots.

Mais, avant toute discussion, je me vois obligé de faire trois ou quatre remarques préalables.

1. — J'ai presque fait d'avance la première de ces remarques ; la voici cependant : — Jamais la somme de

104

vos accusations contre notre dévotion envers la Sainte Vierge, ne fût montée si haut dans votre livre, si vous n'eussiez pris position sur un terrain bien inférieur au niveau de vos sentiments envers Marie. Je ne doute pas que vous n'ayez eu quelques bons motifs ; mais je ne les connais pas. Ce que je sais, c'est que votre amour pour les Pères, qui placent si haut la Mère de Dieu, vous oblige à l'aimer et à la vénérer, bien que vous n'en témoigniez rien dans votre livre. Je suis donc heureux d'insister sur ce fait : il amènera ceux des nôtres qui ne vous connaissent pas, à vous aimer pour l'amour d'elle, en dépit de ce que vous lui refusez, et les Anglicans qui vous connaissent, à penser mieux de nous, qui ne lui refusons rien. Ils devront se dire qu'en réalité vous n'êtes pas contre nous, mais que seulement vous n'allez pas aussi loin que nous, dans votre dévotion envers Marie.

II. — Comme vous révérez les Pères, vous révérez aussi l'Église Grecque ; or là également nous avons un témoignage en notre faveur, qui vous est connu aussi bien qu'à nous, et dont vous devez nous laisser le bénéfice. Plus ce fait sera connu, moins les Anglicans seront surpris et blessés de nos pratiques de dévotion. Ils devront hésiter à nous condamner, le jour où ils découvriront que nous pouvons inscrire, de notre côté, dans cette controverse, les soixante-dix millions d'Orientaux (je crois qu'ils admettent ce chiffre), qui sont séparés de notre communion.

105

N'est-ce pas un fait d'une haute importance, que les Églises d'Orient, si indépendantes de nous, séparées depuis si longtemps des Églises d'Occident, si jalouses enfin de leur antiquité, nous égalent et même nous surpassent dans les honneurs qu'elles rendent à la Sainte Vierge ? Que la dévotion orientale dépasse la nôtre, on le nie quelquefois, sous prétexte qu'en Occident la dévotion à Marie est érigée en système, ce qui n'a pas lieu en Orient ; mais cela ne signifie réellement qu'une chose : c'est que, chez les Latins, il y a plus d'activité mentale, plus de force intellectuelle, moins de routine, moins de piété machinale, que chez les Grecs. Mieux qu'eux, nous sommes en mesure de rendre compte de ce que nous faisons ; et, si nous semblons plus exagérés, cela vient uniquement de ce que nous sommes plus précis. Les Latins, après tout, ont-ils rien fait d'aussi hardi que la substitution du nom de Marie à celui de Jésus, à la fin des collectes et prières du Bréviaire, voire même du Rituel et de la Liturgie ? Ce n'est pas seulement dans les dévotions locales, populaires, à demi autorisées (sources spéciales auxquelles vous puisez vos accusations capitales contre nous), c'est dans les prières formelles de l'Office Eucharistique chez les Grecs, que des demandes sont adressées à Dieu, non pas au nom de Jésus-Christ, mais « au nom de

la Vierge Mère de Dieu » (*Theotocos*). Un tel phénomène, dans cette partie du monde chrétien, devrait, ce me semble, rendre les Anglicans indulgents pour ceux de nos écrivains catholiques

100

qui ont excédé, en chantant les louanges de la Mère de Dieu, « Deipara. » Il y a plus de « mariolâtrie, » assurément, à substituer régulièrement, dans l'Office public, Marie et tous les saints à Jésus, qu'à paraphraser le Te Deum en son honneur, dans des livres de dévotion privée.

III. — J'arrive à la troisième de mes remarques, qui sera un supplément à vos accusations contre nous.

Le Christianisme, ainsi que je l'ai dit, ouvre aux âmes pieuses deux vastes horizons : l'un a pour centre le Fils de Marie, l'autre la Mère de Jésus. Il n'y a rien dans l'un qui doive obscurcir l'autre ; et, de fait, dans l'Église catholique, ils ne se font point tort réciproquement. J'aurais voulu vous voir accorder franchement ceci dans votre livre, ou prouver le contraire. Après ces mots (page 107) : « Un certain nombre de catholiques borne sa piété au culte de la Sainte Vierge ; des investigateurs sérieux s'en sont assurés ; » j'aurais voulu vous voir exprimer votre conviction qu'il n'en est aucunement ainsi chez la grande majorité des Catholiques. N'avais-je pas le droit d'attendre de vous cette justice ? Ne puis-je, sans excessive susceptibilité, m'affliger quelque peu de cette omission ? De la part des Protestants ordinaires, je n'attends, il est vrai, rien de mieux. Ils se contentent de dire que nos pratiques de dévotion envers la Sainte Vierge doivent nécessairement reléguer Notre-Seigneur dans l'ombre ; et, par là, ils s'épargnent beaucoup de peine. Puis, ils saisissent avidement tous

107

les faits accidentels qui viennent, ou semblent venir, à l'appui de leur préjugé. Je le dis franchement : jamais je ne défendrai, jamais je ne protégerai contre votre juste réprobation, quiconque oublie Jésus, par une fausse dévotion envers Marie. Mais, avant de m'indigner, j'aimerais à voir prouver le fait et je ne puis l'admettre de prime abord.

Il en est un autre tout contraire, et qui parle très-haut selon moi. Si nous jetons les yeux sur l'Europe, que voyons-nous ? En somme, les pays et les peuples qui ont perdu la foi à la divinité du Christ, sont précisément ceux, qui ont délaissé la dévotion envers sa Mère. Ceux, au contraire, qui

l'ont plus spécialement honorée, ont conservé leur orthodoxie. Comparez, par exemple, les Grecs aux Calvinistes, la France à l'Allemagne du Nord, ou les Catholiques aux Protestants en Irlande. Quant à l'Angleterre, on ne saurait avoir des doutes sur ce que deviendrait son *Église établie*, si la Liturgie et les Articles n'en formaient une partie intégrante ; et, lorsqu'on lance contre nous une accusation aussi grave que celle qu'implique votre livre, on ne doit pas être surpris de nous voir, à notre tour, traiter l'Anglicanisme avec rigueur (1). Dans l'Église catholique,

1. J'en ai dit plus long, à ce sujet, dans mon *Essai sur le Développement de la Doctrine*, p. 438 : « C'est faire encore une objection sans valeur que de dire qu'entre ces deux dévotions l'infirmité de notre nature nous portera sûrement à délaisser l'une pour l'autre, la dévotion envers Dieu pour la dévotion envers la créature ; car, je le répète, il s'agit de savoir s'il en a été ainsi ; c'est une question de fait. Il faut demander ensuite

108

Marie s'est montrée non pas la rivale, mais la servante de son Fils ; comme elle l'a protégé dans son enfance, elle l'a protégé dans toute l'histoire de la religion. Il y a une vérité historique évidente dans ces paroles du docteur Faber, que vous citez pour les condamner : « Si Jésus n'est plus dans la lumière, c'est que Marie est tenue dans l'ombre. »

Cette vérité qui ressort de l'histoire, je pourrais, si le cadre de cette lettre me le permettait, en trouver encore d'abondantes preuves dans les vies et les écrits des saints personnages des temps modernes. Deux d'entre eux, saint Alphonse de Liguori et le bienheureux Paul de la Croix, qui professaient une dévotion notoire envers la Mère, ont montré leur ardent amour pour son divin Fils, en donnant à leurs Congrégations les noms de Congrégation du « Rédempteur, » — Congrégation « de la Passion et de la Croix. »

Mais je me bornerai à citer un passage très-judicieux d'un ouvrage du P. Fr. Nepveu, jésuite français :

*si le caractère de la dévotion Protestante envers Notre-Seigneur a jamais été vraiment une adoration, si ce n'a pas été plutôt une dévotion telle que celle que nous offrons à un être humain parfait... Des esprits charnels se feront toujours un culte charnel ; et, leur interdire les hommages envers les saints, ce ne sera pas un moyen de leur faire adorer Dieu. En outre, la dévotion si grande, si constante des Catholiques envers Marie, a, en quelque sorte, son*

domaine à part ; elle a beaucoup plus de rapport avec les offices publics extraordinaires, qu'avec ce qui est strictement personnel et fondamental dans la religion. » Feu notre Cardinal, quand il me reçut, me signala entre toutes cette dernière phrase, et daigna lui accorder une approbation spéciale.

109

*Pensées chrétiennes pour tous les jours de l'année.* Cet ouvrage fut recommandé à l'ami qui m'accompagnait à Rome, par le Père jésuite dont j'ai parlé précédemment, et avec lequel j'entretiens des relations intimes. Le passage que je vais citer d'après la traduction italienne, est, selon moi, un spécimen remarquable de l'enseignement de nos livres spirituels.

« L'amour de Jésus-Christ est le plus sûr gage de notre félicité future, et le signe le plus infaillible de notre prédestination. La compassion envers les pauvres, la dévotion à la Sainte Vierge sont des signes très-sensibles de prédestination ; cependant ils ne sont pas absolument infaillibles. Mais celui-là est nécessairement prédestiné, qui a un amour sincère et constant pour Jésus-Christ.... L'ange exterminateur, qui ravit aux familles égyptiennes leurs premiers nés, respecta toutes les maisons marquées du sang de l'Agneau. »

Cette vérité (j'en ai la ferme conviction) ressort non-seulement de Confessions de foi formelles, distinctives, et de livres écrits pour la classe instruite, mais encore du côté personnel de la religion au sein des populations catholiques.

Quand des étrangers conçoivent de nous une impression défavorable, à la vue des images de la Sainte Vierge, dans nos églises, et de la foule qui se presse autour de ses autels, ils oublient qu'il y a, dans l'enceinte sacrée, une Présence infiniment plus imposante, qui réclame et obtient de nous un culte essentiellement

110

supérieur et différent des pratiques les plus ferventes de notre dévotion envers Marie. Dans les églises protestantes, où rien de plus grand ne serait offert à l'adoration des fidèles, cette dévotion, si elle était encouragée, pourrait, il est vrai, tourner à l'idolâtrie. Mais toutes les images qu'a jamais pu renfermer une église catholique, tous les crucifix de ses autels ensemble, ne sauraient produire sur ceux qui la fréquentent, l'effet de cette seule lampe, qui indique la présence ou l'absence du Saint-Sacrement. Gela n'est-il pas manifeste et notoire ? En certaines occasions, on nous a accusés de

n'avoir pas à l'église une attitude assez respectueuse ; or, ce qui semblait aux accusateurs un manque de respect, chez les personnes présentes, n'était en réalité que le changement bien naturel de leurs sentiments, lorsqu'elles savaient que leur Seigneur n'était plus là.

La Messe, elle aussi, nous enseigne la souveraineté du Fils de Dieu incarné ; c'est un retour au Calvaire, et Marie y est à peine nommée. Quand des visiteurs hostiles entrent dans nos églises, le dimanche vers midi, à l'heure de l'office anglican, ils s'étonnent parfois de trouver la grand'messe en partie délaissée, et de voir des groupes de fidèles s'éloigner du chœur, où la foule mêlée s'acquitte de son devoir avec nonchalance, puis aller, au pied de quelque image de la Vierge, prier silencieusement. Us peuvent être tentés, comme un de ceux qui vous ont fourni vos renseignements, d'appeler un pareil temple, non une « église de Jésus, » mais

111

une « église de Marie. » Or, s'ils se rendaient compte de nos usages, ils sauraient que nous commençons la journée avec Notre-Seigneur, et que nous la continuons avec sa Mère. C'est le matin, de bonne heure, que les personnes pieuses entendent la Messe et communient. Quant à la Grand'Messe, c'est la fête extérieure de la journée, ce n'est pas l'office de dévotion spéciale. Il n'y a pas de raison pour que ceux qui ont déjà assisté à une Messe basse, n'aillent pas, à cette heure-là, invoquer l'intercession de la Sainte Vierge, pour eux et pour tout ce qui leur est cher.

La communion, qu'on reçoit le matin, est un acte de foi au Dieu incarné, acte de foi solennel et non équivoque, s'il en fut jamais ; ce serait aussi, en cas de besoin, l'avertissement le plus touchant du droit exclusif et souverain qu'a Jésus-Christ de posséder notre cœur. J'ai connu une dame qui, à son lit de mort, reçut la visite d'une excellente amie protestante. Celle-ci, très-soucieuse du bonheur de son amie, lui demanda si, à cette heure terrible, ses prières à la Vierge ne lui faisaient pas oublier son Sauveur. « L'oublier ? répliqua la mourante avec surprise, comment le pourrais-je ? Il vient de se rendre ici. » Elle l'avait reçu dans la communion.

Lors donc, mon cher Pusey, que vous lisez quelque louange extravagante à l'adresse de la Sainte Vierge, ne serait-il pas charitable, en la condamnant, de vous poser ces questions : — L'auteur n'a-t-il rien écrit de

112

plus ? A-t-il écrit sur le Saint-Sacrement ? A-t-il renoncé à son livre intitulé : « *Tout à Jésus ?* » — Je me rappelle quelques vers, les plus heureux, je crois, qu'ait écrits cet auteur, et qui font ressortir, d'une manière frappante, l'enchaînement de la dévotion envers la Mère avec la dévotion envers le Fils :

« Des hommes dédaigneux ont dit froidement que mon amour pour vous me détournait de Dieu. O Mère ! en vous aimant, je n'ai pourtant suivi d'autre voie que la voie qu'ont foulée les pas de mon Sauveur.

« Qu'ils savent peu tout ce que vaut ma Mère, ceux qui m'ont adressé ces paroles sans cœur ! A qui donc sur la terre Jésus a-t-il jamais donné une moitié de l'amour dont il vous aimait ?

« Obtenez-moi la grâce de vous aimer davantage encore. Demandez, Jésus donnera. Alors, ma Mère, quand auront passé les peines de la vie, oh ! c'est alors que je vous aimerai véritablement.

« Au terme de son agonie, c'est à moi que Jésus vous légua, du haut de la croix. Comment aimerais-je votre Fils, douce Mère, si je ne vous aimais pas ! »

IV. — Nous arrivons, de l'examen des sentiments dont vous vous plaignez, à celui des écrivains qui les ont exprimés, et du lieu où ils les ont exprimés. Je voudrais que vous eussiez consacré à cette partie de votre ouvrage le soin laborieux et les investigations que vous avez dirigés sur les circonstances dans lesquelles la définition de l'immaculée Conception a été prononcée.

113

Vous avez dressé la liste des évêques qui ont écrit au Saint-Siège, puis, vous avez analysé leurs réponses. Si vous aviez de même désigné, puis classé les auteurs qui ont écrit sur la Sainte Vierge, si vous aviez noté en quels temps, en quels lieux, dans quelles circonstances avaient paru leurs ouvrages, je ne crois pas qu'en rapprochant leurs paroles, vous eussiez produit l'effet saisissant que vous leur faites produire. Telles qu'elles apparaissent dans vos citations, elles laissent l'esprit sous le coup d'un vague effroi ; c'est l'état de celui qui entend un bruit, mais ne sait d'où ce bruit vient, ni ce qu'il signifie. Quelques-uns des auteurs que vous citez sont des saints ; tous, je suppose, sont des écrivains ascétiques, des hommes pieux ; mais la plupart ont peu de célébrité ; à peine ont-ils une valeur quelconque. Suarez n'a rien à faire au milieu d'eux ; car, lorsqu'il dit que nul n'est sauvé sans le secours de la Sainte Vierge, il ne parle pas de la

dévotion envers elle, mais de son intercession. Le nom le plus illustre, c'est saint Alphonse de Liguori ; mais jamais je ne m'étonnerai de découvrir quelque chose d'inusité dans la dévotion d'un saint. De tels hommes sont à un niveau très-différent du nôtre, et nous ne pouvons complètement les comprendre. Je tiens ceci pour une règle importante, dans la lecture des *Vies des saints*, conformément à ces paroles de l'Apôtre : « L'homme spirituel juge toutes choses, mais lui n'est jugé par personne. » Nous pouvons nous abstenir de juger, sans nous faire un devoir d'imiter.

114

J'espère ne pas manquer de respect envers un si grand serviteur de Dieu, en disant que je n'ai jamais lu ses *Gloires de Marie* ; mais je parle de tous les saints, en général, que je les connaisse ou non ; je dis qu'ils sont au-dessus de nous, et que nous devons admirer en eux des types de perfection, non des modèles à copier entièrement. Quant à ses directions pratiques, saint Alphonse les écrivit pour les Napolitains, qu'il connaissait bien, et que nous ne connaissons pas. D'autres écrivains que vous citez (Salazar par exemple) sont des logiciens trop impitoyables pour être des guides sûrs, ou attrayants, dans les questions délicates de la dévotion. Je ne connaissais pas même les noms de Montfort et d'Oswald, avant de les avoir vus dans votre livre ; la grande majorité de nos laïques, pour ne pas dire de notre clergé, ne les connaît peut-être pas mieux que moi. Je ne savais pas non plus, jusqu'au moment où je l'ai appris dans votre ouvrage, qu'il y eût deux Bernardin. Saint Bernardin de Sienne m'était certes bien connu, et je savais aussi qu'il avait un brûlant amour pour Notre-Seigneur. Mais quant à l'autre, «Bernardin de Bustis, » mon érudition se trouvait complètement en défaut. J'ai découvert depuis peu, dans les œuvres du docteur protestant Gave, que saint Bernardin de Bustis « se fit, comme son homonyme, remarquer par son zèle pour le Saint Nom de Jésus ; » ce qui va droit au but ici. « Il fut, dit le protestant Cave, transporté d'une telle dévotion pour le Nom de Jésus (auquel, par suite d'une

115

inspiration nouvelle de Bernardin de Sienne, on rendait depuis peu les honneurs divins), qu'il pressa Innocent VIII d'assigner, pour fêter ce Nom sacré, un jour et un office au Calendrier liturgique. »

Mais ce qu'on peut affirmer de tous ces écrivains, avec une égale certitude, c'est qu'aucun d'eux n'est Anglais. J'ai cherché dans tout votre livre, et je n'ai pas trouvé un seul nom anglais, parmi les divers auteurs que vous citez, si ce n'est le nom de l'auteur dont j'ai rappelé les vers, et qui, par les raisons que j'ai données au commencement de cette lettre, ne peut, quelque grands que soient ses mérites, être considéré comme un représentant de la dévotion catholique anglaise. Quoi qu'il en soit de ce que ces écrivains ont dit, ou n'ont pas dit ; qu'il leur ait échappé des expressions choquantes, et que ces expressions soient susceptibles d'explications satisfaisantes, ou n'en soient pas susceptibles ; ce sont, après tout, des étrangers ; nous ne sommes pas responsables de leurs dévotions particulières ; et, pour ce qui les concerne, je suis heureux de reproduire les belles paroles que vous employez à leur égard, dans votre lettre du 25 novembre dernier à la Revue hebdomadaire (Weekly Register). « Je ne me permets pas, dites-vous, de prescrire à des Italiens, ou à des Espagnols, ce qu'ils devront croire, ni l'expression qu'ils devront donner à leurs opinions religieuses ; et je songe moins encore à prétendre qu'un seul des écrivains que j'ai cités ait rien retiré à Notre-Seigneur de l'amour qu'il a

116

accordé à sa Mère. » Par ces derniers mots, vous avez réparé une omission de votre ouvrage.

V. — Nous arrivons à l'Angleterre, qui seule, après tout, doit nous occuper, vous et moi, dans cette question de dévotions.

Bien que la doctrine soit une partout, la même partout, les dévotions, comme je l'ai dit, sont spéciales à telle époque, à tel pays. Si les Catholiques anglais ont été préservés des extravagances que l'on peut rencontrer ailleurs, nous en sommes redevables, je crois, au bon sens de la nation. Nous en sommes redevables aussi à la sagesse et à la modération du Saint-Siège, qui, en donnant un modèle à notre dévotion, aussi bien qu'une règle à notre foi, n'a jamais encouragé ces raffinements de la pensée, à la fois si attrayants pour les imaginations sans frein, et si dangereux pour les cœurs sans élévation. Dans notre pays, je crois, ce genre exagéré de dévotion serait simplement inintelligible pour la basse classe. Quant à la classe instruite, il ne saurait, si je ne me trompe, y exercer qu'une influence temporaire, et toute de circonstance. Si la foi catholique se répand en Angleterre, ces particularités ne se répandront pas avec elle. Il existe, à l'égard de la Sainte Vierge, une dévotion saine, aussi bien qu'une dévotion artificielle ; on peut aimer Marie comme une Mère, l'honorer comme une

Vierge, la rechercher comme une Patronne, et l'exalter comme une Reine, sans offenser en rien la solide piété et le bon sens chrétien. Je ne puis m'empêcher

117

d'appeler cela le style de dévotion anglais. Je m'étonnerais que vous trouvassez quelque chose qui vous déplût dans le *Jardin de l'âme*, la *Clef des deux*, le *Vade Mecum*, le *Manuel d'or* ou la *Couronne de Jésus*. Ce sont là les livres que devrait examiner tout anglican désireux de nous juger équitablement sur ce point. Or, je n'y vois rien qui dépasse l'enseignement des Pères, si ce n'est dans la mesure où la dévotion dépasse la doctrine.

Il y a un autre pieux recueil, de la plus haute autorité, et qui nous est venu de l'étranger, dans ces dernières années. Ce sont des prières de diverses sortes, auxquelles les Papes ont attaché des indulgences : on désigne généralement ce recueil sous le titre de *Raccolta*. Ainsi que l'indique ce mot, beaucoup de ces prières ont été écrites en italien, d'autres en latin. Cette circonstance est défavorable ; car une traduction, si habile qu'elle soit, l'appelle toujours les locutions, les termes propres de l'original ; mais, passant sur cet inconvénient forcé, j'affirme que, dans le volume assez compact dont il est ici question, on trouverait à peine une phrase dont la susceptibilité du catholicisme anglais pût demander la modification. Le soin minutieux qu'on y a pris d'observer l'exactitude de la doctrine, est devenu presque un défaut. On semble craindre d'employer dans les prières à la Sainte Vierge, les mots « donnez-moi, faites-moi, » qu'il est aussi naturel d'employer vis-à-vis d'elle, que lorsqu'on s'adresse à un parent, ou à un ami.

118

A coup sûr, nous n'abaïssons pas la divine Providence quand nous disons que nous sommes redevables de la vie à nos parents, ou quand nous demandons leur bénédiction ; nous ne faisons preuve d'aucune tendance à l'athéisme quand, en parlant du rétablissement d'un malade, nous disons qu'il faut laisser agir la *nature*, ou quand nous disons que la *nature* a pourvu d'instinct les animaux.

De même, je regarde comme un véritable purisme de s'arrêter à une minutieuse justesse d'expression dans des écrits populaires de dévotion. Toutefois, la *Raccolta* publiée par une autorité responsable, observe ce soin la plupart du temps. Elle emploie ordinairement les phrases : « méritez-nous

par vos prières, » « obtenez-nous, » « priez Jésus pour moi, » « parlez pour moi, ô Marie, » « portez nos prières, » « demandez grâce pour nous, » « intercédez pour le peuple de Dieu, » et d'autres expressions semblables, marquant avec beaucoup de force que Marie n'est qu'une avocate, et non une source de miséricorde.

Ma mémoire ne m'offre guère qu'une ou deux idées contre lesquelles, en lisant ce livre, vous feriez peut-être quelque objection. La plus saillante de ces idées se rencontre dans la neuvaine avant la Nativité de la Vierge ; on demande, à propos de sa Nativité, qu'elle « descende de nouveau, et renaisse spirituellement dans nos âmes. » Veuillez vous souvenir que saint Paul exprime le désir de communiquer « non-seulement

119

l'Évangile, mais à ses convertis son âme. » Écrivant aux Corinthiens, il dit qu'il les a « engendrés par l'Évangile ; » et à Philémon, qu'il a « engendré Onésime, au temps de sa captivité ; » tandis que saint Jacques, avec une plus grande exactitude d'expression, dit : « Dieu nous a engendrés par sa propre volonté, avec la parole de vérité. » — Dans une autre prière, le chrétien dit à la Sainte Vierge : « En vous, je place tout mon espoir ; » mais cela est expliqué dans un autre passage : « Vous êtes, après Jésus, ma meilleure espérance. » Ailleurs encore, nous lisons : « Je voudrais avoir pour vous un plus grand amour, puisque vous aimer est un signe de prédestination ; » mais la prière continue : « Votre Fils mérite de notre part un amour sans bornes ; priez pour que je puisse posséder cette grâce d'un grand amour pour Jésus ; » et plus loin : « Je ne désire aucun bien de la terre ; tout mon désir est d'aimer mon Dieu seul. »

En ce qui concerne les leçons données à nos catholiques, dans les Catéchismes, ou les instructions, nos Manuels approuvés ne vous offriraient, j'en ai la certitude, rien qui n'obtiennent votre assentiment. L'Église a fait rédiger, il y a trois siècles, un livre-type destiné à fournir les sujets de sermons nécessaires au clergé des paroisses : c'est le *Catéchisme du Concile de Trente* ; or, ce livre-modèle n'avance rien d'exagéré au sujet de la Sainte Vierge. En résumé, vous arriveriez, je n'en doute pas, à cette conclusion, que le ? Anglicans peuvent sans

120

crainte se fier à nous, Catholiques anglais, en ce qui regarde les pratiques de dévotion envers la Sainte Vierge qui pourraient leur être demandées, au delà des règles du Concile de Trente.

## IX - Suite.

VI. Maintenant j'arrive aux assertions, non pas anglaises, mais étrangères, qui vous offensent dans les ouvrages écrits en l'honneur de Marie.

Je le dirai franchement : en lisant quelques-unes des paroles que vous citez, j'ai éprouvé du chagrin, presque de l'indignation ; car elles semblent attribuer à la Sainte Vierge le pouvoir de « sonder les reins et les cœurs ; » or, ce pouvoir est l'attribut de Dieu seul. Comment, me disais-je, pourrions-nous encore prouver, à l'aide de l'Écriture, la divinité de Notre-Seigneur, si les passages fondamentaux qui l'investissent de prérogatives divines, ne lui attribuent après tout rien au delà des prérogatives que sa Mère partage avec Lui ? Comment trouverons-nous une grandeur incommunicable dans sa Mort et sa Passion, si Lui, qui fut seul dans le jardin, seul sur la Croix, seul dans la Résurrection, partage son œuvre avec sa Sainte Mère, à laquelle, quand il

121

commença son ministère, il dit, pour notre instruction, non pour lui refuser la gloire qui lui appartient : « Femme, qu'ai-je à faire avec vous ? » Si je hais ces exagérations, combien doit-elle les haïr davantage encore, en raison de son amour pour Lui ? Est-ce témoigner notre amour pour elle, que de la frapper ainsi à la prunelle de l'œil ? Je me suis dit cela, et je le répète ici ; mais, après tout, ces paroles étranges sont en très-petit nombre, parmi les nombreux passages que vous rapportez ; la plupart d'entre elles sont des preuves de ce que j'ai dit plus haut, en parlant de la difficulté de déterminer avec exactitude la limite qui sépare la vérité d'avec l'erreur ; enfin ces paroles sont admissibles en un sens, ou sous un certain rapport, et fausses dans les autres sens, sous les autres rapports. Ainsi, dire que la prière en général (et spécialement la prière de la Sainte Vierge) est toute-puissante, c'est là une expression bien forte ; mais, si nous l'expliquons en disant qu'il n'y a rien que la prière ne puisse obtenir de Dieu, ce n'est plus alors autre chose que la promesse qui nous est faite dans l'Écriture. De même, dire que Marie est le centre de toutes choses, c'est employer une image exagérée et profane ; pourtant, ce n'est, après tout, qu'une manière, et une manière

naturelle, de dire que le Créateur et la créature se sont rencontrés et unis dans le sein de la Vierge ; c'est dans ce sens que j'ai moi-même employé précédemment cette expression. De même encore, c'est, à première vue, un paradoxe de

122

dire que « si Jésus n'est plus dans la lumière, c'est parce que Marie est dans l'ombre ; » il y a néanmoins un sens dans lequel c'est une vérité, ainsi que je l'ai fait voir.

C'est ainsi que certaines assertions fausses, au point de vue abstrait, peuvent être vraies dans certaines circonstances, à une époque, dans un lieu donnés. Il peut donc ne pas être loyal, de la part d'un controversiste, d'interpréter suivant une règle anglaise ou moderne, tout ce qu'a pu avancer un auteur étranger, ou un auteur du moyen âge. Énoncer comme un dogme, par exemple, qu'on ne peut être sauvé sans être dévot à la Sainte Vierge, ce serait avancer une proposition impossible à défendre ; pourtant cela peut être vrai de tel homme ou de tel autre, dans tel ou tel pays, à telle ou telle époque ; et, si la proposition a jamais été réellement émise par un écrivain de mérite (ce qu'il s'agirait de constater), peut-être l'a-t-elle été précisément dans des circonstances exceptionnelles. Si quelque prédicateur italien l'a formulée, je ne me sentirai pas disposé pour cela à le suspecter, du moins en ce qui regarde le salut des jeunes gens ou des jeunes filles en Italie.

Je pense que vous n'avez pas toujours fait vos citations avec la réflexion et l'indulgence qui sont votre règle habituelle.

A la page 106, je lis : « On dit communément : si tout catholique romain reconnaît qu'*il bon et utile de*

123

*prier les saints*, il n'est pas pour cela tenu lui-même de le faire. Cette restriction fût-elle vraie, il serait cruel de l'enseigner ; car ce serait exposer des catholiques à omettre une pratique moralement nécessaire à son salut.»

Venons au fait : où est-il dit que prier la Vierge et les saints soit nécessaire au salut ? D'après saint Alphonse de Liguori, « Dieu n'accorde de grâce que par Marie, » c'est-à-dire par son intercession. Mais l'intercession est une chose, et la dévotion en est une autre. Suarez dit également : « C'est le sentiment universel que l'intercession de Marie est non-seulement

utile, mais, en un certain sens, nécessaire. » Là encore, il s'agit de l'intercession de Marie pour nous ; il ne s'agit ni d'invocation par nous, ni de dévotion envers elle. S'il était nécessaire de l'invoquer pour être sauvé, il y aurait de graves raisons de douter du salut de saint Chrysostome, de saint Athanase, et des premiers martyrs ; je ne sais même si, dans tout le cours de ses œuvres volumineuses, saint Augustin l'invoque une seule fois. Notre-Seigneur mourut pour les païens qui ne le connaissaient pas ; sa mère intercède pour les chrétiens qui ne la connaissent pas. Elle intercède conformément à la volonté de son Fils ; et, quand il veut sauver une âme en particulier, aussitôt elle prie à cette intention. D'une part, *Jésus veut conformément à la prière de Marie* ; mais, d'autre part, *Marie prie conformément à la volonté de Jésus*. Donc, quoiqu'il soit naturel et prudent que

124

ceux-là aient recours à elle qui connaissent son pouvoir par l'enseignement de l'Église, on ne saurait dire cependant que la dévotion envers elle soit une condition de salut, *sine qua non*, c'est-à-dire un moyen absolument essentiel et indispensable.

Quelques-uns des auteurs que vous citez vont plus loin, il est vrai. Ils parlent de dévotion ; mais alors même ils ne formulent pas la proposition générale que je viens de désavouer. Ils disent par exemple : « Il est moralement impossible que ceux-là soient sauvés qui *négligent* la dévotion à la Sainte Vierge ; » mais négliger, et commettre une simple omission, ce sont deux choses différentes. « Il est impossible que celui-là soit sauvé qui s'éloigne d'elle ; » oui ; « mais s'éloigner d'elle, » c'est lui manquer de respect, ou l'offenser positivement, et cela avec suffisante connaissance de cause. Certainement dans un pays catholique (or, c'est de pays catholiques que parlaient les écrivains dont il s'agit ; car ils n'en connaissaient point d'autres), dans un pays où l'*Angélus* retentit partout, où chaque rue, chaque chemin public, offre aux regards une image de la Madone, un catholique serait gravement coupable si, devenant hostile à une pratique pieuse que tous observent autour de lui, et dans laquelle il a été élevé, il bannissait volontairement de sa pensée le nom de Marie.

123

X - Suite.

VII. Certaines assertions au sujet de la Sainte Vierge ont parfois dépassé les limites de la sagesse et de la convenance ; cela est manifeste. Mais souvent il n'est pas facile de le prouver logiquement ; et si, en pareil cas, l'autorité essayait d'agir, elle se trouverait dans la situation qui embarrasse souvent nos tribunaux, lorsque, la certitude morale étant complète sur l'accomplissement d'un délit, le ministère public ne peut trouver une *preuve légale* suffisante. Je ne nie pas ici le droit des Congrégations romaines, d'*agir péremptoirement*, et de prononcer des décrets contre des livres, sans spécifier les raisons de ces décrets. Mais lorsqu'elles jugent inopportun d'adopter une marche aussi sévère, il peut arriver que, par les circonstances du cas, elles se trouvent impuissantes à suivre une autre marche, quand même elles le voudraient. Il est donc plus sage, la plupart du temps, d'abandonner ces excès à l'action graduelle de l'esprit public, c'est-à-dire, au jugement des catholiques instruits et modérés tel est, à mon avis, le plus sûr moyen de les réprimer. Je crois cependant qu'*en fait*, le Saint-Siège est intervenu, de

126

temps à autre, quand la dévotion semblait incliner vers la superstition ; et il n'y a pas de cela bien longtemps. Je me rappelle avoir entendu parler de livres sur la Sainte Vierge supprimés par l'autorité, au temps de Grégoire XVI ; et en particulier d'une image de l'*Immaculée Conception* que ce Pape avait prohibée, ainsi que de mesures prises contre la supposition d'une présence de la Sainte Vierge dans l'Eucharistie, semblable à celle de Notre-Seigneur ; mais je ne suis pas en mesure de vérifier ce que j'ai entendu dire à ce sujet.

Le temps aussi me manque, comme à vous, pour constater jusqu'à quel point de grands théologiens ont protesté contre les diverses extravagances, dont vous vous plaignez à juste titre. Pourtant, j'ai rencontré des passages de trois Pères jésuites bien connus, dont les paroles viennent ici fort à propos ; et l'un d'eux cite à l'appui de ma cause le nom du grand Gerson. Ces jésuites sont les PP. Canisius, Petau et Raynaud ; comme tout ce qu'ils disent est fort juste, et que vous semblez ne pas les connaître, je vais leur emprunter quelques pages :

1° Canisius. — « Nous reconnaissons que le *culte* de Marie a pu, et peut encore être susceptible de corruption ; nous avons un très-grand désir de voir les pasteurs de l'Église exercer sur ce point une scrupuleuse vigilance et fermer tout accès à Satan, dont le rôle caractéristique a toujours été de profiter du temps où l'homme sommeille, pour semer l'ivraie parmi le froment

du Seigneur... Pour cela, il a coutume de saisir avidement l'assistance que lui prêtent les

127

hérétiques, les fanatiques et les faux catholiques ; c'est ce qu'on peut voir dans le *culte de Marie*. Ce *culte*, certains hérétiques séduits par Satan, l'attaquent avec animosité.

D'autres esprits malades sont poussés par Satan à embrasser follement des superstitions et des idolâtries, au lieu du *culte* vrai, et négligent ce qui est véritablement dû, soit à Dieu, soit à Marie. Tels étaient les anciens Collyridiens.

Tel ce pâtre allemand qui, il y a cent ans, se donna publiquement pour un prophète nouveau, et proclama qu'il avait eu une vision de la Vierge *Deipara*, au nom de laquelle il enjoignit au peuple de ne plus payer aux princes ni taxes ni tributs... Combien même voit-on de catholiques qui, par une négligence inexcusable, traitent le culte de Marie sans respect ; leur esprit terrestre, occupé de soins profanes, se relève à peine une fois l'année, pour chanter ses louanges, ou lui rendre hommage! » *De Maria Deiparâ*, p. 518.

2° Le P. Petau, dans ses discussions sur renseignement des Pères au sujet de la Sainte Vierge, s'exprime ainsi (*De Incarn.*, XIV, 8) :

« J'oserai conseiller à tous ceux qui veulent témoigner de leur dévotion et leur enthousiasme envers la Sainte Vierge, de ne pas être excessifs dans leur piété à son égard, de se contenter des louanges vraies et solides, et de rejeter tout le reste. Le dernier genre d'idolâtrie qui se cache, dit saint Augustin, au fond des cœurs est absolument contraire à la théologie, c'est-à-dire à la gravité de la sagesse qui vient du ciel, et dont toutes les pensées, toutes les assertions, sont mesurées sur des règles certaines et précises. Quelle doit être ici la règle ? Quelles précautions faut-il garder, dans la question qui nous occupe ? Je n'entreprendrai pas de le déterminer d'après moi, mais d'après le sentiment d'un très-grave et très-docte théologien, Jean Gerson.

128

Dans une de ses épîtres, il propose certaines règles, qu'il tient pour vraies, et qui doivent servir de mesure aux assertions des théologiens touchant

l'Incarnation... Par ces préceptes vraiment précieux, Gerson assigne des bornes à la liberté excessive, immodérée, des louanges qu'on adresse à la Sainte Vierge, et il circonscrit cette liberté dans les limites d'une piété sage et discrète. De ces préceptes ressortent la frivolité et la puériorité d'un genre de raisonnements auquel tant de gens se laissent aller, pour le plaisir d'attribuer à la Sainte Vierge telle grâce qui leur vient à l'esprit, si étrange qu'elle soit. Voici comment ils raisonnent: Il convenait que le Fils de Dieu donnât à sa Mère tout ce qu'il pouvait lui donner pour sa gloire ; — ou encore : Dons, honneurs, tout ce que sa munificence a répandu sur les autres Saints, il l'a accumulé sur sa Mère. En allongeant à leur gré la chaîne de ce raisonnement, ils arrivent à la conclusion qu'ils désirent. Mais Gerson traite avec mépris cette manière d'argumenter ; il la déclare captieuse et sophistique. »

Il ajoute (et nous le dirions tous) qu'en parlant ainsi, il n'a nullement l'intention de restreindre la liberté des personnes pieuses, dans leurs méditations et leurs conjectures sur les mystères de la foi, l'histoire sacrée et le texte de la sainte Écriture, etc.

3° S'il est un auteur plein de dévotion pour la Sainte Vierge, c'est assurément le P. Raynaud. Or, l'ouvrage qu'il a écrit en son honneur (*Diptycha Mariana*), contient, dans le sens du P. Petau, plus de choses que je n'en pourrais rapporter ici. J'abrège quelques parties de son texte :

129

« Tenez pour incontesté que nous ne pouvons élever nos louanges à la hauteur de celles qui sont dues à la Vierge-Mère. Mais, pour suppléer à l'impuissance où nous sommes de la louer dignement, ne recourons jamais à de faux honneurs, à des hyperboles mensongères. Il est des gens dont l'affection pour les objets de leur culte est si imprudente et si dérégulée, qu'ils ne savent point rester dans les bornes marquées même à l'enthousiasme pour les Saints. Origène a fort bien signalé ce tort, à propos de saint Jean-Baptiste, que beaucoup d'hommes étaient tentés de prendre pour le Christ, au lieu d'observer vis-à-vis de lui la juste mesure de la charité. » (P. 9.) — « Saint Anselme qui, le premier, ou l'un des premiers, travailla à faire célébrer publiquement l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, dit (*de Excell. Virg.*) que l'Église regarde comme inconvenant d'émettre, à la louange de Marie, des assertions qui peuvent être l'objet d'un doute, quand les vérités incontestables que nous savons sur elle fournissent à nos louanges une matière si abondante. » On doit entendre dans le même sens cette parole de saint Épiphane : « La bouche de l'homme ne doit rien dire légèrement de

la Vierge Mère de Dieu. » Or, qui peut être plus justement accusé de parler légèrement de la très-sainte Mère de Dieu, que celui qui raisonne comme si les vérités certaines, évidentes, ne suffisaient point à sa gloire, et qui, voulant dépasser la sagesse des anciens, prétend nous imposer, avec ses idées personnelles, des dévotions inconnues aux saints Pères, qui l'ont le plus aimée ? Quand saint Anselme nous montre, d'une manière si lumineuse, qu'elle est Mère de Dieu, cette seule parole ne l'élève-t-elle pas au-dessus de tout ce qu'on peut nommer ou concevoir, hormis Dieu ? Nous ne devons pas parler inconsidérément d'une Majesté si sublime, par fièvre d'esprit, ou sous prétexte d'encourager la piété, mais avec

130

calme et réflexion ; quand les doctrines de l'Église et les oracles de la foi nous font défaut, nous ne devons rien dire sans le suffrage des Docteurs... Ceux qui sont sujets à cette fièvre d'innovation, ne mesurent pas l'abîme qui sépare les objets de la science humaine et les choses du ciel. Toute nouveauté relative aux objets de notre foi doit être rejetée très-loin ; sauf les cas où une étude attentive de la parole de Dieu, écrite ou non écrite, et des raisonnements solides sur les vérités qu'on doit en déduire, mettent en lumière quelque point compris dans cette divine parole, et que jusqu'alors on n'avait pas reconnu. Les innovations que nous condamnons sont celles qui ne reposent ni sur la parole écrite, ni sur la parole non écrite, ni sur des conséquences de cette parole, ni sur le jugement des anciens sages, ni sur une base de raison suffisante, et qui n'ont d'autre prétexte que d'honorer davantage la Vierge Mère de Dieu. » (P. 10.)

Dans une autre partie du même ouvrage (p. 237), il parle en particulier d'une de ces inventions auxquelles vous faites spécialement allusion, et que, sans bonne preuve (à ce qu'il me semble), vous attribuez au savant *Cornélius a Lapide*.

## XI - Suite.

VIII. — Après de semblables explications, et avec de telles autorités pour me guider, je repousse, autant que

131

vous pouvez le désirer et sans hésitation aucune, comme inadmissibles à la fois pour mon cœur et pour ma raison, des assertions telles que celles-ci (quand elles sont prises dans leur sens littéral et absolu, dans le sens que leur donnerait naturellement tout protestant, et que ne leur ont certainement pas donné les écrivains catholiques) : — « la miséricorde de Marie est infinie ; — Dieu a résigné entre ses mains sa toute-puissance ; — il est plus sûr d'avoir recours à elle qu'à son Fils ; — la Sainte Vierge est supérieure à Dieu ; — il est soumis à ses ordres ; — Notre-Seigneur est disposé maintenant, comme son Père, à rejeter les pécheurs, tandis que Marie occupe sa place, comme avocate des pécheurs auprès du Père et du Fils ; — les saints sont plus disposés à intercéder près de Jésus que Jésus ne l'est à intercéder près de son Père ; — Marie est l'unique refuge de ceux qui ont encouru la colère de Dieu ; — seule, Marie peut obtenir la conversion d'un protestant ; — il eût suffi pour le salut du monde que Notre-Seigneur fût mort, non pour obéir à son Père, mais par déférence au décret de sa Mère ; — elle rivalise avec Notre-Seigneur en ce qu'elle est Fille de Dieu, non par adoption, mais en quelque sorte par nature ; — le Christ a rempli l'office de Sauveur en imitant les vertus de sa Mère ; — de même que le Dieu incarné portait l'image de son Père, il portait aussi l'image de sa Mère ; — la rédemption tire, il est vrai, du Christ son efficacité suffisante ; mais c'est de Marie qu'elle tire sa beauté et sa douceur ; — comme nous

132

sommes revêtus des mérites de Jésus-Christ, ainsi nous sommes revêtus des mérites de Marie ; — s'il est Prêtre, elle est Prêtresse, dans un sens analogue ; — le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie sont réellement le corps et le sang de Marie ; comme il est présent et se donne dans l'Eucharistie, elle y est présente et s'y donne aussi ; — les prêtres sont les ministres de Marie comme de Jésus-Christ ; les élus sont nés de Dieu et de Marie ; — c'est par elle que le Saint-Esprit rend son action féconde ; c'est en elle et par elle qu'il produit Jésus-Christ dans ses membres ; — le royaume de Dieu dans nos âmes, comme parle Notre-Seigneur, est réellement le royaume de Marie ; — Marie et le Saint-Esprit produisent dans les âmes des choses extraordinaires ; et, quand le Saint-Esprit découvre Marie dans une âme, il y vole aussitôt. »

Je n'ai jamais rencontré d'opinions pareilles, avant de les voir dénoncées dans votre livre ; et, si je ne me trompe, la grande majorité des catholiques anglais ne les connaît pas. Elles me font l'effet d'un mauvais rêve. Je n'aurais jamais imaginé qu'on pût les exprimer. Pour justifier de pareilles doctrines, à quelle autorité pourrait-on recourir ? Ce ne serait ni à

l'Écriture, ni aux Pères, ni aux décrets des Conciles, ni au consentement des Écoles, ni à la tradition des fidèles, ni au Saint-Siège, ni à la Raison. Ces paradoxes défont tous les *loci theologici*. Je n'en vois nulle trace dans le Missel, dans le *Catéchisme romain*, dans la *Raccolta* romaine,

133

dans *l'Imitation de Jésus-Christ*, ni dans Gother, Challoner, Milner, ou Wiseman. Si je torturais ma conscience pour les admettre, je ne serais ni plus saint, ni plus pieux, ni plus sûr de persévérer ; mais, si je les professais, je serais coupable envers la plus noble, la plus sainte des créatures, d'une flatterie stupide, comme le tableau d'un peintre qui, pour flatter une princesse jeune et belle, lui donnerait le front sévère d'un Platon et les muscles d'un Achille. Je devrais m'attendre à la voir charger quelqu'un de ses serviteurs de m'éloigner de son service.

Je laisse à d'autres à juger si le sentiment que j'éprouve est le *scandalum parvulorum*, ou le *scandalum Pharisæorum* ; mais, je le dis hautement, je croirais qu'il n'y a pas de Dieu (ce qui est absolument impossible) plutôt que de croire Marie supérieure à Dieu. Je n'ai pas à m'occuper de propositions qui ne peuvent être expliquées qu'à la condition de disparaître sous les explications. Je ne parle pas de ces propositions telles qu'on les trouve chez leurs auteurs ; car les textes originaux me sont complètement inconnus, et je ne puis croire que ces auteurs aient voulu dire ce que vous dites ; mais je prends ces propositions telles que les montrent vos pages. S'il s'en trouvait que l'on dût attribuer à des saints en extase, je croirais qu'elles avaient un sens pieux, mais je ne les répéterais pas. Je ne les considère point comme tombées de la bouche des anges ; je considère le sens littéral qu'elles ont dans

134

la bouche des Anglais et des Anglaises. Prononcées d'homme à homme, au XIXe siècle, en Angleterre, je les regarde comme destinées à induire en erreur ceux qui cherchent la vérité, à effrayer les ignorants, à troubler les consciences, à provoquer des blasphèmes, à causer enfin la perte des âmes.

XII - Suite.

IX.— Et maintenant que j'ai dit tout cela, pardonnez-moi, mon cher ami, si je termine par un reproche.

Ne nous avez-vous pas touché, d'une façon très-dure, sur un point très-délicat ? Ce que vous avez dit ne tend-il pas à provoquer des outrages contre Celle qui nous est plus chère que toute autre créature ? Avez-vous seulement donné à entendre qu'il y ait dans notre amour pour elle autre chose qu'un abus ? Vous-même, avez-vous eu pour elle une seule parole affectueuse, dans tout le cours de votre livre ? Je voudrais le croire, mais je n'en ai pas aperçu une seule. Pourtant, je le sais, vous l'aimez. Pouvez-vous donc vous étonner, et, — si profonde que soit ma peine, — puis-je me plaindre de ce que tant d'hommes vous méconnaissent complètement,

135

et ne savent point voir que vous avez amené sur un terrain nouveau toute la discussion entre vous et nous ? Il y a vingt-cinq ans, le *Critique Britannique* disait: « Tant que Rome n'aura pas cessé d'être ce qu'elle est en pratique, l'union sera *impossible* entre elle et l'Angleterre ; » vous, au contraire, déclarez aujourd'hui que « l'union sera *possible*, dès que l'Italie et l'Angleterre, avec une même foi, un même centre d'unité, seront autorisées à maintenir isolément leurs opinions théologiques respectives. » Si certains catholiques ne vous ont pas rendu justice, c'est qu'en vérité l'honneur de la Vierge est plus cher à leur cœur que la conversion de l'Angleterre.

Placez-vous dans un cas parallèle, et voyez ce que vous-même décideriez. Supposez que quelque adversaire d'une doctrine ardemment défendue par vous, l'éternité des peines par exemple, au lieu de vous combattre par des arguments directs contre cette doctrine, rassemblât une multitude de descriptions extravagantes du lieu, du mode et des circonstances des peines éternelles, citant Tertullien en témoignage de la foi des premiers Pères, les *Covenantaires* et les Méthodistes pour les derniers siècles, puis des fragments tirés de l'Enfer du Dante, avec des passages empruntés aux Sermons de Whitfield ; supposez qu'il s'en tînt aux chapitres qui traitent ce sujet dans l'ouvrage de Jérémie Taylor sur « l'État de l'Homme ; » regarderiez-vous cela comme une manière de raisonner juste et convenable ?

136

Et s'il avouait être disposé à croire toujours l'Église anglicane compromise par ces accessoires de la doctrine, tant que ses autorités n'auront pas formellement réproposé Taylor, Whitfield et cent autres, jugeriez-vous cette détermination équitable, ou ces procédés dignes d'un théologien ?

X. — Voilà ce que je voulais dire de la Sainte Vierge, qui est le principal, mais non l'unique sujet de votre ouvrage.

Et maintenant, quand je voudrais poursuivre, elle semblerait m'arrêter ; nous sommes, en effet, à la veille de la fête de son Immaculée-Conception ; et après l'Octave célébrée dans les églises de cette ville avec une solennité spéciale, commencent les grandes antiennes, les chants précurseurs de Noël. Ce temps d'allégresse, heureux pour tous, en concentrant nos regards sur Celui qui descendit sur la terre à pareille époque, fait aussi briller à nos yeux, dans une splendeur exceptionnelle, cette Vierge-Mère qui l'a porté et nourri. Ici, elle n'est pas dans l'ombre, comme pendant la quinzaine de Pâques ; elle nous présente au contraire le Sauveur dans ses bras. Deux fêtes consacrées à son honneur, celle de demain et celle de la Purification, placées comme les tours de David en avant et en arrière, indiquent le commencement et la fin des fêtes destinées à glorifier le Prince de la paix. Et, d'un bout à l'autre de cette saison, apparaît l'image de la Mère du Sauveur, telle qu'on la voit dans la représentation typique des

137

Catacombes. Puisse l'influence de cette saison bénie nous entraîner tous vers l'unité ! Puisse-t-elle, de votre côté comme du nôtre, faire disparaître toute amertume Puisse-t-elle apaiser en nous toute jalousie, toute aigreur, tout antagonisme hautain, ou violent 1 Puisse-t-elle bannir loin de vous les raffinements captieux d'une critique raisonneuse, malveillante et subtile ! Puisse notre très-grande et très-gracieuse Mère, la Sainte Vierge Marie, vous vaincre par sa douceur, et se venger de ses ennemis, en intercédant pour leur conversion, en l'obtenant de Dieu !

A vous, avec la plus vive affection,

John H. Newman.

A l'Oratoire de Birmingham, 1865, fête de saint Ambroise.

## NOTES

### Note A

relative aux pages 1-8.

Le P. Newman a raconté ainsi, dans *l'Histoire de ses Opinions religieuses*, p. 99-402, ses relations avec le docteur Pusey :

« J'étais très-lié avec le docteur Pusey depuis 1827-28 ; je ressentais pour lui une admiration enthousiaste : j'avais coutume de l'appeler ô Son grand savoir, sa puissance de travail, son esprit classique, son dévouement plein de simplicité à la cause de la religion, me subjuguèrent. Grande donc fut ma joie lorsque, dans les derniers jours de 1833, il montra quelque disposition à faire cause commune avec nous. Son *Traité sur le Jeûne* parut dans un de nos numéros, à la date du 24 décembre. Cependant il ne fut, je crois, entièrement associé au Mouvement qu'en 1835 et 1836, époque à laquelle il publia un *Traité sur le Baptême* et créa la *Bibliothèque des Pères*. Il nous donna aussitôt un nom et une position. Le docteur Pusey était professeur et chanoine de *Christ Church* ; il avait une vaste influence,

140

grâce au caractère profondément sérieux de ses convictions religieuses, à la munificence de ses charités, à son professorat, à ses relations de famille, à ses rapports faciles avec les autorités de l'Université... Nous avons donc désormais un homme qui pouvait devenir la tête, le centre des gens zélés de toutes les parties du pays qui adoptaient les opinions nouvelles ; un homme qui donnait au Mouvement un front à opposer au monde, et contraignait les autres partis de l'Université à le reconnaître. En 1829, M. Froude, ou M. Robert Wilberforce, n'étaient que des individus... Mais le docteur Pusey était, pour employer une expression vulgaire, une armée à lui seul. Il était capable de donner un nom, une forme, une personnalité à ce qui, sans lui, n'était qu'une sorte de cohue ; et quand divers partis durent se réunir pour résister aux actes du Gouvernement, nous prîmes de droit, comme membres du Mouvement, notre place au milieu d'eux.

« Tels étaient les bienfaits qu'il apportait au Mouvement pour le dehors ; les avantages au dedans n'étaient pas moins considérables. C'était un homme aux desseins vastes, au caractère ardent et plein de confiance ; il ne craignait point les autres, et n'était point obsédé par les perplexités intellectuelles. Bien des gens sont portés à dire qu'il fut autrefois plus près de l'Église catholique qu'il ne l'est maintenant. Je prie Dieu qu'il puisse être

un jour beaucoup plus près de l'Église catholique qu'il ne l'était alors. Car ma conviction c'est que, pendant tout le temps que je l'ai connu, il ne s'en est jamais rapproché, ni dans sa raison, ni dans son jugement. Quand je devins catholique, on me demanda souvent : « Eh bien ! et le docteur Pusey ? » Quand je répondais

141

que je ne voyais chez lui aucune tendance à faire ce que j'avais fait moi-même, on trouvait quelquefois que je manquais de charité. Si la confiance dans sa position est (comme elle l'est en effet) une des premières conditions essentielles dans un chef de parti, le docteur Pusey remplissait cette condition. Il en fournit l'exemple le plus frappant par l'assertion contenue dans l'une de ses défenses subséquentes du Mouvement, alors même que le Mouvement avait déjà fait bien du chemin dans la direction de Rome: « l'une des conditions, disait-il, sur lesquelles on pouvait fonder le plus d'espoir, était que le Mouvement s'était arrêté à temps. » Il le disait de bonne foi ; c'était son point de vue subjectif.

« L'influence du docteur Pusey se fit sentir tout d'abord. Il vit que, dans les *Tracts* et dans le mouvement entier, il fallait plus de sobriété, plus de gravité, plus de soin dans les travaux, un sentiment plus grand de notre responsabilité. C'est par lui que le caractère des *Tracts* fut changé. Quand il nous donna son *Traité sur le Jeûne*, il y mit ses initiales. En 1835, il publia son laborieux *Traité sur le Baptême*, qui fut suivi d'autres traités de divers auteurs, sinon rédigés avec un savoir égal, du moins également pleins de force et de justesse. En 1836, il annonça son grand projet d'une traduction des Pères (1). »

1. *Library of the Fathers* (Bibliothèque des Pères). —Une des grandes entreprises du docteur Pusey fut une traduction anglaise des principales œuvres des Pères. Beaucoup furent annotées avec soin. Ce travail fut poursuivi pendant vingt ans environ, et a puissamment contribué à faire revivre un esprit catholique dans le clergé anglican.

(Note du B. P. Newman.)

142

Note B

relative à la page 2 et & la page 63.

## L'ÉGLISE ANGLICANE

« Il n'est peut-être aucune institution où les Anglais aient montré leur amour des compromis, en matières politiques et sociales, d'une manière aussi remarquable que dans l'*Église établie*. Luther, Calvin et Zwingli, tous ennemis de Rome, étaient également ennemis les uns des autres. D'autres sectes protestantes, les Érastiens, les Puritains et les Arminiens, sont également distinctes et hostiles. Cependant, il n'y a aucune exagération à dire que l'Établissement ecclésiastique anglican est un amalgame de toutes ces variétés de protestantisme, auquel une forte part de Catholicisme est mêlée par surcroît. Il est le résultat de l'action successive exercée sur la religion par Henri VIII, les ministres d'Édouard VI, Marie, Élisabeth, les Cavaliers, les Puritains, les Latitudinaires de 1688 et les Méthodistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a une hiérarchie venue du moyen âge, richement dotée, élevée

1. Appendice de *l'Histoire de mes opinions religieuses*, p. 437-444 de la traduction française.

143

par sa position civile, formidable par son influence politique. L'*Église établie* a conservé les rites, les prières et les symboles de l'ancienne Église. Elle tire ses articles de foi de sources luthériennes et zwingliennes ; sa traduction de la Bible sent le calvinisme. Elle peut se vanter d'avoir eu dans son sein, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, une suite de théologiens de grand savoir et fiers de se rapprocher des doctrines et des pratiques de l'Église primitive. En considérant ses docteurs, le grand Bossuet a dit qu'il était impossible que le peuple anglais ne revînt pas un jour à la foi de ses pères ; et de Maistre a salué la communion anglicane comme destinée à jouer un grand rôle dans la réconciliation et la réunion de la chrétienté.

« Cette Église remarquable a toujours été dans la dépendance la plus étroite du pouvoir civil, et s'en est toujours fait gloire. Elle a toujours vu le pouvoir papal avec crainte, avec ressentiment et avec aversion. Elle n'a jamais gagné le cœur du peuple. En cela elle s'est montrée, dans tout le cours de son existence, *une* et semblable à elle-même. Sous d'autres rapports, ou elle n'a jamais eu d'opinions, ou elle en a constamment changé. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle était calviniste ; dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>, elle

était arminienne et quasi-catholique ; vers la fin de ce siècle et le commencement de l'autre, elle était latitudinaire. Au milieu du XVIIIe siècle, elle est décrite par lord Chatham comme ayant « un rituel et un livre de prières papistes, des articles de foi « calvinistes et un clergé arminien. »

« De nos jours, elle contient trois partis puissants, dans lesquels revivent les trois principes religieux qui, sous une forme ou sous une autre, apparaissent constamment et

144

depuis le commencement dans son histoire : le principe catholique, le principe protestant et le principe sceptique. Chacun d'eux, il est presque inutile de le dire, est violemment opposé aux deux autres.

« *Premièrement.* Le parti apostolique, ou *tractarian*, qui va maintenant dans la direction du Catholicisme plus loin qu'en aucun temps, ou dans aucune manifestation précédente ; à ce point qu'en l'étudiant dans ses adhérents les plus avancés, on peut dire qu'il ne diffère en rien du Catholicisme, excepté dans la doctrine de la suprématie du Pape. — Ce parti s'éleva, au XVIIe siècle, à la cour de Jacques Ier et de Charles Ier ; il fut presque éteint par les doctrines de Locke et par l'avènement au trône de Guillaume III et de la maison de Hanovre. Mais ses principes furent enseignés et silencieusement transmis, pendant le cours du XVIIIe siècle, par les non-jureurs, secte d'hommes instruits et zélés qui, conservant la succession épiscopale, se détachèrent de l'Église d'Angleterre, quand on les somma de prêter serment de fidélité à Guillaume III. De nos jours, on l'a vu revivre et former un parti nombreux et croissant dans l'Église d'Angleterre, au moyen du Mouvement commencé par les écrits intitulés : *Tracts for the Times* (1) (et de là nommé *Tractarian*).

« *Secondement.* Le parti évangélique, qui fait vivre dans le monde entier toutes les sociétés bibliques et la plupart des associations pour les missions protestantes.

« *Troisièmement.* Le parti libéral, connu, dans les siècles qui nous ont précédés, sous le nom moins honorable de

1. *Traité pour le temps présent.*

143

*latitudinaire*. Il se détacha du parti quasi-catholique, ou parti de la cour, sous le règne de Charles Ier, et fut répandu en Angleterre par l'introduction des principes de Grotius et des Arminiens. Il appuya les whigs, Guillaume III et la maison de Hanovre. Le génie de ses principes est contraire au prosélytisme ; et, quoiqu'il ait compté dans ses rangs des écrivains remarquables parmi les théologiens anglicans, il n'avait eu que peu de sectateurs, lorsqu'il y a dix ans, irrité par le succès des *Tractarians*, prenant avantage de la conversion à l'Église romaine de quelques-uns de leurs principaux chefs, et aidé par l'importation de la littérature allemande en Angleterre, ce parti s'est avancé tout à coup sur la scène publique, et s'est propagé dans les classes éclairées avec une rapidité si étonnante, qu'on est presque autorisé à croire que, dans la génération qui nous suivra, le monde religieux sera partagé entre les déistes et les catholiques. Les principes et les arguments des libéraux ne s'arrêtent même pas au déisme.

« Si la Communion anglicane se composait uniquement de ces trois partis, elle ne pourrait durer. Elle serait brisée par ses dissensions intérieures. Mais il y a dans son sein un parti beaucoup plus nombreux que ces trois partis théologiques. Créé par la situation légale de l'Église, profitant de ses richesses et des institutions de son culte, il est le lien qui maintient l'ensemble. C'est le parti de l'ordre, le parti des conservateurs, ou, comme on les a appelés jusqu'ici, des *Tories*. Ce n'est pas un parti religieux : non qu'il n'ait dans ses rangs un grand nombre d'hommes religieux ; mais ses principes et ses mots d'ordre sont politiques ou du moins ecclésiastiques, plutôt que théologiques. Ses membres

146

ne sont ni *tractarians*, ni *évangéliques*, ni *libéraux* ; ou, s'ils le sont, c'est sous une forme très-douce et très-inoffensive ; car, aux yeux du monde, leur caractère principal est d'être les avocats de l'*Établissement* ; et ils sont plus ardents pour la conservation d'une Église nationale, que soucieux des croyances que cette Église nationale professe. Nous avons dit plus haut que le grand principe de l'Église anglicane était sa confiance dans la protection du pouvoir civil et sa docilité à le servir, ce que ses ennemis appellent son *Érastianisme*. Or si, d'une part, ce respect pour le pouvoir civil est son grand principe, de l'autre, ce principe de l'érastianisme est personnifié dans un parti si nombreux, soit dans le clergé, soit parmi les laïques, que c'est à peine si le nom de « parti » peut lui convenir. Il constitue la masse de l'Église. Les membres du clergé spécialement, sur tous les points de l'Angleterre, les évêques, doyens, chanoines, curés, se sont toujours distingués par leur *Torisme*. Au XVIIe siècle, ils professaient le droit divin des rois ; depuis, ils se

sont toujours fait gloire de la doctrine : « Le roi est la tête de l'Église ; » et le toast de leurs dîners « l'Église et le roi, » a été leur formule de protestation pour maintenir dans le royaume d'Angleterre la prédominance théorique du spirituel sur le temporel. Ils ont toujours témoigné une aversion extrême pour ce qu'ils appellent le pouvoir usurpé du pape. Leur principal dogme théologique est que la Bible contient toutes les vérités nécessaires, et que tout chrétien est individuellement capable de les y trouver, pour son usage. Ils prêchent le Christ comme l'unique médiateur, la Rédemption par sa mort, le renouvellement par son esprit, la nécessité de bonnes œuvres. Ce grand assemblage d'hommes, véritables

147

représentants de ce bon sens qui rend l'Angleterre si célèbre dans le bien comme dans le mal, regardent pour la plupart avec défiance toute espèce de théologie, toute école théologique, et en particulier les trois écoles que nous avons cherché à faire connaître. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ils combattirent les puritains ; à la fin de ce siècle, ils combattirent les latitudinaires ; au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils combattirent les méthodistes et ceux du parti évangélique ; de notre temps, il se sont levés énergiquement, d'abord contre les *tractarians*, puis contre les *libéraux*. »

### Note C

relative aux pages 11 et 12.

En terminant *l'Histoire de ses Opinions religieuses*, le P. Newman avait résumé ainsi sa pensée définitive sur l'Église anglicane : « Je n'avais eu conscience, lors de ma conversion, d'aucun changement ni dans mes pensées, ni dans mes sentiments, sur les questions de doctrine. Mais il n'en fut pas de même sur certaines questions de fait, et malgré la peine que j'éprouve à offenser les Anglicans religieux, je suis obligé de confesser que je sentis s'opérer un grand changement dans ma manière de considérer l'Église d'Angleterre. Au bout de combien de temps, je ne saurais le dire, mais au bout de très-peu de temps, je sentis survenir

148

en moi un étonnement extrême d'avoir jamais pu imaginer qu'elle fût une partie de l'Église catholique. Pour la première fois, je la regardai de l'extérieur, et je la vis telle qu'elle était. Il me fut désormais impossible de voir en elle autre chose que ce que, depuis si longtemps, depuis 1836, j'avais soupçonné avec tant d'effroi : une institution purement nationale. Comme si mes yeux s'étaient subitement ouverts, je la vis ainsi spontanément, à part de tout acte défini de ma raison, de tout argument ; c'est ainsi que je l'ai toujours vue depuis. Il faut, je crois, chercher la cause principale de ce changement dans le contraste que me présentait l'Église catholique. Là je reconnus, au premier coup d'œil, une réalité qui était pour moi une chose toute nouvelle. Là je sentis que je ne me bâtissais plus une Église par l'effort de ma pensée ; je n'eus pas besoin de faire un acte de foi à son existence. Je n'eus plus à gravir péniblement jusqu'à certains points de vue ; mon esprit détendu retomba en paix sur lui-même, et je la contemplai d'un regard presque passif, comme un grand fait, d'une évidence irrécusable. Je la regardai ; je regardai ses rites, ses cérémonies, ses préceptes, et je me dis : voici vraiment une religion ; puis, quand je jetais en arrière un regard sur la pauvre Église anglicane, pour laquelle j'avais tant travaillé, quand je revis tout ce qui lui appartenait, quand je songeai à tous mes efforts pour l'habiller de neuf, au point de vue doctrinal et esthétique, elle me parut la plus vaine des chimères....

« Je parle de l'Église anglicane sans aucun dédain.... Tout en n'étant pas divine, elle peut être une grande création humaine, et c'est ainsi que je la juge aujourd'hui. Les hommes qui nient le droit divin des rois, seraient souvent

149

fort indignés si on les regardait, à cause de cela, comme des sujets infidèles. Je reconnais donc, dans l'Église anglicane, une institution revêtue d'honneur par le temps, anoblie par de beaux souvenirs historiques, un monument de la sagesse du temps passé, un bras puissant dans la politique, un grand organe national, une source de grands avantages pour le peuple, et, jusqu'à un certain point, un témoin, une école de la vérité religieuse. Si l'on parcourt d'un œil équitable tout ce que j'ai écrit sur elle depuis que je suis catholique, je ne crois pas qu'on puisse y surprendre un autre jugement que celui-là. Mais qu'elle soit quelque chose de sacré ; qu'elle soit l'oracle de la doctrine révélée ; qu'elle puisse réclamer saint Ignace et saint Cyprien comme ses ancêtres ; qu'elle puisse prendre le rang, contester l'enseignement, entraver la voie de l'Église de saint Pierre ; qu'elle puisse s'appeler « la Fiancée de l'Agneau ; » voici ce qu'il m'est devenu impossible

de voir, depuis ma conversion. Ce serait presque un miracle qu'elle pût reparaître à mes yeux sous ces traits. « J'ai passé : « O merveille ! elle avait disparu ! Je l'ai cherchée, mais « nulle part je n'ai trouvé sa place ! » Quant à sa prétention à une succession apostolique depuis le temps des Apôtres, je n'en dis rien. Si jamais le Saint-Siège décide qu'elle la possède, je le croirai, parce qu'un jugement au-dessus du mien aura prononcé ; mais, avant de la lui accorder par le consentement personnel de mon esprit, il me faudrait le don surnaturel de saint Philippe, qui reconnut le caractère sacerdotal sur le front d'un jeune homme vêtu de la livrée mondaine ; les arguments d'antiquaires sont absolument réduits au silence, par l'urgence des faits visibles.

150

« Assurément, l'Église anglicane a été l'instrument de la Providence pour me départir de grands bienfaits ; — si j'étais né dans une secte dissidente, peut-être n'aurais-je jamais été baptisé ; si j'étais né presbytérien anglais, peut-être n'aurais-je pas connu la divinité de Notre-Seigneur ; si je n'étais pas venu à Oxford, peut-être n'aurais-je jamais entendu parler de l'Église visible, de la tradition, ni des autres doctrines catholiques. Or, ayant reçu tant de bienfaits de l'Église anglicane établie, puis-je avoir le cœur de souhaiter sa ruine ? Puis-je, à ce point, manquer à la charité, en considérant qu'elle fait pour beaucoup d'autres ce qu'elle a fait pour moi ? Je n'ai pas ce désir, tant qu'elle reste ce qu'elle est, et que nous sommes un corps si peu nombreux. Non pas à cause d'elle, mais à cause des nombreuses assemblées d'hommes près desquelles elle remplit un ministère sacré, je ne ferai rien contre elle. — Tant que les catholiques sont encore aussi faibles en Angleterre, elle travaille à notre œuvre ; et quoique, dans une certaine mesure, elle nous fasse du mal, l'équilibre est présentement en notre faveur. Quant à ce que serait notre devoir dans un autre temps et d'autres circonstances, en supposant, par exemple, que l'Église établie perdît sa foi dogmatique, ou du moins ne la prêchât plus, c'est tout une autre question. Dans l'histoire de ce monde, nous lisons que des nations ennemies ont conclu de longues trêves, et les ont renouvelées de loin en loin ; telle semble être la position que l'Église catholique peut adopter aujourd'hui loyalement vis-à-vis de l'Établissement anglican.

« Il est hors de doute que l'Église nationale a été jusqu'ici une digue utile contre des erreurs de doctrines plus

151

fondamentales que les siennes. Dire combien la digue résistera, dans les années que nous avons devant nous, est impossible ; car la nation entraîne son Église, et l'abaisse peu à peu jusqu'à son niveau. Cependant l'Église nationale a encore, sur la nation, la même influence qu'un journal sur le parti qu'il représente. Mon opinion personnelle sur l'attitude qui convient à un catholique vis-à-vis de l'Église nationale, à cette heure qui pour elle est l'heure suprême, c'est que nous devons, autant qu'il est en notre pouvoir, l'aider et la soutenir, dans le maintien de la vérité dogmatique. Excepté pour obéir à un appel direct du devoir (grave exception sur laquelle j'insiste), je voudrais éviter tout ce qui peut affaiblir son empire sur l'esprit public, ébranler sa constitution, ou embarrasser et ralentir ses efforts pour maintenir les grands principes, les grands enseignements chrétiens et catholiques, qu'elle a utilement prêchés jusqu'à ce jour. » (P. 522-527 de notre traduction.)

#### Note D

relative aux pages 38-50.

La nouvelle édition des Pères publiée par M. Migne étant assez répandue, nous croyons, superflu de reproduire intégralement les textes de saint Justin, de Tertullien, de saint Irénée, de saint Cyrille, de saint Éphrem, de saint Épiphane,

152

de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Pierre Chrysologue et de saint Fulgence, que le P. Newman a résumés et commentés. Nous indiquerons seulement les ouvrages où ils se trouvent :

Saint Justin, *Dialogue avec Tryphon* 100 ; Migne, *græc.*, t. VI, col. 709-711 ;

Tertullien, *de Carne Christi*, 17 ; Migne, *Patr.* 1.11, col. 782 ;

Saint Irénée, *adversus Hæreses*, III, 22, et V, 19 ; Migne, *Patrol. græc.*, t. VII, col. 958, 959, et col. 1175 ;

Saint Cyrille, *Cateches.*, XII, 15 ; Migne, *Patr. græc.*, t. XXXIII, col. 741 ;

Saint Éphrem, *Opera Syriaca*, II, p. 318 ; et III, p. 607 ;

Saint Épiphane, *Hæresis*, 78, 18 ; Migne, *Patrol. græc.*, t. XLII, col. \*28,729 ;

Saint Jérôme, *Epist. 22 ad Eustochium*, 21 ;

Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, COL. 408 ;

Saint Augustin, *de Agone Christi*, 22 ; Migne, t. XL, col. 303 ;

Saint Pierre Chrysologue, *serm. CXL* ; Migne, *Patrol. lat.*, t. LII, col. 576, 577 ;

Saint Fulgence, *serm. II* ; Migne, *Patrol. lat.*, t. LXV, col. 728.

153

### Note E

relative à la page 56.

Voici, en abrégé, la doctrine de Suarez à ce sujet (Opp., t. XVII, p. 7. Ed. Venet., 1746) : — « Statuendum est B. Virginem fuisse à Christo redemptam, quia Christus fuit uni-versalis Redemptor totius generis humani, et pro omnibus hominibus mortuus est. » (P. 15.) — « Prætereà constat indiguisse Virginem redemptione. » (P. 7.) — « Tanquàm certum statuendum est, B. Virginem procreatam esse ad modum aliorum hominum. Habetur certa traditione et communi consensu totius Ecclesiæ. » (P. 7.) — « Absolutè et simpliciter fatendum B. Virginem in Adamo peccasse. » (P. 16.) — « Certum est B. Virginem fuisse mortuam, saltem in Adamo. Sicut in Christo vitam habuit, ita et in Adamo fuit mortua. Aliàs B. Virgo non contraxisset mortem aliasve corporis pœnalitates ex Adamo ; consequens (autem) est omninò falsum. Habuit B. Virgo meritum mortis, saltem in Adamo. Illa vere habuit mortem carnis ex peccato Adami contractam. » (P. 16.) — « B. Virgo, ex vi suæ conceptionis, fuit obnoxia originali peccato, seu debitum habuit contrahendi illud, nisi divinâ gratiâ fuisset impeditum. » (P. 16.) — « Si B. Virgo non fuisset (ut ita dicam) vendita in Adamo, et de se servituti peccati obnoxia, non

154

fuisse verè redempta. » (P. 16.) — « Dicendum est potuisse B. Virginem præservari ab originali peccato, et in primo suæ conceptionis instanti sanctificari. » (P. 17.) — « Potuit B. Virgo, ex vi suæ originis, esse obnoxia culpæ, et ideò indigere redemptione, et nihilominùs in eodem momento, in quo erat obnoxia, præveniri, ne illam contraberet. » (P. 14.) — « Dicendum B. Virginem in ipso primo instanti conceptionis suæ fuisse sanctificatam, et ab

originali peccato præservatam. » (P. 19.) — « Carnem Virginis fuisse carnem peccati... verum est, non quia ilia caro aliquandô fuit subdita peccato, aut informata animâ carente gratiâ, sed quia fuit mortalis et passibilis ex debito peccati, cui, de se, erat obnoxia, si per Christi gratiam non fuisset præservata. » (P. 22.) — « Quôd B. Virgo de se fuerit obnoxia peccato (si illud reverà nunquam habuit), non derogat perfectæ ejus sanctitati et puritati. » (P. 16,17.) — Cf. Cornélius à Lapede, *Comment. in Epist. ad Rom.*, V, 12 ; et *in II Epist. ad Corinth.*, V, 15.

#### Note F

relative à la page 58 4. (1)

I

Quelques illustres Pères du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècles ont parlé de la Sainte Vierge, dans certains passages de leurs écrits,

1. *Nous abrégeons un peu cette note ; mais nous en conservons exactement la substance. Écrivant en Angleterre, le P. Newman a dû donner à cette dissertation une ampleur qui, chez nous, ne serait pas proportionnée aux besoins du public.*

155

en des termes qui sont, à première vue, incompatibles avec la croyance que j'ai attribuée à leur temps. Ces Pères sont saint Basile, saint Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie ; c'est dans leurs commentaires de certains textes de l'Écriture qu'on les voit s'exprimer ainsi.

Saint Basile (1) impute à la Sainte Vierge un péché de doute ; mais il ne considère pas ce doute momentané comme un péché grave, et il fait entendre qu'au point de vue de la perfection spirituelle, Marie était supérieure aux Apôtres.

Saint Chrysostome, dans un premier passage (2), n'impute réellement à la Sainte Vierge aucun péché ; suivant lui, Dieu ne put pas permettre qu'une âme aussi admirable fût entraînée au péché par ses meilleurs et ses plus purs sentiments. La seule idée qui, dans ce passage, puisse blesser le sentiment catholique, est celle-ci : La nature féminine de Marie n'aurait pas eu la force de résister à une tentation hypothétique, sans la grâce et les soins vigilants de la Providence divine. Mais un catholique n'a pas à s'occuper de cette idée, ni pour l'affirmer, ni pour la nier, quoiqu'il ressente

un vit déplaisir d'avoir à discuter sur elle. Une chose, du moins, ressort clairement de ce passage : suivant saint Chrysostome, la Sainte Vierge n'eut pas un rôle seulement physique dans l'Incarnation ; son âme, comme son corps, servit à l'accomplissement de ce mystère, et dut être convenablement préparée à cette mission sublime.

1. Epist. CCLX ; Migne, *Patrol. græc.*, t. XXXII, col. 965-968.
2. In Matth. *Homil.* IV ; Migne, *Patrol. græc.*, t. LVII, col. 45.

156

Le second passage est vraiment extraordinaire ; je manquerais de sincérité, si je ne reconnaissais franchement qu'il est en désaccord avec ce que nous soutenons, comme il est isolé dans les écrits de l'antiquité. Le saint docteur impute clairement, et (*pace illius*) *gratuitement*, à la Sainte Vierge, dans le cas en question, le péché, ou la faiblesse de la *vaine gloire* (1). Il a un passage semblable dans son Commentaire sur le miracle de Cana. — Tout ce qu'on peut dire, pour atténuer le caractère étrange de ces passages, c'est que saint Chrysostome n'a pas considéré le sentiment de vaine gloire, qu'il impute à la Sainte Vierge, comme un grand péché chez une femme.

Sans aller jusqu'à dire que Marie douta positivement au pied de la croix, saint Cyrille a cru qu'en raison de la faiblesse naturelle chez une femme, elle fut probablement tentée de douter, et tomba presque dans le doute (2). Du reste, il ne semble pas avoir regardé ce doute comme un péché grave.

En résumé, saint Basile, saint Cyrille et saint Chrysostome ont conjecturé, plus ou moins explicitement, qu'en

1. In Matth. *Homil.* XLIV, al. XLV ; Migne, *Patrol. græc.*, t. LVII, col. 464, 465 ; cf. In Joann. *Homil.* XXI ; Migne. *ibid.*, t. LIX, col. 130. — Bossuet s'exprime, à ce sujet, comme le P. Newman : « On sait, dit-il, les propositions de saint Chrysostome sur la Sainte Vierge, qui ne peuvent guère s'accorder avec le canon 23° de la 6e session du Concile de Trente : en ces occasions, on se donne la respectueuse liberté de préférer aux saints, non pas ses sentiments particuliers, mais ceux d'autres « saints, où la vérité est plus purement conservée. » (Préface sur l'*instruction past.* de Fénelon, p. II, sect. 11, n. 127.)

(Note de la traduction française.)

2. In Joannis *evangelium* (Migne, *Patrolog. græc.*, t. LXXIV, col. 661-661).

diverses occasions, Marie fut, ou put être exposée à une violente tentation de douter ; deux de ces Pères ont cru qu'elle pécha positivement, bien que légèrement, une ou deux fois.

Au reste, la dureté de leur langage n'est pas tant dirigée contre la *personne* de la Sainte Vierge, que contre sa *nature* féminine. Ils semblent avoir partagé avec saint Ambroise, saint Jérôme et d'autres Pères, les préjugés communs de leur temps sur l'infériorité naturelle de la femme. Lorsque saint Chrysostome impute à Marie un sentiment de *vaine gloire*, il ne pense lui imputer qu'une faiblesse inhérente à la nature féminine. Il ne dit pas qu'elle pécha ; il ne nie pas qu'elle eut toutes les perfections qu'une femme pouvait avoir.

L'idée que la Sainte Vierge avait été coupable d'un péché, ou d'une faiblesse, n'était pas incompatible, chez ces Pères, avec un culte d'amour et de dévotion envers elle. Évidemment, l'impeccabilité n'est pas une condition indispensable pour inspirer la dévotion.

Jusqu'à quel point l'enseignement de ces trois Pères est-il en contradiction avec le nôtre ?

Nous ne pouvons pas admettre que la Sainte Vierge ait jamais péché ; nous entrons pleinement dans l'esprit de ces paroles de saint Augustin : « Toutes les fois qu'il s'agit du péché, il ne peut aucunement être question de la bienheureuse Vierge Marie. » D'autre part, nous soutenons que, sans le secours de la grâce divine, elle aurait pu pécher.

Elle peut avoir été exposée à la tentation, dans le sens où Notre-Seigneur y a été exposé ; mais, tandis que la nature divine de Notre-Seigneur ne permettait point qu'il succombât,

sa grâce sauvegardait sa mère contre les assauts de la tentation. Nous ne croyons pas que Siméon ait prophétisé la tentation, lorsqu'il dit à la Sainte Vierge qu'un glaive la transpercerait ; mais nous ne tenons pas pour hérétique celui qui expliquerait ainsi ce texte, pourvu qu'il n'imputât à Marie aucune émotion coupable, ou déréglée. De cette façon, le passage de saint Cyrille peut être écarté du débat, et nous n'avons plus à traiter que du paradoxe émis par saint Basile et saint Chrysostome.

## II

Quelle est, au point de vue de la controverse, l'autorité des paroles de ces Pères opposées à la doctrine catholique ?

Je crois pouvoir démontrer qu'elles n'ont aucune force.

D'abord, dans la controverse, les paroles d'un Père, ou des Pères, tirent leur force principale de ce qu'ils représentent le jugement, ou le sentiment de leurs pays respectifs.

En outre, ce sentiment, ou ce jugement local tire sa force de ce qu'il est l'expression vivante d'une tradition apostolique.

Sans doute, l'enseignement d'un Père a droit à notre déférence, en raison de sa position et de son caractère personnels ; les sentiments d'une population chrétienne ont aussi des droits à notre sérieuse attention. Mais, dans une

159

question de doctrine, nous devons remonter à la grande source de la doctrine, la Tradition apostolique. Il faut qu'un Père représente Son peuple ; et il faut que son peuple soit le témoin d'une tradition ininterrompue depuis les Apôtres, si l'on veut tirer un argument décisif d'une proposition théologique qui se rencontre dans les écrits de ce Père. Si, dans un cas particulier, il n'y a pas de raison de supposer qu'un Père est l'écho de la voix populaire, et que la voix populaire transmet l'enseignement apostolique ; ou bien, pour prendre un autre canal de tradition, — en dehors des cas où les Pères transmettent la doctrine que leur ont enseignée les évêques et les prêtres, comme venant des Apôtres, — lors même qu'une proposition viendrait de dix Pères, elle serait sans valeur contre l'enseignement opposé d'un seul autre Père, s'il était évident que ce dernier est le témoin d'une tradition apostolique.

Je ne prétends pas décider ainsi la question avec toute la rigueur imaginable ; mais je pense pouvoir arriver, par cette voie, à une conclusion satisfaisante.

Je dis que, pour avoir une force dogmatique, une doctrine énoncée par les Pères doit être une tradition ; or, une tradition est une croyance *positive*. La simple absence d'une tradition dans un pays ne constitue pas une tradition contraire. De plus, une proposition traditionnelle ne s'explique

pas complètement d'elle-même ; il reste à déterminer son interprétation ; de même qu'il est nécessaire d'*interpréter*, dans l'Écriture, les paroles des Apôtres, tout authentiques qu'elles sont. Tout en admettant la tradition d'après laquelle « nul homme né de la femme n'est né dans la grâce de Dieu, » *je puis* mettre en question sa stricte

160

universalité ; car une proposition générale admet des exceptions ; Notre-Seigneur naquit d'une femme, et fut cependant une victime sans tache. — Autre exemple : Les Ariens admettaient que « Jésus-Christ était Dieu, » mais ils disputaient sur le sens du mot « Dieu. »

En outre, il y a des traditions *explicites* et des traditions *implicites*. Ainsi ces propositions ; « Notre-Seigneur est le véritable Fils de Dieu, d'une même nature que son Père, et égal à Lui en toutes choses ; - il n'y a qu'un Dieu, » — ces propositions, dis-je, sont des traditions apostoliques *explicites* ; mais en elles était nécessairement comprise la tradition *implicite* que le Père et le Fils sont numériquement un seul Dieu. Des traditions *implicites* sont des traditions *positives*.

Enfin, il y a au moins deux manières de déterminer une tradition apostolique. Première manière : Des témoignages dignes de foi déclarent qu'une tradition *est* apostolique ; c'est ce qu'on fit à Nicée. — Seconde manière : Des témoins indépendants énoncent, en des lieux différents, une seule et même doctrine ; par exemple, saint Irénée, saint Cyprien et Eusèbe affirment que les Apôtres ont fondé une Église *une et catholique*.

Appliquons ces principes au cas particulier, à propos duquel je les ai formulés.

« Marie est la nouvelle Ève ; » cette proposition répond à l'idée d'une tradition. Je ne dis point que les écrivains qui l'enseignent déclarent l'avoir reçue des Apôtres ; mais les écrivains, qui en rendent témoignage, sont indépendants les uns des autres.

C'est une tradition *explicite*. Et de cette tradition s'en

161

suivent deux autres, qui sont *implicites* ; la première, c'est que Marie n'eut aucune part au péché, et reçut une mesure de grâce indéfiniment grande ;

la seconde, c'est qu'elle a été exaltée et glorifiée, en proportion de cette grâce.

Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, sont les témoins d'une tradition apostolique ; car, dans trois parties du monde différentes, ils énoncent une seule et même doctrine. Ils sont précisément les organes des trois sièges d'enseignement catholique qui vraisemblablement devaient recueillir, d'une manière spéciale, la vérité dans cette question. Saint Justin représente Jérusalem, siège de saint Jacques ; saint Irénée, Ephèse, demeure et lieu de sépulture de saint Jean ; et Tertullien, qui fit un long séjour à Rome, représente la ville de saint Pierre et de saint Paul.

Cherchons maintenant ce qu'on peut opposer à un argument tel que celui-là. Y a-t-il une déclaration de croyance dans les paroles de saint Basile, de saint Chrysostome et de saint Cyrille ? Je n'en vois aucune. Ils interprètent certains passages des Evangiles dans un sens défavorable à la Sainte Vierge ; mais leur interprétation est-elle une exposition de foi ? Encore, si tous les trois interprétaient uniformément les mêmes passages ! Mais non ; et ils ne sont pas d'accord dans leurs interprétations. — Saint Chrysostome dit que Notre-Seigneur réprimanda sa Mère, aux noces de Cana ; — d'après saint Cyrille, au contraire, si Jésus fit un miracle que, de lui-même, il ne voulait pas faire, ce fut pour donner une preuve de son respect envers sa Mère ; Marie, dit ce Père, par son autorité, contribua grandement au miracle ; elle triompha en décidant le Seigneur, comme il convenait, puisqu'il était son Fils.

162

En prenant seulement les assertions défavorables à la Sainte Vierge, pouvons-nous les généraliser en cette proposition : « la sainte Vierge, durant sa vie terrestre, a commis des péchés actuels ? » Veut-on dire qu'une telle proposition ait été *positivement* admise dans la patrie de saint Basile, ou de saint Chrysostome ? On ne peut pas tirer cette conclusion de leurs commentaires individuels sur l'Écriture. Tout ce qu'on en peut logiquement conclure, c'est que si, dans leurs pays, on avait cru *positivement* à l'impeccabilité de la Sainte Vierge, ils n'eussent pas parlé comme ils l'ont fait ; en d'autres termes, qu'il n'y avait pas *alors, dans leurs églises*, une foi déterminée à son impeccabilité. Mais l'absence d'une croyance ne constitue pas une croyance en sens contraire ; ce n'est pas là cette *déclaration positive*, qui est de l'essence d'une tradition.

Les textes de ces Pères ne contiennent rien qui ait la forme d'une tradition venant des apôtres. Ce sont purement et simplement des

interprétations conjecturales de l'Écriture. Les commentaires de l'Écriture sont, il est vrai, dans une certaine mesure, des témoins de la tradition ; ils portent l'empreinte des pensées répandues dans le lieu et le temps auxquels ils appartiennent ; mais cependant ils ont, *primâ facie*, un caractère personnel. La tâche de prouver qu'ils ont un caractère supérieur (*onus probandi*) incombe à ceux qui avancent cette assertion. L'exégèse et le dogme sont deux branches, très-distinctes, de la science théologique. Les trois Pères du II<sup>e</sup> siècle que j'ai cités à l'appui de ma thèse, traitent des sujets de dogme, lorsqu'ils comparent Marie à Ève.

163

### III

Examinons encore une fois la portée des paroles de saint Cyrille, de saint Basile et de saint Jean Chrysostome :

1° Saint Cyrille ne dit rigoureusement que ceci : « la Sainte Vierge fut gravement tentée. » Cela n'implique pas le péché ; car Notre-Seigneur a « éprouvé, comme nous, toutes sortes de tentations, mais sans péché. » De plus, ce même saint Cyrille, à Ephèse, fit de la Sainte Vierge un tel panégyrique que, pour être conséquent, il devait la croire exempte de péché.

2° Saint Basile a puisé dans Origène l'idée que la Sainte Vierge, au temps de la Passion, laissa pénétrer un doute en son âme. Il ne donne pas cette idée comme une tradition, mais comme une conclusion théologique. Le défaut caractéristique d'Origène fut de préférer à l'autorité les raisonnements scientifiques ; nous en avons un exemple dans le cas présent. Au moyen âge, le grand obstacle à l'admission de la doctrine de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge fut cette idée qu'elle n'eût pu être rachetée, si elle n'eût péché en quelque manière. Par un argument semblable, Origène conclut qu'étant *au nombre des rachetés*, elle doit, à un moment quelconque, s'être rendue coupable de péché. « Devons-nous penser, dit-il, que les Apôtres se scandalisèrent et que la Mère du Sauveur ne se scandalisa pas ?

Si la Passion de Notre-Seigneur ne fut pas pour elle une

164

occasion de scandale, alors Jésus ne mourut pas pour ses péchés. Si *tous ont péché* et ont eu besoin que Dieu les justifiât par sa grâce et les rachetât, certainement Marie, à ce moment, a été scandalisée.» — C'est précisément l'argumentation de saint Basile, dans le passage en question. Donc, quand il dit que la Sainte Vierge chancela dans sa foi, cette assertion, au lieu d'être donnée comme une tradition, renferme en elle-même l'aveu qu'*elle n'est point une tradition*.

Cependant, je ne refuse pas d'en convenir : l'Écriture disant que la Passion de Notre-Seigneur fut à tous une occasion de scandale, les paroles de Siméon ont reçu une sorte d'interprétation traditionnelle qui comprenait, en un certain sens, Marie dans cette épreuve. Quel laps de temps s'était écoulé depuis l'ère apostolique, quand naquit cette tradition ? C'est ce qu'on ne peut déterminer. Quoi qu'il en soit, l'idée que la Sainte Vierge a péché ne sort pas nécessairement de là ; on peut en conclure seulement qu'elle fut tentée, et que son esprit fut plongé dans les ténèbres. Cette tradition, quelle qu'en soit l'autorité, pouvait être facilement dénaturée ; ses auteurs pouvaient soupçonner Marie de pêché, en raisonnant comme Origène, qui, le premier, avait donné cette explication du *glaive* prédit par Siméon. Saint Cyrille, bien que natif d'Alexandrie comme Origène, représente une école de théologie toute différente ; néanmoins il explique comme lui le *glaive pénétrant*. On trouve également cette explication dans une homélie attribuée à saint Amphiloque, et dans le sixième discours de Proclus, qui, selon Tillemont et Dom Ceillier, n'est pas authentique. On la rencontre encore dans un ouvrage attribué mal à propos à saint Augustin.

3° Saint Chrysostome est *par excellence* le commentateur

165

de l'Église. Comme prédicateur et commentateur, il surpasse tous les autres Pères par l'énergie de sa personnalité. C'est là le secret du charme qui lui est particulier. La pensée, chez lui, est toujours débordante ; elle se répand avec une franchise naturelle pleine de charmes et une vigueur qui ne s'épuise jamais. S'il avait l'habitude de travailler profondément et de revoir avec soin ce qu'il donnait au public, il faut qu'il eût, au plus haut degré, l'art très-rare de cacher son art. Il parle toujours comme de son propre fond, quoique évidemment il fût tout imprégné des influences d'une éducation catholique forte et complète. Sa parole semble être affranchie de toute règle, parce qu'il se confie aux loyales inspirations de son cœur. Aucun Père, d'ailleurs (est-ce un paradoxe de le dire ?), ne montre aussi peu que lui la science, la précision, la consistance, la gravité d'un docteur de l'Église, bien

qu'il soit un des plus grands. On sait les embarras qu'il a causés aux écoles de théologie ; ses *obiter dicta* sur la Sainte Vierge sont l'un de ces embarras.

En résumé, dans le langage de ces trois Pères, rien n'autorise à prétendre qu'ils exprimaient un enseignement péremptoire de la tradition apostolique, quand ils disent que la Sainte Vierge a péché contre la foi, ou l'humilité, en certaines occasions mentionnées par l'Écriture.

#### IV

Des difficultés pareilles aux précédentes ne sont pas rares, dans les écrits des Pères. J'en citerai plusieurs :

166

1° Saint Grégoire de Nysse est un grand théologien dogmatique, mais il est, comme saint Basile, de l'école d'Origène ; et, comme Origène, il déclare, ou insinue, en plusieurs passages de ses œuvres, que le châtement futur n'est pas éternel (1). Ceux des Anglicans qui considèrent les passages de saint Chrysostome comme un argument solide contre la croyance catholique de l'impeccabilité de la Sainte Vierge, devraient expliquer pourquoi ils ne regardent pas l'enseignement de saint Grégoire de Nysse comme un argument solide contre leur croyance à l'éternité des peines.

2° Ces docteurs anglicans croient à la divinité de Notre-Seigneur, malgré ce que Bull a dit, en parlant des Pères antérieurs au concile de Nicée : « Presque tous les anciens catholiques qui précédèrent Arius, semblent ignorer la nature invisible et immense du Fils de Dieu ; » article de foi contenu expressément dans le symbole d'Athanase, et imposé sous peine d'anathème.

3° *La divinité de l'Esprit-Saint* est une partie intégrante de la doctrine fondamentale du Christianisme ; pourtant saint Basile, au IVe siècle, appréhendant l'orage de controverses qu'il soulèverait en l'affirmant, s'abstint de le faire,

1. Un savant professeur romain, le docteur Vincenzi, vient de publier un commentaire approfondi des textes de saint Grégoire de Nysse accusés d'Origénisme par le P. Petau et par Huet, dont le P. Newman adopte ici l'opinion. Non-seulement il croit pouvoir justifier saint Grégoire de Nysse, mais

il défend, avec beaucoup d'érudition et de vigueur, l'orthodoxie d'Origène. Voici le titre de son ouvrage : *In S. Gregorii et Origenis scripta et doctrinam nova recensio, cum Appendice de Actis synodi œcumenicæ, per Aloysium Vincenzi in Romano Archigymnasio litt. hebraicarum professorem. 4, vol. in-8°. Romæ, ex typogr. Bernardi Morini, 1864-65.*

(Note de la traduction française.)

167

en une circonstance où les Ariens épiaient ce qu'il allait dire. Et saint Athanase s'associa à ce silence. De telles inconsistances ont lieu continuellement, et il n'est point de doctrine catholique qui n'en souffre parfois, jusqu'au jour où ce qui a été maintenu par la tradition est formellement déclaré *apostolique*, par définition de l'Église.

## V

Avant de conclure, j'examinerai en peu de mots deux questions qui peuvent m'être posées :

1° Comment expliquer l'absence, à Antioche ou à Césarée, d'une tradition relative à l'impeccabilité de la Sainte Vierge ?

J'estime que cette tradition s'obscurcit, ou s'effaça, sous l'influence des troubles de l'Arianisme, dans les pays où se trouvent ces sièges.

Certes, il n'est pas étonnant qu'en Syrie et en Asie-Mineure, foyers de l'Arianisme et du semi-Arianisme au IV<sup>e</sup> siècle, les prérogatives de la Mère aient été rejetées dans l'ombre, en même temps que la gloire essentielle du Fils ; il n'est pas étonnant que ceux qui niaient la tradition de la divinité du Fils, aient oublié la tradition de l'impeccabilité de la Mère. Les chrétiens de ces pays et de cette époque, bien que religieux et instruits par des orthodoxes, se trouvèrent dans des circonstances particulièrement défavorables.

168

Saint Basile grandit au centre même du semi-Arianisme. Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne s'attacha point, avec sa fermeté habituelle, à une doctrine apostolique, il est vrai, mais généralement laissée sur le second plan, à l'époque où il vivait.

Quant à saint Chrysostome, on connaît ses rapports étroits avec la Chaire d'Antioche, précédemment tombée sous l'influence des semi-Ariens. Ses écrits montrent qu'il suivit les enseignements de l'École d'Antioche, célèbre à la fois par son criticisme appliqué à l'Écriture, et par les éruptions successives de l'hérésie, qui eurent lieu dans son sein. Ces éruptions avaient commencé avec Paul de Samosate, s'étaient continuées avec les disciples semi-Ariens de Lucien, et finirent avec Nestorius. Dans cette même école, deux hommes célèbres, Théodore et Diodore, sans être hérétiques, ont laissé un mauvais renom ; or saint Chrysostome eut pour maître Diodore, et pour condisciple Théodore (1). Tout cela sert à expliquer naturellement pourquoi saint Chrysostome eut, moins encore que saint Basile, la claire perception de la place occupée par la Sainte Vierge dans la dispensation évangélique.

2° Comment expliquer les passages des Évangiles qui ont fourni aux Pères l'occasion de ces conjectures trop peu respectueuses pour Marie ?

Ces passages me semblent destinés à établir la distinction entre l'œuvre de Notre-Seigneur et l'office de sa Mère.

Dans les paroles de Siméon, interprétées par saint Basile et saint Cyrille, il n'y a rien qui oblige à considérer le

1. *V. Arians of the fourth cent.*, p. 8 ; et *Doctr. Developp.* 252.

« glaive » comme signifiant le doute, plutôt que l'angoisse ; mais le chapitre de saint Matthieu (XII, 46-50), et les chapitres parallèles de saint Marc (III, 31-35), de saint Luc (VIII, 19-24 ; XI, 27-28) et de saint Jean (II, 4), demandent quelques explications.

Notre-Seigneur, au début et pendant toute la durée de son ministère, s'imposa, comme l'un de ses plus grands sacrifices personnels, le devoir de rompre tous les liens terrestres, afin de réaliser l'idéal du Prêtre et de l'Apôtre. Il voulait donner un exemple à ses prêtres, et manifester ainsi cette vérité capitale exprimée par le Prophète : « Je suis le Seigneur ; il n'y a point d'autre Sauveur que moi. » - Ses prêtres, après lui, devaient être de l'ordre de ce Melchisédech qui fut « sans père et sans mère ; » — « celui qui est enrôlé au service de Dieu ne doit pas s'embarrasser dans les affaires

du siècle ; » — « l'homme qui met la main à la charrue, puis regarde en arrière, n'est pas apte au royaume de Dieu. » — Les Lévités, sous l'ancienne Loi, s'étaient honorés un jour, par un zèle héroïque pour la cause de Dieu, en frappant de mort leurs frères mêmes comblés d'idolâtrie. « Ils dirent à leur père et à leur mère: Je ne vous connais pas ; et à leurs frères: je vous ignore ; et ils ne connurent plus leurs propres enfants. » Notre-Seigneur fit allusion d'avance à la séparation qui devait un jour se consommer entre lui et sa Mère, lorsqu'il lui dit, à l'âge de douze ans : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois où sont les affaires de mon Père ? »

Cette séparation d'avec sa Mère, près de laquelle il vécut plus de trente années, ne devait pas durer au delà de son ministère. Marie semble avoir été surprise, ainsi que Joseph,

170

quand Jésus leur en parla pour la première fois ; saint Luc dit en effet qu'ils « ne comprirent point ce qu'il leur disait. » Elle semble l'avoir à peine compris au festin de Cana ; mais, en appuyant davantage alors sur cette séparation, Notre-Seigneur fit entendre qu'elle ne devait pas être de longue durée : « Femme, dit-il, qu'ai-je à faire avec vous ? *Mon heure n'est pas encore venue.* » Cette heure devait commencer avec son triomphe ; alors sa Mère devait entrer en possession de la place qui lui était destinée dans son royaume. En disant que son heure n'était pas venue, Jésus lui annonça que l'heure viendrait où il agirait avec elle, où elle pourrait lui demander et obtenir de lui des miracles. Suivant saint Augustin, cette heure arriva quand Jésus dit, sur la croix : « *Consummatum est* ; » après avoir paru traiter Marie comme une étrangère durant quelques années, il la reconnut comme sa Mère, et la confia à son disciple bien-aimé. En marquant ainsi le commencement et la fin de la *période exceptionnelle* où Marie ne put pas exercer son influence sur lui, Jésus signifia plus clairement, par manière de contraste, que la présence de sa Mère et son pouvoir près de lui devaient être la *règle*. Il semble qu'il lui disait, en un sens plus élevé, ce qu'il dit un jour à ses Apôtres : « Parce que je vous « ai dit ces choses, votre cœur a été rempli de tristesse. « Mais je vous reverrai, et votre cœur tressaillera de joie ; « et cette joie, nul ne pourra vous l'ôter. » (Voyez, dans mes *Sermons sur les sujets du jour*, le Sermon III *sur la première et la dernière Cène de Notre-Seigneur.*)

171

**Note G**  
**relative aux pages 104-106.**

I. — Dans son ouvrage *de Maria Deipara Virgine* (p. 544), Canisius montre que l'Église a soigneusement établi la distinction entre l'adoration due à Dieu seul, et le culte inférieur dû à la Sainte Vierge. C'est ce que prouvent les prières publiques de la Liturgie, qui s'adressent, non pas aux saints, mais au « *Dieu tout-puissant et éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur,* » comme on peut le voir partout dans nos Missels, Rituels et Bréviaires latins, où toutes les prières finissent par le nom de Jésus. La prière qui se dit à la fin de l'Offertoire, dans la Messe latine, est un exemple caractéristique. — Quand l'intercession de la Sainte Vierge est introduite dans des *Collectes* de circonstance, on fait en même temps mention de Notre-Seigneur comme intercesseur. Quand l'intercession de Marie et des saints est demandée dans une prière adressée au Fils, les mérites du Sauveur sont mentionnés (par exemple, à la *fête des Sept Douleurs*).

II. — Le P. Newman, dans la note que nous résumons ici, montre par des citations nombreuses, combien la Liturgie grecque est plus hardie que la nôtre dans les formules de sa dévotion envers Marie, et combien son langage est moins scrupuleusement fidèle aux lois de l'exactitude

172

théologique. Ces détails ayant chez nous moins d'utilité qu'en Angleterre, nous indiquerons seulement les sources auxquelles le P. Newman emprunte ses citations : — *Horologium* (Venet., 1836) ; *Triodion* (Venet., 4820) ; *Euchologium* (Venet., 1832) *Pentecostarion* (Venet., 1820) ; — Assemani, *Codex liturg.*, t. V et t. VII, pars 2a ; — Renaudot, *Liturg. orient.*, t. I et t. II.

L'accord des Grecs orthodoxes, des Nestoriens et des Jacobites, dans les honneurs qu'ils rendent à la Sainte Vierge, atteste que ces honneurs lui étaient rendus avant la division des Églises séparées depuis tant de siècles.

Les textes contenus dans la Liturgie grecque sont plus compromettants pour les Anglicans qui voudraient entrer en communion avec les Grecs, que tous les passages analogues répandus dans des livres de dévotion, qui n'ont pas été approuvés authentiquement par l'Église latine.

**Note H**  
**relative à la page 126.**

Je trouve dans l'ouvrage plein d'érudition de M. Morris, « Jésus, fils de Marie, » le passage suivant qui trouve ici une application immédiate :

« Une erreur de ce genre (que la Sainte Vierge est présente dans l'Eucharistie) ayant été soutenue par quelques

173

personnes, a été condamnée par Benoit XIV (1), comme me l'a indiqué un ami ancien et respecté, le P. Faber : Cette doctrine est tenue pour dangereuse, erronée, scandaleuse ; et l'on a réprouvé le *culte* que ses partisans disaient être dû à la très-sainte Vierge dans le Sacrement de l'Autel. »

Depuis la première édition de cette lettre, un correspondant de la *Revue hebdomadaire (Register)* a fait remarquer que l'ouvrage d'Oswald (vid. supr. p. 114) était à l'*index* (vide p. 5) : « *Appendix Librorum a die 6 septembris, 1852, ad mensem junium, 1858.* »

1. Lambertini, de *Canonizationi sanctorum*, lib. IV, p. 2, c. 31, n. 32. 10.